VOLUME XVI. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 27 FEVRIER 192[illegible] NUMERO 39

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada - - - - - - - - - -
Etats-Unis - - - - - - - - -
Europe - - - - - - - - - -

...teur: Donatien Frémont

Téléphone 21 617
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

LES RESSOURCES NATURELLES DES PROVINCES DE L'OUEST

Une résolution en faveur de la remise sans conditions est adoptée à l'unanimité — Le traité Kellogg est ratifié — La question des routes provinciales

Ottawa — La question des ressources naturelles et des écoles séparées, dans l'Ouest, a été soulevée, à la Chambre des communes, par l'hon. Dr Edwards, député de Frontenac, ancien ministre dans le cabinet Meighen. La discussion s'est faite sur une résolution concernant la remise des ressources naturelles aux provinces de l'Ouest.

Voici le texte de cette résolution:

"La Chambre est d'avis que pour le plus grand bien de la Confédération et pour assurer l'expansion économique de l'Ouest du Canada, les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta devraient obtenir la remise sans conditions de leurs ressources naturelles, dans la sphère de la compétence législative du Parlement du Canada, mais en observant l'esprit et la lettre de la Constitution, avec des clauses pourvoyant au maintien et à l'administration des terres scolaires et du fonds de dotation des terres scolaires pour fins éducationnelles, suivant les lois respectives de ces provinces; la Chambre est aussi d'avis qu'on devrait faire une enquête sur les dédommagements que ces provinces réclament pour la perte des terres et des ressources aliénées et sur les demandes de toute autre province ayant le même objet, afin d'en arriver à un accommodement équitable et satisfaisant."

Comme à Winnipeg

C'est, à une virgule près, le texte même d'une résolution déjà votée par la convention conservatrice de Winnipeg, au mois d'octobre 1927.

Fait étrange et qu'il faut souligner tout de suite, c'est que cette résolution a été présentée aux Communes par le Dr Edwards, le vitupérant député de Frontenac-Addington. A Winnipeg le même Dr Edwards, avec l'aide et l'appui de ses amis Hocken et Church, avait fait l'impossible pour en empêcher l'adoption.

La résolution qui, pour le Parlement, est devenue la résolution Edwards, fut rédigée à Winnipeg par M. C.-H. Cahan. Celui-ci eut toutes les peines du monde à la faire passer. Il dut, avec quelques autres, livrer une dure bataille au Dr Edwards ainsi qu'à ses deux acolytes.

Les trois frères orangistes, devant un comité et ensuite devant l'assemblée générale de la convention, avaient présenté une résolution recommandant l'abandon, sans restriction aucune, — "without a string to them", comme ils disaient, — dans les limites de la compétence législative du Parlement du Canada, des ressources naturelles de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, aux gouvernements respectifs de ces trois provinces.

M. Cahan parvint à faire écarter cette proposition et à lui substituer la sienne. Il fit comprendre aux délégués que le "string to them", ce n'était que la stipulation nécessaire du maintien de l'état de choses actuel: que terres et fonds scolaires doivent rester pour des fins éducationnelles, tel que prévu par les lois organiques de 1905, constituant en provinces l'Alberta et la Saskatchewan, et tel que prévu aussi par des lois antérieures du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Ces dernières avaient été passées pour protéger non pas une minorité de langue française et catholique, mais une minorité de langue anglaise et protestante. En effet, jusqu'après 1880, les Anglo-protestants n'avaient été qu'une minorité dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le Dr Edwards a très peu parlé de sa résolution, mais est tombé sur M. Bourassa. Cette question des ressources naturelles des provinces des prairies, a-t-il prétendu, serait déjà réglée, si le gouvernement King ne s'était pas laissé dicter une ligne de conduite par le député de Labelle.

Le cas de l'Alberta

Le ministre de l'Intérieur, M. Stewart, qui représente en Chambre une circonscription albertaine, a répondu au Dr Edwards que M. Bourassa, en cette affaire, avait pu exercer une certaine influence, mais pas plus qu'aucun autre député. Le gouvernement n'a pas l'intention de faire plaisir à M. Bourassa particulièrement. Il tient cependant à régler cette affaire selon la justice et l'équité.

En 1926, un accord avait été conclu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement albertain. Ce dernier est revenu ensuite sur sa décision. Après avoir présenté un bill à la législature locale pour donner suite à l'accord, il l'a retiré comme il atteignait les derniers stages de la procédure. Le gouvernement fédéral n'a pu accepter un changement proposé. Les choses en sont restées là ou plutôt des négociations ont été entreprises. Il faut espérer qu'elles donneront bientôt des résultats. En tout cas la province d'Alberta, du fait de ce délai, ne souffrira pas de dommages.

Paroles malheureuses

M. John Evans, progressiste (Rosetown, Sask), croit que tous les gouvernements provinciaux et fédéraux ont joué avec cette question. Les titres donnés sur ces terres ne sont pas valables et ce sont les pionniers de l'Ouest qui sont les véritables propriétaires. Aucun gouvernement n'a tenté de restreindre l'usage de la langue française à l'école, à l'église ou en public, et il espère que les députés de Québec cesseront d'imposer leur volonté à ce sujet. La majorité catholique de Québec est jalouse de ses droits, mais elle doit aussi se rendre compte que l'Ouest peut également traiter sa population avec justice.

Unanimité voulue

L'hon. M. Dunning fait appel à la Chambre pour l'unanimité, sur cette question, qui doit être examinée au point de vue constitutionnel, sans esprit de parti. Comme la question doit aussi être soumise au gouvernement impérial, à cause du changement dans la constitution, l'absence d'unanimité pourrait bien faire hésiter le parlement impérial à sanctionner le changement. Personne n'a jamais mis en doute les droits des nouvelles provinces au contrôle de leurs ressources naturelles, c'est la question de compensation qui reste à décider. L'action même du parlement à ce sujet n'est pas finale.

On a fini par se ranger à cette suggestion et la résolution Edwards a été adoptée unanimement. M. Cahan avait auparavant prononcé un bref discours pour rappeler que la résolution était justement celle qui a été votée à Winnipeg.

En somme, l'adoption de cette résolution ne change pas grand'chose à la situation. Les négociations se poursuivent entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces d'Alberta et de Saskatchewan. M. James-G. Gardiner, premier ministre de cette dernière province, est actuellement à Ottawa pour conférer avec le cabinet.

Le traité Kellogg

Le premier ministre a présenté une motion relative à la ratification du traité Kellogg. Elle fournit le thème à un débat tout académique: tout le monde est pour la paix et le désarmement.

Pendant quarante minutes et même davantage, M. Bennett a plaidé en faveur du désarmement. Si nous voulons être sincères, des paroles ne suffisent pas, des traités non plus. Il faut poser des actes. Puisque nous avons signé le traité Kellogg, il nous faut désarmer, ne plus penser à la guerre.

D'autres députés, en faisant des remarques du même genre au sujet de la nécessité de désarmer, y sont allés très franchement, M. Woodsworth, par exemple, et puis Mlle Macphail.

Signons des traités pour mettre la guerre hors la loi, ont-ils dit, mais désarmons en même temps. Que le Canada désarme, que la Grande-Bretagne désarme, que tout l'Empire britannique, que les Etats-Unis désarment en même temps.

M. Woodsworth a souligné la situation particulière où se trouverait le Canada dans le cas d'une guerre entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

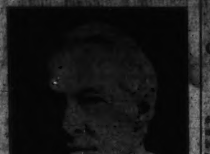
M. Thorson, député libéral de Winnipeg, est d'avis que la politique extérieure du gouvernement de Londres n'affecte plus la nôtre et qu'il faut le dire assez fort pour que tout le monde le sache.

Le traité Kellogg a été ratifié par les Communes. Le Sénat avait déjà accompli cette formalité.

Toute la séance de mercredi a été consacrée aux bonnes routes. On a beaucoup entendu parler des avantages du trafic des touristes, qui nous laissent des centaines de millions de dollars par année; de là nécessité de la construction d'une route nationale de l'Atlantique au Pacifique, et de l'impossibilité, pour les provinces, de répondre aux exigences de la situation, en construisant et en améliorant toutes les routes nécessaires.

Le gouvernement, par l'entremise de M. Dunning, a déclaré que les routes sont entièrement du domaine provincial. Quant au chemin national suggéré, il y a des difficultés à surmonter et de la prudence à exercer, car l'automobile fait aujourd'hui une forte concurrence aux chemins de fer, entreprise dans laquelle les Canadiens ont des capitaux engagés pour plusieurs centaines de millions.

Visiteur distingué



SIR FRANCOIS LEMIEUX,

Juge en chef de la Cour supérieure de la province de Québec, qui a été l'hôte d'honneur de l'Alliance Française du Manitoba hier.

Sir François Lemieux hôte d'honneur de l'Alliance Française du Manitoba

L'Alliance Française du Manitoba a donné un banquet, mardi soir, à l'hôtel Marlborough, en l'honneur de sir François Lemieux, juge en chef de la Cour supérieure de la province de Québec, venu à Winnipeg à l'occasion du cinquantième anniversaire de sir James Aikins comme membre du barreau. Cet événement n'ayant pas encore eu lieu lorsque notre journal a été imprimé, nous en parlerons dans le prochain numéro.

50 ANS AVOCAT

Sir James Aikins fête son cinquantième anniversaire comme avocat

Les juges et les membres du barreau du Manitoba ont fait une réception à sir James Aikins, ex-lieutenant gouverneur du Manitoba, au palais de justice, lundi après-midi, à l'occasion de son cinquantième anniversaire comme avocat. Ils lui ont offert un joli volume relié de lettres de félicitations venant de collègues éminents d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse, de France, des Etats-Unis et de chaque province du Canada. A la suite de cette réception, les membres du barreau du Manitoba ont été les hôtes de sir James Aikins à un diner à l'hôtel Royal Alexandra. Parmi les orateurs qui ont parlé à cette occasion figuraient sir François Lemieux, juge en chef de la province de Québec, et le juge en chef J.-E. Martin, de la Saskatchewan.

Sir James Aikins est président honoraire à vie de l'Association du Barreau Canadien, dont il a été le fondateur et le président pendant quinze années.

Sir François Lemieux est un ami intime de sir James Aikins, depuis le jour où ils se sont rencontrés devant le même tribunal, au procès du chef métis Louis Riel. M. Aikins représentait alors la Couronne et M. Lemieux était un des défenseurs de Riel.

Me Marc-Aurèle Lemieux, son fils, avocat de Québec, l'accompagnait dans son voyage.

QUEBEC — Le cardinal Rouleau est parti pour Rome.

MEMPHIS, Tenn. — Vingt-et-une personnes ont perdu la vie dans une formidable tempête qui a passé sur plusieurs points du Sud central des Etats-Unis lundi.

TROIS PARTIS POLITIQUES ONT OBTENU DES FONDS ELECTORAUX

C'est ce qui ressort des dépositions faites devant la Commission Royale par les représentants de la "Winnipeg Electric"

Des révélations sensationnelles ont été faites, au cours de la semaine dernière, à l'enquête de la Commission royale chargée d'examiner l'accusation de corruption lancée contre le gouvernement Bracken par le lieutenant-colonel F.-G. Taylor, chef du parti conservateur. Des dépositions faites par Lawrence Palk, secrétaire de la "Winnipeg Electric", et J.-B. Coyne, l'un des directeurs, il résulte que cette compagnie a fourni des contributions pour leur campagne électorale de 1927 aux progressistes, aux conservateurs et aux libéraux.

M. Palk a été le premier à faire cet aveu vendredi. Il n'a pu dire cependant quel avait été le montant des sommes versées, à l'exception de mille dollars payés à John-T. Haig, député conservateur de Winnipeg. Ces versements ne figurent pas dans les comptes réguliers de la compagnie.

Le secrétaire de la "Winnipeg Electric" a également admis que J.-Kensington Downes, ancien député indépendant de Winnipeg et candidat aux dernières élections, recevait un salaire de la compagnie et était préposé au département des ventes.

Des précisions

M. Coyne, l'un des directeurs de la compagnie et en même temps membre du comité électoral Bracken, qui a témoigné samedi matin, a été beaucoup plus précis. Il a déclaré que le parti du gouvernement avait reçu $3,000 le parti conservateur $3,500 et le parti libéral $500.

Les $3,000 destinés au fonds de campagne progressiste lui furent remis à lui-même, par A.-W. McLimont, alors président de la compagnie, dans le bureau de ce dernier. Il y eut trois versements de $1,000 chacun, au commencement de juin. A chaque fois, M. McLimont sortit de son bureau et revint au bout de cinq minutes avec l'argent.

La contribution de $500 payée aux libéraux est aussi du mois de juin.

Pour ce qui est des $3,500 donnés aux conservateurs, $2,500 furent payés à l'hon. Robert Rogers et $1,000 à J.-T. Haig.

Ces contributions de la compagnie aux fonds électoraux n'ont jamais été soumises aux directeurs, d'après M. Coyne.

"Votre compagnie a-t-elle l'habitude, lui a-t-on demandé, de faire des contributions aux partis politiques?" Le témoin a répondu qu'elle était très généreuse pour contribuer à toutes les entreprises publiques d'un caractère charitable, politique ou social.

Ils se disent innocents

M. Coyne a aussi déclaré que M. Taylor, chef du parti conservateur, avait été consulté par téléphone longue distance pour savoir à qui remettre l'argent. Il s'est montré très catégorique en affirmant que cette contribution était pour le fonds de campagne électorale et non pour la convention conservatrice de Winnipeg.

Tous ceux mentionnés comme ayant reçu de l'argent proclament naturellement leur innocence. M. Haig, qui passait pour avoir acheté les actions de la "Winnipeg Electric" pour le compte de M. Clubb, déclare qu'il n'est pas et n'a jamais été l'avocat du ministre.

UN ETAT LIBRE INTERNATIONAL

L'"Osservatore Romano" répond à certaines critiques au sujet du traité de Latran

Cité Vaticane — L'"Osservatore Romano", organe officieux du Vatican, dit dans un long article que le Pape n'a nullement subordonné sa souveraineté à celle de l'Italie par le traité de Latran.

L'article en question est intitulé: "Doutes impertinents". Il est en réponse à plusieurs critiques qui font foi de craindre que le Pape ait compromis l'indépendance de l'Eglise en consentant à l'entente avec le roi Victor Emmanuel et le premier ministre Mussolini.

L'article traite de commentaires faits sur le discours prononcé par le Pontife devant les prédicateurs de la station quadragésimale et les prêtres des paroisses romaines, le 11 février. Il dit que le Pape n'est pas dans la nécessité d'ententes internationales avec d'autres pouvoirs pour sauvegarder son indépendance.

"Le petit état pontifical, dit l'"Osservatore Romano", est actuellement international, libre, indépendant et neutre par sa nature même et non en vertu d'ententes conclues avec d'autres puissances, comme il est nécessaire pour établir la souveraineté, l'indépendance et la neutralité d'autres petits états. Cette nature internationale, surnationale, de l'état pontifical, a été violée et niée par l'Italie; cette dernière, la seule capable de faire des réparations, l'a actuellement fait. Que manque-t-il alors à la liberté de l'Eglise?"

L'"Osservatore" ajoute que jusqu'à ce jour le Pontife demeurait sur le territoire du roi d'Italie, mais que maintenant il possède son territoire personnel et saura aussi bien défendre la liberté de l'Eglise dans ces nouvelles conditions qu'il sut le faire pendant sa captivité.

En terminant, l'"Osservatore" cite ces paroles de Léon XIII à un cardinal:

"Même si nous étions obligé de terminer notre lutte en prison, il ne nous faudrait pas perdre courage; dans chaque cellule d'une prison il y a un banc et sur ce banc le Pape continuera à gouverner l'Eglise."

MONTREAL — Sir Vincent Meredith, président du bureau de direction de la Banque de Montréal, est mort dimanche soir.

GIL MENACE LES JOURNALISTES

Il nomme particulièrement trois journaux au sujet d'une déclaration de Mgr de la Mora

Mexico — Le président Emilio Portes Gil, par l'entremise du secrétaire de l'Intérieur, Canalas, a averti la presse mexicaine qu'elle avait outrepassé les limites de la tolérance du gouvernement. Tout nouveau délit dans ce sens sera sévèrement châtié.

Les journaux mexicains, "Excelsior", "El Universal", et "La Prenza", sont nommément visés dans cet avertissement, qui leur fut remis sous forme d'une déclaration signée par Signor Canalas, et qui commence par ces mots: "En vertu d'une décision du président".

On reproche à ces trois journaux d'avoir publié la déclaration de S. G. Mgr Miguer de la Mora, de San Luis, dans laquelle le prélat nie toute participation des catholiques aux récents événements de Jalisco ou à l'attentat contre le convoi présidentiel, le 10 février.

La déclaration de M. Canalas fait remarquer en outre à ces journaux qu'en maintes circonstances ils ont abusé de la latitude que leur laisse le gouvernement.

L'avertissement se termine ainsi: "Il est temps, une fois pour toutes, que le gouvernement fasse savoir que les directeurs des journaux ou toute autre personne responsable de ces publications séditieuses, de nature tout au plus à troubler la paix et à fomenter la rébellion, seront sévèrement châtiés. Car, en agissant ainsi, ils violent la loi et font mauvais usage de la liberté que leur accorde le gouvernement. Ils se rendent coupables d'abus antipatriotiques".

Au sujet de Mgr de la Mora, la déclaration dit: "De la Mora est en révolte ouverte; on ne sait même pas où il se cache et il est probablement l'un des instigateurs des mouvements armés des catholiques fanatiques à San Luis de Potosi."

L'avertissement ajoute: "Le gouvernement tiendra comme encouragement au crime toute aide qu'on pourra apporter au prélat catholique".

PARIS — M. Renard, directeur de la Sûreté Générale, est nommé préfet de la Seine.

LONDRES — En visitant l'exposition des industries britanniques, le Prince de Galles a dit qu'il espérait venir de nouveau au Canada, bientôt.

Législature Provinciale

LE GOUVERNEMENT ACCEPTE LA DEMISSION DES DEUX MINISTRES

La motion Bracken en faveur d'un ajournement d'un mois est vigoureusement combattue par l'opposition — Va-t-on appliquer le règlement de clôture?

La législature a eu des séances très mouvementées au cours de la semaine. Toutes ont été très brèves, à l'exception de celles de vendredi.

L'hon. John Bracken avait déclaré qu'il annoncerait mercredi la décision du gouvernement au sujet de la démission des deux ministres Clubb et Major, impliqués dans l'affaire de la "Winnipeg Electric". Le chef conservateur ne lui en a pas donné la chance. Il a contrecarré la motion d'ajournement que le premier ministre se proposait de faire, parce qu'une motion semblable devait être précédée d'un avis de deux jours. M. Bracken a alors annoncé qu'il demanderait vendredi un ajournement d'un mois. La séance n'a duré que quinze minutes, mais a été l'une des plus mouvementées que l'on ait vues depuis longtemps.

Majorité de six pour Bracken

Jeudi, le gouvernement a gagné la première escarmouche dans sa lutte pour l'existence par une majorité de six voix. Le vote s'est pris sur une motion d'ajournement déposée par M. Bracken dès l'ouverture de la séance.

A l'exception de J.-W. Pratt (Birtle), qui a toujours été opposé au contrat avec la "Winnipeg Electric", tous les ministériels ont appuyé la motion. MM. Clubb et Major ont voté comme les autres.

Les groupes de l'opposition ont également fait bloc. Trois conservateurs étaient absents: W.-V. Tobias (Winnipeg), R.-G. Willis (Turtle Mountain) et R.-G. Ferguson (Dauphin). Du côté des libéraux, Mme Edith Rogers était également absente, appelée à la côte auprès de son mari malade. Si ces députés avaient assisté à la séance, ils auraient certainement voté contre le gouvernement et la majorité de celui-ci aurait été réduite à deux. La séance n'a pas duré plus de dix minutes. Voici le détail du vote:

Pour — Bachynsky, Beresford, Berry, Boivin, Bracken, Campbell, Clubb, Curran, Garson, Griffiths, Hoey, Hryhorczuk, Ingaldson, Hugh MacKenzie, Major, Montgomery, Mooney, Morton, Muirhead, Munn, McCarthy, McCleary, hon. D.-G. McKenzie, McKinnell, McLeod, Poole, Préfontaine, Wolstenholme — 28.

Contre — Bernier, Breakey, Cleghorn, Cotter, Edmison, Sanford Evans, Farmer, Haig, Ivens, Laughlin, Lusignan, MacKay, McGavin, McLenaghen, Newton, Pratt, Queen, Robson, Rutledge, Sigfusson, Spinks, Taylor — 22.

Démission acceptée

Vendredi, dès le début de la séance de l'après-midi, M. Bracken a annoncé que les démissions de l'hon. W.-R. Clubb, ministre des travaux publics, et de l'hon. W.-J. Major, procureur général, avaient été acceptées. Cette déclaration a surpris la Chambre et a été accueillie en silence. Les deux ministres étaient à leurs sièges, à la gauche et à la droite de M. Bracken, quand il a annoncé cette nouvelle. Le premier ministre s'est dit dans l'obligation d'exprimer son entière confiance dans l'intégrité de ses deux collègues au service des intérêts publics, voulant qu'il soit bien compris que l'acceptation de leurs démissions n'implique aucune idée de leur attribuer quelque acte répréhensible commis de propos délibéré.

A la suite de cette déclaration, M. Bracken propose l'ajournement jusqu'au 20 mars.

Victoire pour l'opposition

Le lieutenant-colonel Taylor, secondé par M. Joseph Bernier, propose en amendement que la Chambre poursuive le débat sur le discours du trône, et depuis ce temps, les orateurs de l'opposition ont la parole. Après le chef conservateur, M. S.-J. Farmer, ouvrier (Winnipeg), s'étend pendant deux heures sur la question du contrat des Sept Soeurs. Plusieurs fois le président doit lui rappeler qu'il s'écarte du sujet. A la séance du soir, il reprend son discours qui dure jusqu'à 9 h. 30. La dernière heure appartient à M. Joseph Bernier qui, après avoir parlé en anglais, s'offre le plaisir d'une petite conversation privée en français avec son ami l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture.

D'après les nouveaux règlements, la Chambre s'est ajournée automatiquement vendredi à 10 h. 30 et devait se réunir de nouveau lundi soir.

L'opposition a remporté une victoire assez importante en faisant suspendre, au moins temporairement, la motion d'ajournement à un mois.

Potins politiques

La mort de M. Willis nécessitera une élection partielle, mais il est peu probable qu'elle ait lieu avant la fin de la session. Quelques partisans du gouvernement voudraient que l'on s'efforce de trouver un siège dans Turtle Mountain pour l'un des deux ministres qui devront prendre le portefeuille des travaux publics et le poste de procureur général. D. Henderson, candidat progressiste dans ce comté aux dernières élections, obtint 951 voix contre 1,167 à M. Willis.

On croit que M. Clubb va démissionner comme député de Morris et se présenter de nouveau. S'il est réélu par une grosse majorité, comme en 1927, rien ne s'opposera à ce qu'il rentre en possession de son portefeuille de ministre des travaux publics.

De fortes influences s'exercent pour que M. Robson, le chef libéral, entre dans le cabinet comme procureur général. Celui-ci déclare qu'il n'est pas question officiellement d'une coalition ou autre coopération avec le gouvernement. Il est entendu que rien ne peut se faire dans ce sens en dehors d'une convention générale.

Pas de discussion lundi

Lundi soir, la Chambre s'est contentée de rendre hommage à la mémoire de son membre décédé la veille, R.-G. Willis, député conservateur de Turtle Mountain. Une motion de condoléance à la famille a été adoptée et la séance a été immédiatement levée en signe de deuil.

La bataille autour de la motion d'ajournement doit reprendre mardi après-midi. On croit que le gouvernement a l'intention d'imposer le règlement de clôture du débat, si l'opposition persiste à faire de l'obstruction.

Une convention libérale

L'Association libérale du Manitoba, à une réunion tenue lundi, a été autorisée à convoquer une convention provinciale. La date exacte n'en est pas encore fixée; ce sera probablement avant le 1er avril. On y étudiera la situation politique; mais comme il peut y avoir des développements considérables d'ici ce temps-là, les intéressés ne peuvent faire connaître leurs projets. M. Robson assure que le parti du gouvernement n'a fait aucune ouverture officielle aux libéraux en vue d'un rapprochement et qu'on ne lui a pas offert d'entrer dans le gouvernement Bracken.

Le député provincial de Turtle Mountain est mort

R.-G. Willis, député conservateur de Turtle Mountain à la législature du Manitoba, est mort dimanche matin, à l'âge de 64 ans. Il était malade depuis novembre 1927. Pour la première fois depuis deux ans, il avait assisté à une séance de la Chambre vendredi dernier et on avait dû le transporter à son siège. On se demande si ce n'est pas la fatigue encourue à cette occasion qui a hâté sa fin.

M. Willis était né dans l'Ontario en 1865 et était venu en 1881 dans le district de Boissevain où il s'était livré à la culture sur une large échelle. Il fut candidat conservateur pour la circonscription fédérale de Souris en 1921. De 1920 à 1922 il fut chef du parti conservateur provincial. Il était député de Turtle Mountain depuis 1922.

Les discours de la S. D. N. au radio

Genève — La Société des Nations se propose, comme l'an dernier, d'irradier certains discours d'importance mondiale, au moyen des ondes courtes. La tentative de l'an dernier n'avait eu qu'un succès relatif.

MONTREAL — Albert Horton, ancien rédacteur en chef des débats au Sénat, ancien rédacteur en chef du "Manitoba Free Press", est mort à l'âge de 76 ans.

ECHOS D'EUROPE

Poincaré n'a eu que six voix de majorité

Paris — Le gouvernement Poincaré est venu plus près que jamais de la défaite, la semaine dernière. M. Poincaré lui-même, comme plusieurs autres députés, avait la grippe et n'a pas pu assister à la séance, qui fut très tumultueuse.

Par un décret de septembre 1926, le gouvernement avait supprimé, par mesure d'économie, 227 cours de justice locales; cette suppression a causé des retards et amené des plaintes, et c'est de cela qu'il était question.

M. Barthou expliquait que le gouvernement était prêt à faire quelques concessions, lorsque le député André Maple proposa le rétablissement de 200 des 227 cours supprimées. M. Barthou posa la question de confiance et le gouvernement ne l'emporta que par six voix de majorité.

Onze Parisiens asphyxiés par le gaz

Paris — Onze Parisiens sans foyer, qui avaient cherché un refuge contre le froid dans une maison du quartier des Batignoles, ont été trouvés morts. Ils ont été asphyxiés par le gaz d'éclairage. Un autre Parisien faisant partie du groupe en question a été découvert sans connaissance et a été ranimé. Deux mères ont souffert d'une asphyxie partielle.

Les inondations après le froid en Europe

Londres — La terreur des inondations remplace les rigueurs du froid aujourd'hui dans une grande partie de l'Europe. On craint que ce nouveau désastre n'égale ou même ne surpasse le froid. Le Danube et ses tributaires sont sortis de leur lit, et nombre de gens ont dû quitter leurs foyers. La neige fondante et la glace ont amené des inondations désastreuses dans la Macédoine et la Thrace. Les rivières de la Bavière débordent, et l'élévation de la température dans le nord de l'Italie fait présager une inondation rapide de ses rivières.

Le cabinet Baldwin près de la défaite

Londres — Le gouvernement a failli être défait à la Chambre des Communes. La crise se produisit sur le bill des loyalistes irlandais de l'Irlande du Sud, qui ont subi des dommages durant les derniers désordres. Le colonel Amery, comme secrétaire pour les Dominions, soumit une proposition pour la réduction d'une compensation recommandée précédemment.

M. Churchill fit en vain un éloquent plaidoyer, et les whips du parti appelèrent le premier ministre. Celui-ci apparut quelques minutes plus tard et demanda du temps pour pouvoir reconsidérer la question.

On parle de la démission de M. Churchill comme conséquence possible de l'incident. M. Churchill et le colonel Amery se sont trouvés dans une situation très humiliante.

Le Canada à la foire des industries britanniques

Londres — La participation du Canada à la foire des industries anglaises a été vivement appréciée par le premier ministre Baldwin, dans un discours qu'il a prononcé au dîner du gouvernement à "Mansion House", à l'ouverture de la foire. Il n'est pas question de rivalité en cela, dit-il. Nous désirons voir le commerce de tout genre progresser et augmenter partout dans les dominions, tout comme en notre pays. Et quand le Canada a tracé la voie, nous espérons que les autres dominions l'imiteront, de sorte que nous puissions dire un jour que cette foire est devenue le marché du Commonwealth britannique des nations.

Comment Wickham Steed s'est procuré le mémorandum Groener

Londres — Interrogé au sujet de la publication par la "Review of Reviews" du mémorandum secret allemand dans lequel le général Groener exposait la nécessité de construire un croiseur de bataille, M. Wickham Steed, rédacteur en chef de cette revue, a expliqué comment il avait obtenu ce document. Ce document, dit M. Wickham Steed, n'est pas un document d'Etat secret, mais une communication militaire confidentielle qui a été adressée aux chefs des différents partis; il est parfaitement authentique et n'a pas été volé; il m'est parvenu par la voie ordinaire et par l'intermédiaire de quelqu'un en qui j'ai confiance; les preuves de l'authenticité du document sont telles qu'aucun journaliste n'hésiterait à le publier.

Un anneau d'or dans le gésier d'une oie

Pau — Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. Qu'on en juge:

Au dernier marché hebdomadaire de Pau un habitant de Lestelle (Basses-Pyrénées) achetait sept oies à trois vendeurs du pays mais dont il ignore les noms.

Devinez sa surprise quand, en dépeçant les oies pour en faire du confit, il trouve dans le gésier de la plus grasse une alliance en or!!!

Honnêtement, M. Cazenave-Labats — c'est le nom de l'acheteur en question — vient de faire passer une note dans un journal local pour signifier qu'il tient à la disposition du perdant l'anneau d'or si bizarrement retrouvé... dans le gésier d'une oie béarnaise!

LONDRES — Le "Daily News" dit avoir appris officiellement que le Prince de Galles sera dans l'impossibilité de faire un voyage au Canada cette année.

Choses de France

LE "BON PERE" HARMEL

Un ami des ouvriers

On fête en ce moment le centenaire de la naissance de celui que les ouvriers du Val-des-Bois appelaient le "Bon Père", Léon Harmel.

Les années qui suivirent la guerre de 1870 furent marquées par un réveil de la sociologie catholique. Des prélats comme Mgr Freppel et Mgr de Ségur, d'anciens officiers comme Albert de Mun et René La Tour du Pin, des hommes d'oeuvres comme Achille Maignen, se lancèrent dans les études et l'action sociale et s'intéressèrent aux ouvriers. On vit alors se fonder le "Bureau central de l'Union des Oeuvres" et l'"Oeuvre des Cercles catholiques".

Nous ne pouvons ici faire l'histoire de ce mouvement ardent. Il y avait les théoriciens, hautement appuyés et confirmés par les enseignements du Pape Léon XIII, et il y avait les hommes d'action. Léon Harmel était de ces derniers.

Propriétaire et directeur d'une grande usine au Val-des-Bois (Marne), il prit à coeur "le salut de ses frères les ouvriers". Habitant près de l'usine, mêlé à la population ouvrière, vivant d'une vie presque aussi simple que la leur, il fit tout pour leur bien-être matériel et spirituel.

Ne croyons pas qu'à partir de ce jour il se crut obligé de se mêler des affaires intimes de chaque foyer et de chaque individu. Sa méthode et son génie consistèrent à créer les oeuvres et le milieu nécessaires pour le développement heureux des travailleurs. Sa formule fut toujours celle-ci: "Le bien de l'ouvrier par l'ouvrier et avec lui, si possible jamais sans lui, à plus forte raison jamais malgré lui".

Pour réaliser cette formule, il crée la Corporation chrétienne du Val-des-Bois, dont lui-même et les membres de sa famille font partie. Cette corporation se divise en une vingtaine de groupements: syndicat, mutualité, service d'escompte, achat en commun, boulangerie corporative, cercles, confréries de piété, etc. Cent deux ouvriers entraient dans les Conseils de ces diverses institutions, prenaient en main les intérêts de la communauté, s'initiaient au dévouement social, à l'initiative et à la responsabilité. Bientôt des personnalités ouvrières se trouvèrent mûres pour entrer dans un "Conseil d'usine", qui fonctionna à merveille.

Collaboration affectueuse, intelligente et progressive entre patrons et ouvriers. Sans abdiquer son autorité de chef et sans provoquer de révolution, Léon Harmel répandit ainsi dans tous les rouages un "esprit de famille" qui rendit la discipline plus forte et plus cordiale. Plus de conflit, plus de grève, le bien-être.

Léon XIII approuva les méthodes du "Bon Père" Alors commença pour celui-ci l'apostolat auprès de ses confrères les autres patrons, qui prit corps et forme en un "Catéchisme des devoirs du patron", encore utile de nos jours.

Cette restauration de l'ordre chrétien avait son centre à Rome, d'où venaient les encouragements, les conseils, les bénédictions d'un grand Pape, Léon XIII. L'ordre se fait toujours autour d'une autorité. Rapprochers ouvriers et patrons de cette autorité paternelle, n'était-ce pas faire oeuvre de reconstruction? Ce fut le but de ces "Pèlerinages" de la France du travail à Rome, dont Léon Harmel fut l'animateur avec de Mun. En 1889, le Pape vit défiler 10,000 pèlerins en six semaines.

Il serait difficile d'énumérer tous les bons résultats de la collaboration mentionnée ci-dessus: réduction des heures de travail, salaire ayant vraie valeur humaine, supplément familial de salaire, assurances-accidents et maladies, secrétariats de secours et de placement, tout ce qui, en un mot, sauvegarde et assure la liberté, la dignité, la défense et la sécurité de l'ouvrier. L'Encyclique "Rerum Novarum" donna la sanction officielle à ces initiatives.

Ces idées, ces institutions sortirent du Val-des-Bois. Elles trouvèrent des apôtres en Léon Harmel, en nombre d'ouvriers qui les avaient mises à l'essai. Des prêtres, des conférenciers, des moralistes et des sociologues vinrent étudier au Val l'"organisation chrétienne de l'usine". Ces réunions cessèrent en 1901: mais, en 1904, elles reprenaient et s'élargissaient sous le nom de "Semaines sociales".

Passons sur les détails de la vie du "Bon Père". Passons aussi sur les exagérations, les critiques, les polémiques qui éclatèrent à propos de ses méthodes. C'est la rançon des belles oeuvres et la croix des hommes de coeur. Mais n'omettons point de dire que cette action sociale avait sa source dans une profonde et sincère piété; que le "Bon Père" éleva une très nombreuse famille, une tribu, héritière de son esprit et de ses oeuvres; et qu'il voyait dans les familles nombreuses et chrétiennes la véritable armature d'un pays. Il mourut à Nice, le 25 novembre 1915, ayant au front 7 petits-fils, 28 neveux et 70 ouvriers.

Albert de Mun a porté sur lui un jugement que l'histoire enregistrera: "Homme extraordinaire dont les dehors modestes et la simplicité rustique cachent une âme de feu, une intelligence déliée, une indomptable ténacité."

Une amusante déclaration d'un Orangiste

Guelph, Ont. — Discutant le règlement de la question romaine par le pape, le Rév. W.-L. Lawrence, ancien grand-maître de la loge orangiste d'Ontario, a déclaré durant un banquet, "qu'il ne s'agit pas d'une vague probabilité, mais qu'on peut s'attendre à ce que le pape remonte le Saint-Laurent pour débarquer à Montréal et de là faire une promenade triomphale d'une côte à l'autre".

M. Lawrence a prononcé un discours "sur la nécessité de conserver l'anglais comme langue principale de la province d'Ontario" et il a dit que les loges orangistes devraient avertir le premier ministre Ferguson "de ne plus faire de concessions à l'Eglise de Rome".

GENS DISTRAITS...

Dans le charmant recueil d'anecdotes qu'il publie sous le titre de: "Boîte d'Asperges", M. l'abbé Félix Klein consacre un chapitre entier aux gens distraits, et cite toute une série de traits de distraction vraiment bien amusants. En voici quelques-uns:

• • •

Ampère, se rendant à son cours, trouve sur sa route un petit caillou qu'il ramasse et dont il se met à examiner curieusement les veines bigarrées. Tout à coup, le cours qu'il doit faire lui revient à l'esprit, il tire sa montre et s'aperçoit que l'heure approche; il double précipitamment le pas, remet le caillou dans sa poche et lance sa montre par-dessus le parapet du pont des Arts.

• • •

On ferait un volume de ses distractions.

A l'Ecole Polytechnique, quand il avait achevé sa démonstration sur le tableau, il ne manquait presque jamais d'essuyer les chiffres avec son mouchoir et de remettre dans sa poche le torchon traditionnel.

• • •

Le même savant avait deux chats, qu'à l'exemple de beaucoup d'illustres personnages il chérissait tendrement; l'un était un angora de magnifique taille; l'autre, un petit chaton, dont les folâtres cabrioles contrastaient avec la dignité de son camarade.

Ennuyé d'entendre ses animaux favoris gratter continuellement à la porte de son cabinet, Ampère fit venir un menuisier.

— Pratiquez, lui dit-il, deux chatières au bas de cette porte, et surtout ayez soin d'en faire une grande et une petite, proportionnellement à la taille de mes animaux.

— Mais, monsieur, répartit l'ouvrier, est-il nécessaire d'en faire deux? La grande suffirait bien.

— Eh bien! et le petit chat? Comment fera-t-il pour entrer? demande tranquillement Ampère.

Un acteur fort distrait, ayant eu un procès avec son directeur, crut devoir aller solliciter ses juges.

Il se présente chez le président de la cour.

— Monsieur le président, s'il vous plaît?

— Mon Dieu, monsieur, il est mort la nuit dernière.

— Cela ne fait rien, répond l'acteur absorbé par ses pensées, je n'ai qu'un mot à lui dire.

• • •

Parmi les grands distraits, enfin, on ne saurait omettre de citer La fontaine.

Quelqu'un le trouvant à la porte de l'Académie, le jour d'une réception où il n'avait pu entrer à cause de la foule, lui demanda pourquoi il ne s'était pas fait annoncer par un suisse.

— Eh! mon Dieu! dit-il, vous avez raison, je n'y ai pas songé!

Louis XV, à son lever, demandait à un courtisan combien il avait d'enfants.

— Quatre, sire, répondit-il.

Le roi ayant eu occasion de lui parler en public deux ou trois fois dans la journée, lui fit précisément la même question: "Un tel, combien avez-vous d'enfants?" Et toujours l'autre de répondre: "Quatre, sire." Enfin, le soir au jeu, le roi ayant demandé encore: "Un tel, combien avez-vous d'enfants? — Sire, répondit le courtisan, j'en ai six. — Comment diable, répondit le roi, mais il me semble que vous m'aviez dit quatre? — Ma foi, sire, c'est que j'ai craint de vous ennuyer en vous répétant toujours la même chose."

Le sens de: "prendre un bain"

Un citadin, désirant faire un séjour à la campagne, écrivit à un fermier, lui demandant de le recevoir pour quelque temps. Il posait, par la même occasion, quelques questions sur l'aménagement de la chambre et terminait sa missive par ces lignes:

"Dites-moi aussi s'il y a possibilité de prendre un bain à la maison?"

Par retour du courrier le fermier lui répondit: "Si vous avez l'intention de prendre un bain, vous ferez bien de le prendre avant de venir ici."

VOLUME XVI. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 27 FEVRIER 1929 NUMERO 39

Toute famille catholique devrait recevoir un journal catholique. Malheureusement, ceux qui ont le plus besoin du journal catholique sont ceux qui ont le moins conscience de ce besoin.
Mgr A.-A. SINNOTT.

LA LIBERTÉ

Il faut que les chrétiens considèrent comme un devoir de se laisser régir, gouverner et guider par l'autorité des évêques et surtout par celle du Siège Apostolique.
LEON XIII.

LES FONDS DE SECOURS OUVRIER

On entend par fonds de secours ouvrier une caisse formée par l'apport de contributions individuelles et qui est à la disposition de l'ouvrier immobilisé par la maladie ou un accident quelconque et rendu incapable de se suffire à lui-même et à sa famille. C'est un moyen de soulager un malaise temporaire ou permanent qui pourrait finir par être néfaste à celui qui en est la victime.

Il existe dans notre province trois fonds de secours essentiels sous la régie gouvernementale. Ce sont ceux créés sous l'empire des lois de compensation ouvrière, de la pension des veuves et de la pension du vieil âge.

La première de ces lois a pour objet de venir en aide à l'ouvrier qui est frappé à son travail et qui, en plus d'être forcé à l'inaction, doit encore défrayer des comptes d'hôpital et verser des honoraires aux médecins. Il faut que sa famille vive tout de même pendant ce temps-là et c'est le *Workmen's Compensation Board* qui lui verse un pourcentage de son salaire, qui va jusqu'à un maximum des deux tiers pendant la durée de la maladie et de la convalescence. S'il ne peut plus jamais travailler, il conserve cette pension des deux tiers de son salaire. S'il est affligé, par suite de l'accident, d'une infirmité qui lui permet d'accomplir un travail moins rude tout en l'empêchant de se livrer à son premier métier, le bureau établit la mesure d'indemnité qui lui sera versée et qui est censée combler l'écart entre le salaire que lui valait son métier et le salaire d'un nouvel emploi moins rémunérateur.

Ce fonds de compensation est formé par les contributions des différentes industries qui versent au trésor commun un pourcentage du salaire des ouvriers qu'elles emploient. Ce pourcentage est plus ou moins élevé, selon les dangers plus ou moins grands auxquels sont exposés ces derniers, d'après la nature de leur métier et de leur emploi actuel. Ainsi, un électricien préposé à la surveillance et à la réparation des fils de haut voltage occupe un poste plus dangereux que celui qui fait de l'emballage dans une arrière-boutique. Le patron du premier versera par conséquent à la caisse commune une proportion plus forte de son salaire que le patron de l'emballeur et ainsi de suite, les taux étant fixés selon des statistiques rigoureusement établies, tout comme dans les compagnies d'assurances. De cette façon, le patron se trouve aussi bien protégé que l'employé. Songez donc à l'ancien état de choses, quand l'ouvrier devait recourir aux tribunaux pour obtenir une compensation qu'il était loin de toujours obtenir, quand, dans les cas de mort accidentelle, une pauvre veuve était réduite à épuiser tous les recours légaux pour se trouver vis-à-vis de rien. Par contre, lorsque l'employeur était incapable de prouver négligence chez l'employé, il devait débourser la forte somme qui s'élevait assez facilement pour un seul cas à la somme des primes totales versées au cours d'une année. Maintenant, sur ce point, plus de discussion, plus d'acrimonie entre patron et ouvriers; il n'y a plus que les exigences d'un programme tracé d'avance et auquel toutes les parties se conforment.

* * *

La mesure corrélative de celle que nous venons d'analyser brièvement est la "*pension des veuves*". Cette mesure pourvoit à ce que toute femme, mère de deux enfants ou plus, laissée veuve et sans ressources, touche chaque mois une certaine somme pour elle-même et une somme additionnelle pour chaque enfant, jusqu'au moment où ceux-ci pourront gagner leur vie. Cette pension équivaut à une police d'assurance assez élevée dont le mari n'aurait assurément pas pu payer la prime intégralement, même avec la détermination la plus ferme de créer une indépendance à sa femme après sa mort. C'est, pour le père de famille courbé sur la tâche quotidienne, le plus beau gage de sécurité qu'il puisse souhaiter; c'est, pour la femme, l'assurance du lendemain, d'une instruction suffisante pour les enfants, l'acquisition d'un métier ou d'une profession honorable. Cette pension varie nécessairement selon les cas, de sorte qu'une femme qui a la jouissance de certain revenu n'a pas la même pension que celle qui est dans l'indigence. Il va sans dire que les secours décroissent du moment qu'un des enfants est en mesure de gagner de l'argent ou que la mère, n'ayant plus les mêmes obligations, peut se suffire à elle-même. En d'autres termes, le secours lui est graduellement retiré au fur et à mesure que sa famille s'émancipe.

* * *

Un autre fonds de secours gouvernemental qui vient d'être créé au Manitoba est la pension des vieillards de 70 ans et plus qui n'ont pas un revenu annuel de $365.00. Cette mesure est d'origine fédérale, mais elle exige pour devenir en vigueur un acte adopté par les législatures provinciales. Aux termes de cette loi, le Trésor fédéral octroie la moitié de la pension, soit $120.00 par année et le trésor de la province y va de $120.00 également. C'est là, au dire des meilleurs économistes, une mesure profondément humaine et bienfaisante dont on ne saurait dire trop de bien. Plusieurs provinces l'ont déjà faite leur et il est à regretter que la province qui semble le plus lui être réfractaire est notre vieille province de Québec.

Quand le projet de loi fut voté, il y a quelques années, par la Chambre des Communes, il ne put franchir les étapes nécessaires pour obtenir la ratification du Sénat et l'on dut ajourner à deux reprises la mise en vigueur, à cause de l'opposition systématique de ce corps vénérable. L'un des arguments qui semble avoir eu le plus de succès auprès des Pères conscrits portait sur l'esprit de famille, qui, disait-on, allait être gravement compromis, par une loi de ce genre. Les fils, en étant relevés de certaines obligations pécuniaires pour leurs vieux parents, perdront le respect qu'ils leur doivent. Voici ce que l'on appelle chercher de midi à quatorze heures. Pour ma part, j'affirme que c'est le contraire qui se produit dans la plupart des cas. Combien de fils en effet qui, ne pouvant ou ne voulant pas s'acquitter du soutien de leur père et de leur mère, cessent de les voir tout à fait, de crainte de lire le blâme écrit sur leur visage! Combien de vieux maltraités ou traités sans égard parce qu'ils sont devenus à charge à tout le monde dans la maison! Confiez-leur l'administration de quelques dollars chaque mois, ils ne sont plus les mêmes et leurs soucis s'atténueront d'autant, quand même cet argent ne leur servirait qu'à garder l'impression d'une indépendance reconquise ou se procurer de menues attentions de la part de leurs enfants et petits-enfants.

On a dit que cette législation était une des plus judicieuses et des plus humaines que l'on pût édicter et je suis persuadé que telle est aussi votre opinion. L'on parle bien de la situation pénible qui est parfois faite à des parents par leurs propres enfants, mais combien plus pénible est le cas de ceux qui sont entièrement à la merci de la charité publique et dont les vieux jours se passent dans l'isolement le plus absolu, ayant eux-mêmes survécu à leurs descendants. Après avoir contribué, souvent d'une façon éminente, au grand oeuvre de la patrie, n'est-ce pas faire oeuvre de justice que de leur donner l'illusion de posséder ce qu'ils sont désormais incapables de gagner. Et n'est-ce pas souverainement sage de faire participer toute une nation à ce geste de charité collective et efficace?

* * *

L'administration de ces fonds de secours est naturellement soumise à des règlements stricts qui empêchent le gaspillage et mettent en relief le mérite de ces institutions. Vous entendrez souvent formuler ces plaintes sur l'emploi des fonds. L'on semble parfois prolonger outre mesure des secours à telle veuve ou à telle famille qui apparemment n'en ont plus un besoin si pressant. On fait le même reproche aux Conférences de la Saint-Vincent-de-Paul, car il se trouve toujours des gens prêts à mettre leur prochain à la ration et à se hausser sur les malheurs d'autrui.

Mais heureusement, toutes les réformes que nous venons de mentionner ont été gagnées par l'ouvrier à force de propagande persévérante. Songeons bien que, malgré toutes les mesures législatives qui peuvent alléger le fardeau des souffrances qui s'appesantissent sur le peuple, songeons que dans le court trajet qui sépare un berceau de la tombe, l'homme trouvera toujours sa part de larmes et de malheurs contre lesquels les textes de loi seront impuissants. Peu importe le zèle apporté à procurer le confort de l'ouvrier, les tribulations l'assailleront de la façon la plus imprévue. Mais si l'on ne peut supprimer les maux inévitables, ce n'est pas une raison pour se refuser à les adoucir ou à en rendre les manifestations moins cruelles.

Louis-Philippe GAGNON.

Carnet du Grincheux

On a discuté avec entrain, dans les deux derniers numéros de la Liberté, la question des conférences à Saint-Boniface. Elles seraient, paraît-il, à la veille de mourir d'inanition. Les orateurs se recruteraient encore tant bien que mal, mais les auditeurs feraient presque entièrement défaut — et comme il est malséant d'obliger un homme à parler devant des chaises vides...

Excellente occasion de dénoncer notre déplorable insouciance pour les choses de l'esprit et de se demander une fois de plus: "Où allons-nous? Que fait donc notre élite intellectuelle? Et notre jeunesse instruite, à quoi occupe-t-elle ses loisirs?" Les correspondants du journal ont développé ce thème classique avec abondance et en termes heureux.

Je suis pleinement d'accord avec eux sur les diagnostics de la maladie. Quant aux remèdes à prescrire, c'est une autre affaire. La plupart de ceux qu'ils préconisent ne me paraissent pas d'une vertu curative irrésistible. Ils ne vont pas à la racine du mal.

Mais d'abord, est-il vrai que nos compatriotes, en général, ne se sentent pas attirés vers les conférences? Il serait périlleux de le soutenir sans réserve, au lendemain de cette première Journée Sociale de Saint-Boniface qui a réuni des auditoires imposants et attentifs. Pareille affluence ne s'était jamais vue dans la salle du Collège, si ce n'est lors de certaines grandes manifestations que l'on pourrait compter sur les doigts de la main. Les orateurs, choisis sur place, n'avaient pas le prestige du renom et de l'éloignement. Les sujets au programme étaient plutôt arides. Et au lieu d'une simple conférence d'une heure, il y en eut six ou sept à la file! J'avais choisi à dessein un poste d'où je pouvais observer la physionomie de l'auditoire. A aucun moment l'intérêt ne me parut se ralentir.

Notre milieu n'est donc pas complètement réfractaire aux choses de l'esprit et à l'étude des questions sérieuses — et il faut nous en féliciter. Mais il y a la manière de s'y prendre. Autrement dit, il y a conférence et conférence.

Les organisations qui se plaignent de ne pas recevoir un encouragement raisonnable pourraient se demander si elles ont toujours agi pour le mériter. Le public est bon enfant, mais il veut en avoir pour son argent — je veux dire pour son dérangement.

Quant à réunir des auditeurs de pure et simple bonne volonté, en faisant appel à leurs sentiments patriotiques, allez-y voir!

Deux jours avant la Journée Sociale, j'assistais à une causerie faite en français par un jeune professeur anglais de l'Université. L'auditoire se composait pour une bonne moitié de nos compatriotes — un autre bon point en leur faveur — mais j'aurais désiré les y voir encore plus nombreux. Ce qui me frappe chez nos amis de langue anglaise, c'est le soin évident qu'ils apportent à se préparer quand ils doivent parler ou chanter devant un public même restreint.

Chez nous, on y va trop souvent à la bonne franquette. Nous avons quelques intellectuels consciencieux qui n'épargnent rien pour s'acquitter envers eux-mêmes et envers le public; mais souventes fois on nous convie à entendre des conférenciers dont le travail accuse une préparation hâtive et insuffisante. Sans parler des artistes qui se montrent parfois à un égal niveau. Et pour comble de malchance, il arrive que celui qui doit remercier l'orateur se trouve par hasard absent — ce qui n'aide pas beaucoup à relever l'enthousiasme.

Le public est bon enfant; mais lorsqu'on l'a déçu une fois, il se tient sur ses gardes. C'est avec des petits détails de ce genre que l'on a créé peu à peu le vide autour de certaines chaires de conférences.

Je ne voudrais pas faire de peine aux deux sympathiques correspondants de la Liberté, mais je dois dire que leur appel chaleureux à l'élite intellectuelle m'a plutôt diverti. Parlez-moi d'une élite intellectuelle qui préfère une séance de boxe ou une partie de bridge à une conférence ou à une lecture sérieuse! Pourquoi ne pas la dépouiller tout de suite d'un titre qu'elle déshonore?

Notre élite intellectuelle, elle existe sans doute, mais pas là où l'on s'obstine à la chercher par habitude. Toutes proportions gardées, c'est parmi les professionnels et la classe soi-disant instruite que les choses de l'esprit sont le plus en défaveur. Les moins studieux d'entre nous sont ceux qui ont fait des études. Je constate cette inexplicable anomalie sans avoir l'audace d'aller au fond du mystère.

Au foyer, à l'école, au collège, au pensionnat, il faut revenir à un système d'éducation qui cultive chez nos enfants les qualités naturelles de la race: la curiosité intellectuelle, le souci du langage clair, précis et élégant, le goût du beau, des choses bien dites et bien ordonnées.

Voilà un remède qui ne sera d'aucun secours immédiat aux organisateurs de conférences. A leur tour ils vont se divertir à mes dépens.

LE GRINCHEUX.

De-ci de-là

Le journal indépendant des Franco-Albertains

Nos lecteurs savent qu'à la suite de ses difficultés avec l'Union d'Edmonton, l'Association Canadienne-française de l'Alberta a dû songer à se créer un nouvel organe, en novembre dernier. Depuis cette date, la Survivance, — tel est le titre du journal nouveau, — fut publiée sur des presses étrangères. Depuis quinze jours, le journal indépendant de l'Alberta se présente avec huit pages.

Les Canadiens français de l'Alberta recevront avec reconnaissance tous les abonnements que l'on voudra bien leur faire parvenir. Chaque abonnement constitue une participation minime, mais très active, à l'oeuvre que fait pour la survivance l'Association Canadienne-française de l'Alberta.

On peut s'abonner en faisant parvenir la somme de $2.00 à 9664, avenue Jasper, Edmonton, Alta.

Pas d'autre langue que l'anglais à l'école

Régina — A la convention annuelle des commissaires d'écoles de la Saskatchewan, on a adopté une résolution demandant une loi qui prohiberait l'usage de toute langue autre que l'anglais dans les écoles et les cours de récréation.

Une autre résolution demande que la loi soit amendée de façon à exiger que tous les commissaires d'écoles sachent lire et écrire en anglais. Actuellement, un candidat doit savoir lire et écrire en n'importe quelle langue.

La politesse chez soi

Dans un ménage chrétien, la femme prouve sa délicatesse de sentiment en se montrant prévoyante pour son mari, toujours complaisante, toujours affable, et l'homme qui a reçu une bonne éducation est rempli d'égards pour sa femme, qu'il traite toujours comme une compagne chérie que le bon Dieu lui a donnée pour l'aider à supporter les peines de la vie.

La femme tient sa maison de telle sorte que son mari y trouve le bonheur. Elle ne paraît jamais devant son mari dans un négligé qui pourrait diminuer l'estime que ce dernier a pour elle. Son langage sera toujours irréprochable à tout égard. Le mari en agira de même envers elle. Les charmes de la jeunesse sont bientôt passés, l'estime qui a sa source dans les qualités du coeur et les bons procédés demeure.

Que le père et la mère n'aient aucun différend en présence de leurs enfants, qu'ils ne permettent aucune parole qui ne soit tendre, de telle sorte que leurs enfants, tout en les respectant, soient à l'aise avec eux. Qu'ils tiennent à ce que les enfants observent entre eux les règles de la bienséance qu'ils doivent pratiquer plus tard dans le monde.

Pour se faire aimer

Pour se faire aimer, il faut se rendre aimable. C'est une prétention injuste et ridicule que d'exiger de l'amitié, et ceux qui ne se font pas aimer ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Si on ne rend pas toujours justice au mérite, tout le monde est sensible aux qualités aimables, et ceux qui les possèdent ne manquent jamais d'amis.

Quelles sont donc les qualités qui nous rendent aimables? Rien n'est plus facile que de les découvrir. Ce n'est point d'avoir de l'esprit, de la science, un beau visage, un corps bien droit et bien formé, des richesses; ce n'est pas précisément cela, car on peut avoir de l'aversion pour celui qui possède toutes ces qualités estimables, si celui qui a de grands biens est avare, si celui qui a de l'esprit est orgueilleux. Celui-là seul peut se faire aimer qui est bon et paraît tel.

MALEBRANCHE.

Cercle Molière

"POPAUL ET VIRGINIE"

Une simple histoire de deux enfants pleine d'émotion et croquée sur le vif de la vie du Paris du temps de la guerre: telle est la délicieuse pièce d'Alfred Machard, "Popaul et Virginie", que nous donnaient lundi, au théâtre Walker, les artistes du Cercle Molière.

Contons d'abord cette touchante histoire, en empruntant le résumé qu'en faisait le très artistique programme de la soirée:

L'immeuble que régente Mme Bien, concierge, et qu'abrite maints "gosses" parisiens, le déluré Bout de Bibi, Pancucule, Trinité Thélémaque, Apolonie Trimouille, etc., etc., est en effervescence.

La Comtesse de la Raguanerie se présente afin d'obtenir des renseignements sur Popaul, brave petit garçon, fils du sergent Baluche, mort pendant la guerre après avoir sauvé la vie du commandant de la Raguanerie. Fort riche, la comtesse désire adopter Popaul qui a été recueilli par une excellente femme habitant la maison, Mme Médard.

D'autre part, Virginie, une petite orpheline, réfugiée belge, successivement hébergée par différents locataires, va être conduite à l'Assistance Publique. Désespoir de la petite et de son ami Popaul. Quelques mots prononcés par un locataire, Legouadec, un aveugle de guerre, qui souvent leur a raconté des histoires, font germer dans son esprit une idée. On veut la séparer de Virginie, eh bien! il l'épousera, comme c'est l'usage, devant M. le Maire d'abord; on ira trouver M. le curé ensuite.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Bout de Bibi, le boute-en-train de la maison, organise séance tenante la cérémonie et voilà tous les gosses de l'immeuble, parés d'atours découverts çà et là et ravis à la garde-robe paternelle et maternelle, qui se rendent en grande pompe à la mairie de l'arrondissement.

Justement ce jour-là, on doit célébrer le mariage d'un ministre, grand ami du maire. Dans la grande salle, brillamment décorée, est disposé un goûter de choix... Personne d'ailleurs. Les gosses se figurent que les friandises ont été préparées pour eux et se régalent...

Le Maire tarde à venir. Alors Bout de Bibi, qui a déjà assisté au mariage de sa grande soeur et qui prétend s'y connaître, imagine de procéder au mariage... Tout à coup paraît le garçon de bureau Bouzy, qui enferme les enfants dans une salle sans issue, à l'exception de Popaul et de Virginie.

M. le Maire arrive enfin. Bouzy lui raconte qu'une bande d'enfants a envahi la Mairie et que ces derniers ont saccagé la table chargée de friandises destinées au mariage cossu qui doit arriver tout à l'heure. Le Maire est aux cent coups et se demande avec anxiété si cette plaisanterie n'est pas un tour manigancé par ses ennemis politiques.

Après interrogatoire de Popaul et de Virginie, il découvre la vérité. Très touché de l'histoire des deux enfants, il va rendre la liberté à tout le monde quand une lettre apportée par Mme Bouzy lui apprend que le mariage du ministre vient d'être rompu. Qu'à cela ne tienne, il va quand même célébrer un mariage d'un nouveau genre et il va donner une leçon à Popaul et à ses amis. La noce, piteuse, est introduite par Bouzy.

"Mes enfants, dit le Maire, un des plus grands bonheurs dans la vie c'est d'aimer et d'être aimé. Vous avez tous un papa et une maman qui vous aiment tendrement, et tous en retour vous chérissez vos parents. Mais songez à Popaul et à Virginie qui sont orphelins..." Et le Maire termine par ces paroles: "M. Popaul et Mlle Virginie, au nom de mon coeur, qui vous souhaite d'être heureux un jour, je vous marie."

Bout de Bibi, pendant son incarcération, n'a pas perdu son temps. Il a composé une petite chanson en l'honneur des nouveaux mariés. Il en chante les couplets et la noce reprend le refrain à l'unisson.

Cependant il a fallu quand même se séparer. La comtesse de la Raguanerie a emmené Popaul. Virginie, au lieu d'aller à l'Assistance Publique, a remplacé Popaul chez Mme Médard. "Les enfants ont un coeur oublieux, a dit la comtesse. Popaul et Virginie s'oublieront très vite."

Mais Popaul ne peut oublier Virginie et Virginie n'a pas oublié Popaul. La comtesse a tout fait cependant: jouets merveilleux, friandises, amusements de choix (elle a fait venir les meilleurs clowns de Paris), n'ont pas empêché Popaul de tomber gravement malade. Virginie, chez Mme Médard, dépérit de jour en jour.

Un bon vieux docteur qui vient souvent voir Popaul ne comprend rien à sa maladie. Mais un jour il surprend ce dernier cachant précipitamment un livre sous son oreiller. Resté seul, il en feuillette les pages et découvre une lettre inachevée destinée à Virginie. "Je m'ennuie chez la comtesse, écrit Popaul, et je sens que je vais mourir". Le bon docteur a enfin le mot de l'énigme et il rédige l'ordonnance suivante: "Rendre Popaul à Virginie et Virginie à Popaul". La comtesse est stupéfaite. "C'est le seul remède", a dit le docteur; et il a ajouté: "Il faut agir vite". Force est donc à la comtesse de se rendre à l'évidence, mais Popaul ne la quittera pas, et elle adoptera Virginie. Quant à Mme Médard, elle deviendra leur gouvernante. Les enfants que l'on est allé chercher arrivent, Virginie en tête. Joie de se revoir, on chante, on saute, et le rideau tombe sur un grand bonheur.

* * *

La grande difficulté à surmonter était de découvrir et de former les nombreux éléments de cette troupe de jeunes acteurs. On y a parfaitement réussi. Si les adultes, presque tous déjà favorablement connus du public, ont été très goûtés, ce sont les enfants qui donnaient à la pièce son caractère d'originalité et ont fait son immense succès.

Christiane Le Goff, qui débuta l'an dernier dans l'"Arlésienne", a fait un exquis Popaul, Marie Sourisseau une charmante Virginie et Eugène Sourisseau un incomparable Bout de Bibi, plein de naturel et d'entrain. Les autres rôles d'enfants étaient tenus par Antoinette Biézy, Raoul Poirier, Joseph Sourisseau, Henri Bestiaux, Alexandre Sourisseau, Jean Kennedy, Lucien Sourisseau, Aimé Dupas, Georges Guilbault, Léo Savoie, Auguste Beaudru, Alice Lévêque, Henriette Pelletier, Claire Marcoux, Evelyn Bush, Lucile Guilbault, Madeleine Jutras, Laura Decock, Huguette La Flèche, Alice Lebrasseur et Gladys Forrester.

Mme Simone Etsell (Comtesse de la Raguanerie), Mme Eda Pelletier (la concierge), Mlle Marthe Simon (Maman Médard), Mlle Françoise Prendergast (Mme Bouzy), et Mlle Georgeline Bélanger (Mme Buru) ont su donner beaucoup de relief à leurs rôles. Ce sont déjà des habituées de la scène dont on suit avec plaisir les progrès d'année en année.

Le marin Legouadec a trouvé en M. Jean Delavignette un admirable interprète. M. Pierre de Saint-Denis a fait un excellent maire et M. Marius Maire un parfait huissier. M. Léon Morissette s'est montré d'un comique irrésistible comme domestique de la Comtesse. Les rôles secondaires eux-mêmes étaient fort bien tenus par MM. Léon Mercier, Arthur Boutal, Marcel Le Goff et Mlle Liliane Chauvière.

M. Taras Hubicki, qui dirigeait l'orchestre, avait adapté une musique de scène très appropriée et des intermèdes musicaux qui ont largement contribué au succès. Mme Georges McKenzie-La Flèche, de son côté, avait arrangé des chants empruntés aux airs les plus populaires de France.

Nos sincères compliments à M. et Mme Arthur Boutal, qui n'ont pas reculé devant la tâche formidable de monter une pièce de ce genre et dont les patients efforts ont eu leur digne couronnement dans la soirée de lundi.

FANTASIO.

Questions de M. Boulanger sur l'immigration et la colonisation

Ottawa — M. Boulanger, député libéral de Bellechasse, vient d'inscrire au feuilleton de la Chambre des Communes deux séries de questions relativement à l'immigration canadienne et à la colonisation des terres de l'Ouest par des Canadiens des provinces de l'Est.

Dans la première série, M. Boulanger demande combien de mineurs britanniques sont demeurés au Canada après l'expérience de l'automne dernier, et combien nous a coûté cette expérience; dans la deuxième série, M. Boulanger demande ce qu'a fait le gouvernement pour donner suite à la recommandation du comité d'enquête sur l'immigration qui demandait pour les Canadiens de l'Est qui voulaient s'établir sur des terres de l'Ouest des taux de transport considérablement réduits.

Humour anglais

Le lord-maire, rentrant chez lui. — Une journée chargée aujourd'hui, chérie; j'ai procédé à trois inaugurations: j'ai ouvert un nouveau club féminin, un home pour orphelins et une nouvelle avenue...

L'épouse. — Eh bien! tu tombes juste à point. Il y a encore une boîte à sardines à ouvrir pour souper.

LETTRE DE L'EPISCOPAT CANADIEN

Notre foi et notre amour ne seront pas un vain mot. D'abord ils se traduiront par des prières fréquentes d'une ferveur ininterrompue pour le Souverain Pontife. Son fardeau est lourd; il se compose de la sollicitude de toutes les églises. Qu'il provoque en nos âmes une féconde et salutaire compassion! Ces nobles vertus de foi et de charité se manifesteront ensuite par une merveilleuse unité des vouloirs du père et des fils, par une tendresse de dévouement envers sa personne auguste et les causes qui le touchent, comme par une fidélité constante à poursuivre les buts qu'il indique et à s'attacher aux directions qu'il préconise dans son indéfectible amour des intérêts supérieurs de la sainte Eglise de Dieu.

Parmi nous, le culte du Pape n'est pas une dévotion inconnue. Inculqué à notre peuple dès l'origine par ses premiers pasteurs, il s'est épanoui dans le respect et l'obéissance, et dans la conformité à l'esprit de l'Eglise. C'est lui qui a levé dans nos rangs les bataillons de zouaves pontificaux qui ont volé au secours de Pie IX, entouré d'ennemis. N'a-t-il pas fait la force et la gloire de nos Eglises particulières?

V

De nos jours, s'il n'est pas nécessaire de donner le sang de nos fils pour la cause pontificale, notre piété ne peut s'empêcher de procurer au Saint-Père l'assistance que réclament les conditions précaires que lui ont faites les événements politiques depuis cinquante ans passés. Notre coeur ne nous inclinerait pas à cette largesse, que notre raison nous la prescrirait comme un devoir impérieux. N'est-il pas juste que celui qui est chargé des intérêts de la multitude, soit aidé du bien de tous pour faire ce qui importe au salut commun? C'est l'enseignement de saint Thomas d'Aquin (2, 2, 87, 4, 3). Chef de l'Eglise divine travaillant pour les cieux, mais développant son action sur la terre, le Souverain Pontife doit pourvoir aux charges attachées à la grandeur de ses fonctions, aux besoins généraux de l'Eglise, au développement de l'apostolat parmi les nations idolâtres, au soulagement des infortunes qui recourent à lui de toutes les parties de la terre. Pour faire honneur à ces multiples ministères, le Pape, dépossédé de l'institution séculaire du patrimoine apostolique, n'a d'autres ressources que la générosité de ses fils. De la foi, de l'amour et de la libéralité de ses enfants, il attend tout. Aux jours du Seigneur, les disciples et les saintes femmes pourvoyaient aux besoins de Jésus et de ses apôtres (Luc, 8, 3). A l'heure présente, l'assistance temporelle envers le père spirituel de la chrétienté devient un devoir impérieux. La charité de Nos diocésains ne sera-t-elle pas l'émule de celle des chrétiens de Jérusalem?

Déjà notre piété a compris cette obligation, et les offrandes du denier de Saint-Pierre ont déposé aux pieds du Souverain Pontife le tribut volontaire de notre affection.

Nos très chers Frères, en cette année jubilaire, Nous sera-t-il permis de faire appel à votre piété filiale et à votre générosité empressée? La cause que Nous prêchons est trop juste et trop chère aux coeurs catholiques pour que le succès ne vienne pas couronner nos efforts. Le Pape est parfois si peu aidé! Souvenez-vous de ses liens. "Memores estote vinculorum meorum" (Col., 4, 18). Souvenez-vous qu'il est confiné entre les murs de son palais. Nous vous demandons donc d'offrir à Notre-Seigneur Jésus-Christ, dispensateur de tous les biens, en faveur de son Vicaire, un témoignage exceptionnel de reconnaissance, par une plus large contribution à l'oeuvre du denier de Saint-Pierre. Si le pape prodigue pour nous les biens spirituels, ses prières, ses paroles, ses bénédictions, est-ce donc une prétention excessive de demander pour lui une part de vos biens matériels? (I Cor., 9, 11). Puissent les libéralités des fidèles égaler les besoins du Saint-Siège! Puissent nos offrandes se mesurer sur l'étendue de notre dévotion au Pape!

Les sommes recueillies dans nos divers diocèses, en cette année, seront présentées au Saint-Père par le Cardinal archevêque de Québec, avec mention de celles versées par chaque Eglise particulière.

VI

Le Christ a dit: Lorsque je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi. Son Vicaire élevé au sommet de la colline vaticane, dans l'enceinte qui lui a été abandonnée, ne peut-il pas répéter la même parole de douleur et d'invincible espérance? Qu'il lui soit donné d'attirer à lui les esprits et les coeurs de tous les croyants et de tous les baptisés; d'attirer à lui les âmes en quête de lumière et de paix; d'attirer à lui les victimes de l'erreur, de l'ignorance et des préjugés, afin qu'il n'y ait plus qu'un seul troupeau sous un seul pasteur!

Plusieurs de Nos diocésains seront sans doute attirés à Rome par les solennités de l'année jubilaire. Ils iront "voir Pierre," et contempler le Père qui porte si noblement la tiare pontificale. Dépositaires des hommages et des voeux de leurs frères moins heureux retenus loin de la Ville Eternelle, ces pèlerins de la dévotion au pape auront la consolation d'acclamer notre père commun, et de lui déclarer que ses fils du Canada se pressent avec bonheur autour de sa personne vénérée, afin de le consoler dans ses peines et de le soutenir par leur obéissance affectueuse dans son action pour l'établissement de "la paix du Christ dans le règne du Christ". Ils confesseront que dans leur amour pour le Vicaire de Jésus-Christ, ils ne veulent être surpassés par personne, convaincus qu'ils sont que "sans cette pierre angulaire on n'édifie pas, sans ce guide on ne marche pas dans la voie du salut, sans cette chaire on n'apprend pas la vérité divine."

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de la messe paroissiale, ainsi qu'en chapitre dans les communautés religieuses, le dimanche qui suit le jour anniversaire de l'élection de Sa Sainteté Pie XI, c'est-à-dire le dimanche de la Quinquagésime, 10 février.

Fait et signé le vingt-cinquième jour de décembre, en la fête de la Nativité de Notre-Seigneur, l'an mil neuf cent vingt-huit.

† fr. RAYMOND-MARIE Cardinal ROULEAU, O.P., archev. de Québec.

(Suivent les noms de tous les archevêques et évêques du Canada.)

Dix-huit mois de service militaire en Afrique

(Suite)

Taza

Le 30 janvier, à l'aurore, la colonne Groyer sortit de Taza, envoyée pour porter des vivres aux différents forts qui, depuis plus d'un mois, vivaient, on ne sait comment, bloqués par les rebelles et n'ayant aucune communication possible avec leurs compatriotes. Le colonel Groyer, le chef de l'expédition, était un vieux colonial, endurci et entraîné à toutes les ruses des tribus arabes; avec lui, le Quartier Général savait fort bien que la colonne de secours serait peut-être massacrée, mais pas avant que son devoir fût accompli jusqu'au bout. Il disposait, pour accomplir cette tâche, de 3,000 hommes, répartis comme il suit: 400 cavaliers, formés par deux escadrons de spahis et destinés à courir sur les côtés de la colonne, en vue de la protéger contre les embuscades toujours possibles; 2,000 fantassins, fournis par la Légion Etrangère, les Zouaves et les Tirailleurs algériens; 200 artilleurs, accompagnant les pièces de montagne, portées à dos de mulet; enfin, 400 soldats du Train des Equipages, chargés de conduire à bon port les vivres et munitions destinés aux forts bloqués par l'ennemi. Comme vous le voyez, la colonne, pour ne pas être très grosse, n'en possédait pas moins tous les éléments nécessaires à sa défense et à sa bonne marche.

Avant de partir, on tira au sort les places des détachements de cavalerie; le mien eut pour apanage la garde du flanc gauche de la colonne; j'avais pour chef un lieutenant, du nom de Aubry, avec qui je ne m'étais jamais entendu jusqu'alors. Il trouva la mort dans cette expédition et je dois rendre cette justice à sa mémoire que, du jour où nous fûmes en colonne, je n'ai jamais retrouvé un chef aussi bon et aussi précautionneux de la sécurité de ses hommes. Pour ma propre part, comme Européen, je reçus la mission d'assurer les liaisons entre mon détachement et l'état-major. Sur le moment, je fus littéralement enthousiasmé; je me voyais déjà chevauchant, sans la moindre inquiétude, faisant une véritable promenade militaire et chargé, pour m'occuper, d'une petite mission que je ne jugeai pas bien importante et qui devait me valoir beaucoup de liberté. C'est l'inconvénient des manoeuvres classiques, faites au cours de la vie de caserne, de ne pas enseigner aux jeunes soldats ce qu'est exactement la guerre Si, dans des guerres coloniales, comme celle du Maroc, un certain nombre de blancs on trouvé la mort, la faute en revient pour une bonne part à une lacune de l'instruction

Nous quittâmes donc Taza le 30 janvier, au petit jour, heureux comme des pinsons de quitter les baraquements où nous étions logés depuis plusieurs jours. A midi la colonne stoppa et on servit la soupe; nous ne pouvions déjà plus voir Taza et nous trouvions transportés dans les montagnes propices aux embuscades. Tout le monde était joyeux et ne pensait qu'à rire; quelques-uns, des Légionnaires en général, essuyaient leurs fusils, ternis par la sueur, et les caressaient comme de vrais amoureux. D'un bout à l'autre de la colonne, tout le monde était heureux et chantonnait tout le répertoire des élégantes chansons militaires que vous connaissez.

A une heure, nous nous remîmes en marche. En passant dans un verger, je fis avec le lieutenant Aubry une rafle d'oranges succulentes et qui étaient beaucoup plus à leur place dans nos musettes que dans les jardins des Arabes. Tout alla bien et, le soir, à la Grand'halte, on organisa un système de protection assez simple, de façon à ne fatiguer que le moins d'hommes possible et à conserver tout le monde frais et dispos pour les jours suivants. Je crois n'avoir jamais si bien dormi que cette première nuit en campagne et, le matin, mon pauvre Ali dut me secouer vigoureusement pour me faire comprendre qu'il était grand temps de faire toilette et de déguster le "jus", si je voulais être prêt pour l'heure du départ.

Nous repartîmes donc, prêts à une marche forcée; dans la nuit, une estafette avait pu rejoindre le colonel et lui avait dit que le fort de Beni Ouassin ne pouvait plus tenir et que les rebelles étaient décidés à lui donner l'assaut final dans les plus brefs délais. Il fallait donc arriver à temps pour épargner à ces hommes héroïques, qui vivaient ainsi isolés du reste des vivants, la mort affreuse que leur réservait les Riffains.

Dans l'après-midi, nous eûmes une émotion. Durant plus d'une heure, nous vîmes courir, tout le long des crêtes avoisinant notre piste, des Bédouins qui, montés sur des petits chevaux rapides, se gardaient bien d'approcher de nous. Durant quelques instants, nous pûmes nous demander si nous n'allions pas être attaqués à l'improviste, au beau milieu d'un défilé. Pour se débarrasser de cette escorte absolument inutile en la circonstance, on envoya un détachement de l'avant-garde leur donner la chasse. A peine les rebelles eurent-ils le temps de voir une cinquantaine de spahis se diriger vers eux qu'ils s'évanouirent, comme par enchantement. On ne les revit plus de la journée, mais nous étions dorénavant avertis que nous étions bel et bien surveillés dans tous nos mouvements et, comme tels, obligés de nous tenir constamment sur nos gardes.

Vers six heures, nous entendîmes un bruit de canonnade et de fusillade intense. Nous ne fûmes pas long à reconnaitre la petite voix de la mitrailleuse Hotchkiss et le ronflement de notre brave 75. L'explication était bien simple. Avertis de notre approche, les Riffains tentaient un dernier effort pour s'emparer du fort et massacrer sa garnison. Il fallait à tout prix, prévenir nos camarades que le secours approchait; immédiatement, nous mîmes une batterie de 75 en position et, à trois minutes d'intervalle, nous envoyâmes quatre salves bien suivies. Puis nous repartîmes, en activant encore l'allure, voulant arriver à temps.

La nuit était déjà tombée lorsque nous aperçûmes le fort, du haut d'un monticule. Pour signaler notre arrivée, nous lançâmes dans le ciel les trois fusées réglementaires, bleue, blanc, rouge. Nous reçûmes la réponse immédiatement. Aussitôt la colonne prit sa formation de bataille et un premier détachement de spahis fut envoyé avec une batterie d'artillerie et une compagnie de mitrailleurs montés, porter secours aux assiégés. Moins d'une demi-heure plus tard, nous entendîmes nos camarades canonner et mitrailler sans répit l'ennemi pris entre deux feux plus tôt qu'il ne le pensait. Un quart d'heure après, le calme était rétabli et on n'entendit plus que quelques coups de fusil, perdus dans la montagne. Cette fois encore, le fort de Beni-Ouassin était sauvé à la minute suprême, et, pour la deuxième fois, par une colonne Groyer. Il était huit heures lorsque nous entrâmes dans le fort, tout en fête pour nous recevoir, malgré la chaude escarmouche qui venait d'avoir lieu. Nous retrouvâmes là nos camarades du détachement de secours et nous constatâmes avec plaisir que personne n'avait reçu de blessure sérieuse et qu'il n'y avait que des égratignures tout à fait insignifiantes.

(A suivre)
SAINT-EVREMOND.
(Tous droits de reproduction réservés)

Avis aux Français

Recensement de la classe 1929

Le Consulat Général de France au Canada invite les jeunes Français du Manitoba nés en 1909, ainsi que les omis des classes précédentes, à se mettre immédiatement en rapport avec le Consulat Général de France, à Montréal, en vue de leur inscription sur le tableau de recensement de la classe 1929.

Par ordre,
L'Agent Consulaire de France,
J.-H. BOURGOUIN.

On demande la destitution des commissaires des grains

Ottawa — M. John Evans, (Rosetown) demande à la Chambre, dans une résolution qu'il vient d'inscrire au feuilleton des Communes, de destituer tout simplement les membres actuels de la Commission des grains qui n'ont plus la confiance des provinces de l'Ouest, pour les remplacer par d'autres.

Cette résolution est un écho des critiques acerbes qu'ont dirigées les Prairies contre les membres de cette commission, ces dernières semaines.

Nouveaux territoires pour les Etats-Unis

New-York—Le "New York Times", le "St. Louis Post Despatch" et leurs journaux associés annoncent que le commandant Richard-E. Byrd, dans une envolée faite avec deux avions, a découvert et cartographié en partie un vaste territoire dans l'Antarctique, dont il a pris possession pour les Etats-Unis, et l'a nommé, en l'honneur de sa femme, Terre de Marie Byrd.

Médecins consciencieux

— Pourquoi, docteur, tenez-vous à savoir ce que vos patients mangent? Est-ce que cela sert à établir vos diagnostics?

— Non, mais cela sert à établir mes prix.

L'A. C. M.

L'Association catholique des Malades, qui n'a pas encore un an d'existence, compte déjà 75,000 adhérents. Pour en faire partie il suffit d'envoyer son nom au centre de l'Oeuvre, 1180, rue Bleury, Montréal. Tout est gratuit.

Dans chaque paroisse, dans un grand nombre de familles, il y a des malades; s'ils acceptent la maladie avec résignation, s'ils correspondent aux grâces que ne manque jamais de leur offrir Notre-Seigneur, ils peuvent être des paratonnerres pour leurs familles, pour leurs paroisses, pour l'Eglise tout entière, ils peuvent travailler aussi efficacement que bien des missionnaires au salut du monde.

C'est qu'il n'est pas de prière plus efficace que la souffrance chrétiennement acceptée. Un mot, une oraison jaculatoire, un acte d'amour et de résignation sauvent plus d'âmes que bien des sermons souvent.

Cette vérité, et le fait qu'un grand nombre de malades oublient souvent de profiter de cette occasion de mériter pour eux-mêmes ou pour les autres, nous détermine à revenir aussi souvent que nous le pourrons sur ce sujet.

Puissent tous ceux qui souffrent, petits et grands, religieux et parents comprendre que la maladie, quelle qu'elle soit, petite ou grande, est envoyée par Dieu pour nous aider à mériter, à étendre son règne!

Nous essaierons de les y aider.

Conseils utiles

Pour nettoyer des chapeaux de feutre, on verse quelques gouttes de benzine sur une flanelle et l'on frotte le feutre, en ayant soin de passer la flanelle toujours dans le même sens. Lorsqu'un chapeau a reçu des gouttes de pluie, on en efface la trace avec une flanelle très chaude qu'on passe dans le sens du poil.

* * *

Pour nettoyer une casserole d'aluminium dont le fond a été brûlé, remplissez-la d'eau froide, ajoutez un oignon, et faites chauffer. Très rapidement, toute la matière collée au fond se détachera et montera au-dessus de l'eau, laissant la casserole aussi claire qu'elle l'était auparavant.

* * *

Les meubles de cuir peuvent être mis à neuf en les lavant avec du savon et de l'eau. Quand ils sont secs, appliquez un peu de vaseline en frottant bien avec la main. Laissez la vaseline jusqu'au lendemain matin, et alors polissez avec un linge doux.

* * *

Pour arrêter un saignement de nez, il suffit de s'étendre sur le sol tout de son long sur le dos, puis de rapprocher les bras du corps. En restant quelques instants dans cette position, l'écoulement sanguin s'arrête comme par enchantement. Ce remède paraît invraisemblable, mais que nos lecteurs l'essayent et ils seront surpris de la rapidité de l'effet.

Pour effrayer les oiseaux

Un fermier voulant effrayer les oiseaux qui dévastaient son jardin, fureta longtemps dans le grenier et enfin dit à sa femme:

— Je ne trouve rien.

Elle répondit:

— Pourquoi ne te sers-tu pas de l'habit noir que notre fils s'est acheté à son dernier voyage en ville?

— Allons donc, reprit le fermier. Je veux effrayer les oiseaux et non pas les faire rire...

Page Féminine

INFLUENCE DU TRAVAIL EXTERIEUR SUR NOS JEUNES FILLES

La femme, mêlée aujourd'hui à la société dans tous les domaines, méritait bien que l'on traitât quelques-uns de ses problèmes à la première Journée Sociale de Saint-Boniface. Mme William Raymond, que nos lectrices connaissent sous le nom de "Jacqueline des Erables", a été choisie pour étudier ce problème d'actualité: "L'influence du travail extérieur sur nos jeunes filles". Nous nous faisons un plaisir de reproduire en entier cet excellent travail dans la "Page Féminine".

L'honneur qui m'est fait de prendre une part active aux assises de la première Journée Sociale de Saint-Boniface est lourd de responsabilités. Nous devions être deux à le partager; je regrette que des circonstances incontrôlables se soient liguées contre vous et contre moi qui ai, je le crains, entrepris une tâche au-dessus de mes capacités. Je réclame par conséquent, toute l'indulgence de cet auditoire distingué pour le travail que je vais lui soumettre, consciente que je suis de ses lacunes aussi bien que de mon incompétence à les combler.

Appelée à traiter un sujet d'intérêt capital: "l'influence du travail extérieur sur nos jeunes filles", j'ai constaté que le plus difficile n'était pas de trouver matière à dissertation, mais bien de juger d'une façon équitable cette question qui prête à tant de divergences d'opinion.

Plus je me pénétrais de son importance, plus nette devenait mon impression d'avoir à tirer de cette étude des conclusions plutôt déprimantes. Mais au fait, les conclusions, ce n'est pas mon affaire, ayant assez de me débrouiller avec mes arguments.

J'ai essayé sincèrement de me ranger du côté de ceux qui voient d'un oeil favorable l'intervention de la femme dans les emplois publics. Mon humble expérience, jointe aux considérations des différents auteurs consultés, ne me permet pas de voir en quoi elle peut être d'une si grande utilité, en général, en ce qui concerne la famille, la société et la race.

L'Eglise, toujours soucieuse du bien-être de ses enfants, fait dire à Léon XIII, lorsque dans son encyclique "Rerum Novarum", il parle catégoriquement, au double point de vue doctrinal et économique de la condition de la femme ouvrière, ceci:

"Les femmes ne sont pas faites pour certaines occupations. L'ouvrage de la maison convient seul à leur nature et à leur constitution, ce pendant qu'il est une sauvegarde pour leur vertu, préside à la bonne éducation des enfants et au bien-être de la famille."

Léon XIII ne fait rien de plus que sanctionner l'ordre établi par Dieu dès les premiers jours de la création, lorsque après la chute de nos premiers parents, il les condamne à la peine justement méritée. A Adam il dit: "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front." A Eve: "Tu enfanteras dans la douleur." Comme on le voit, la nature du châtiment est clairement définie, et diffère absolument l'une de l'autre.

Féminisme vrai ou faux

Qui nous dira les causes qui ont déterminé, si tard dans l'existence humaine, ce bouleversement d'une loi vieille comme le monde? Elles varient à l'infini. Chaque individu n'apporte-t-il pas sa part inconsciente de responsabilités dans l'évolution des êtres et des choses à travers les siècles? Qu'est-ce alors si elle est consciente?

Quoi qu'il en soit, le vingtième siècle, fécond en inventions qui ont auréolé le génie de l'homme, aura vu éclore par contre, de fameuses utopies dont le féminisme n'est pas loin de la tête. Or, vous savez tous que le féminisme, celui qui ne doit pas être, est une doctrine moderne, libératrice du soi-disant joug qui diminue la femme, la soumet à des occupations terre à terre, la rend esclave du soin de la famille et de l'entretien de la maison, entre les quatre murs de laquelle elle est forcément confinée la majeure partie de sa vie, paralysant injustement ses aptitudes et ses dispositions à rivaliser avec l'homme dans les carrières libérales.

Sont féministes non seulement ceux qui favorisent l'accès des femmes dans la vie publique, mais tout autant ceux qui exaltent les bienfaits du travail extérieur sous toutes ses formes, contribuant souvent ainsi à faire de la femme un être déclassé, dépouillé à la fois de sa personnalité propre et des prérogatives qui en font le charme et la dignité.

Nous ne sommes cependant pas si extrémiste que nous ne nous rendions aux raisons multiples qui, étant données les exigences de l'heure actuelle, nécessitent et ennoblissent le travail extérieur de la femme. Loin de là, car il existe un féminisme véritable qui devait éveiller chez elle sa conscience sociale qui fait que, dans les luttes qui se livrent de nos jours autour de notre religion, elle n'a pas le droit de rester désintéressée. Le Père Forest, Dominicain, dans une conférence sur l'Action sociale de la femme, précisément, est au point lorsqu'il dit: "C'est en tant qu'épouses et mères que nous leur demandons de tenir les yeux ouverts sur cette société où vivent leurs maris et où leurs enfants seront jetés demain." Il est donc essentiel que nous nous tenions au courant des événements importants qui se déroulent dans le monde, pour notre profit personnel et le profit de ceux qui, dépendant de nous, ont le droit de compter sur la somme de nos informations pour dissiper leurs doutes, confirmer leurs raisonnements ou les contredire, s'il y a lieu, avec preuves à l'appui.

Donnant les meilleurs moyens d'efficacité de l'Action sociale de la femme, le Père Forest ajoute: "Pendant que l'esprit de l'homme est de plus en plus absorbé par les problèmes financiers, industriels et autres semblables, l'attention de la femme devra se concentrer au contraire sur ceux qui regardent la religion, la famille et la morale. Il ne s'agit pas d'une division de travail, mais d'une division d'orientation." Pour conclure, il prédit une période d'adaptation du féminisme longue et périlleuse. Nous regrettons trop le passé et ne préparons pas assez l'avenir. "Mais il appartient aux femmes qu'il y ait dans le monde de demain, un peu plus de lumière, de justice et d'amour."

Est donc vraie féministe la femme qui, pour des raisons d'ordre social ou de charité chrétienne, tend à développer ses plus hautes facultés, afin de gagner sa vie honorablement, ou de subvenir à des besoins de famille, ou encore pour sauvegarder son indépendance et sa vertu. Vraie féministe est également la jeune fille qui, sentant l'attrait du cloître dont le plus clair revenu est la dot règlementaire de ses membres, demande au travail extérieur ce que ses parents ne pourraient lui remettre sans priver du nécessaire ses frères et soeurs. Et celle-ci qui remplace un père malade ou disparu, et cette autre qui paie l'instruction d'un petit frère, d'une petite soeur? Il ne manque certes pas d'exemples de ces dévouements, de vies sacrifiées qui détournent forcément la femme de son rôle et qui n'en méritent néanmoins qu'une plus haute considération.

Mais que ces raisons de travail obligatoire cessent d'exister, pourquoi ne se retirerait-elle pas, en faveur d'un père sans travail, tandis qu'elle ferait converger son désir de se dépenser, vers les oeuvres sociales? Car si le travail extérieur est nuisible en soi, l'oisiveté à la maison est inconcevable, et entraîne tout autant sinon plus, à de graves désordres. Le temps libre qu'on y peut trouver pourrait être employé de tant de façons diverses, soit seule, ou en s'associant à des sociétés de charité, à faire du bien autour de soi, à visiter les pauvres et les malades, ce qui vaudrait infiniment mieux que de gaspiller sa vie et ses activités à courir les étalages, les théâtres, les réunions mondaines où l'on s'amuse, mais dont l'abus risque fort d'atrophier le coeur, de fausser la conscience et de nous enlever le sens du devoir.

Il n'en reste pas moins certain que le but poursuivi par la jeune fille qui travaille, fût-il des plus louables, peut conduire à des résultats lamentables. Tout dépend des tempéraments, de l'éducation, de la formation morale, de l'ambiance, des occasions.

Je me rappelle bien — et je ne suis pas si vieille — les préjugés qu'on nourrissait naguère dans notre province de Québec à l'égard des jeunes ou vieilles demoiselles qui devaient, par leur gain, assurer leur existence ou aider au soutien de leurs familles. Ces préjugés étaient bien peu chrétiens en vérité, et injustifiés, puisque ces personnes avaient droit au respect de tous, et par la mission qu'elles avaient à remplir respectivement, et par la réputation intacte dont elles avaient un soin jaloux. Or, en y pensant bien, n'était-ce pas plutôt l'idée du travail pour la femme qui répugnait à l'opinion et l'intention des dangers qu'elles auraient à courir, et non celles qui devaient s'y astreindre?

(A suivre)

Le Carême et l'hygiène

La sainte quarantaine placée par l'Eglise à la fin de l'hiver et au commencement du printemps arrive, on ne peut plus à propos, pour satisfaire à l'hygiène du corps aussi bien qu'à la sanctification de notre âme. L'hiver est, de toutes les saisons, celle où l'on commet le plus de fautes contre l'hygiène. Confinés dans des maisons surchauffées, nous respirons un air usé et malsain. Les heures consacrées au travail sont plus courtes et c'est durant cette saison que l'on fait plus grasse chère et que l'on prend le moins d'exercice. Alors, nos organes digestifs se congestionnent, s'alourdissent et le mauvais fonctionnement qui en résulte a un retentissement pénible sur tout le système.

Les rigueurs atténuées du carême arrivent comme une bienfaisante correction à ces inconvénients et le changement de régime que l'on nous impose, la diète opportune qui succède aux jours d'abondance et d'abus gastronomiques reposent notre système, déchargent nos organes de la pléthore qui les surcharge et les fatigue.

Il faut donc accepter ces lois de l'Eglise sans crainte, parce qu'elles concourent à une double fin, dont bénéficient à la fois notre âme et notre corps.

Après ces quarante jours d'abstinence et de jeûne considérablement atténué, nous faisons cette constatation qui nous étonne: nous nous portons mieux qu'au commencement du carême. Nous sommes plus alertes, le jeu de nos organes fonctionne plus facilement, notre esprit est plus libre et plus vif.

Alors, avec le renouveau de la nature, le chaud soleil et les brises plus douces, nous recommençons une vie plus facile et plus agréable.

La fausse modestie est le dernier raffinement de la vanité. — La Bruyère.

Nous avons plus de force que de volonté et c'est souvent pour nous excuser à nous-mêmes que nous nous imaginons que les choses sont impossibles. — La Rochefoucauld.

"Je veux", c'est le mot le plus rare qui soit au monde quoique le plus fréquemment usurpé; mais quand un homme en a le secret terrible, qu'il soit pauvre aujourd'hui et le dernier de tous, soyez sûrs qu'un jour vous le trouverez plus haut que vous. — Lacordaire.

CAUSERIE

Mes chers petits-enfants,

En 1870, le gouvernement italien dépouillait le Souverain Pontife de son pouvoir temporel et confisquait, au profit de l'Etat, ses propriétés. Pour protester contre cette injustice, les papes qui se sont succédé depuis sur le trône de saint Pierre — Pie IX, Léon XIII, Pie X, Benoît XV et Pie XI — se constituèrent prisonniers volontaires et ne quittèrent plus le Vatican.

Mais l'heure de Dieu vient de sonner. Mussolini, l'homme d'Etat éminent qui dirige les destinées de l'Italie, et le Saint-Père, en sont venus à une entente par laquelle le gouvernement italien rétablit le Vicaire de Jésus-Christ dans tous ses droits de souverain temporel, reconnaît sa liberté et son indépendance et lui accorde un territoire où il jouira des mêmes prérogatives qu'un roi.

De nouveau flotte donc sur la "Cité Vaticane" le drapeau aux blanches couleurs! Le monde catholique est dans la jubilation! De tous les coeurs montent un hymne de reconnaissance vers le ciel et des acclamations enthousiastes vers le Chef visible de l'Eglise: Pie XI, Pape-roi. Que vos âmes vibrantes s'unissent à ces chants d'actions de grâces et que le cri "Vive le Pape-Roi!" jaillisse de toutes vos lèvres d'enfants!

Le Pape, mes chers petits amis, est sur la terre notre "Jésus visible", celui qu'on voit, qui représente le Jésus vivant de l'Eucharistie. Aussi lui devons-nous le plus profond des respects et un amour immense, dévoué, tendre qui doit nous porter jusqu'au martyre, si c'était nécessaire, pour sceller notre soumission parfaite et notre attachement inébranlable.

Souvenez-vous toujours de cet axiome: "Rome a parlé, la question est tranchée", ce qui veut dire que le Pape, représentant Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre, ses conseils sont pour des catholiques dignes de ce nom des ordres et ses ordres formels des lois qu'on ne peut discuter, auxquelles on peut encore moins désobéir, sous peine de péché grave.

Aimez donc le Souverain Pontife d'un amour tout filial, aimez-le toute votre vie, et en cette année 1929, qui marque le 50ème anniversaire de son ordination sacerdotale et le septième de son couronnement, prouvez-lui votre grande tendresse en répétant chaque jour cette invocation: "Seigneur Jésus, couvrez de la protection de votre divin coeur notre très Saint-Père le Pape; soyez sa lumière, sa force et sa consolation." (300 jours d'indulgence chaque fois).

MERE-GRAND.

Résolution du mois — Je serai plus recueilli dans mes prières.

Principales fêtes de mars — Le 19 mars, saint Joseph. "O saint Joseph, faites que nous menions une vie sans tache, et qu'elle soit toujours à l'abri, sous votre patronage." — Le 21 mars, les Rameaux. — Le 25 mars, l'Annonciation de la T. S. Vierge. — Le 28 mars, jeudi saint. Allons au tabernacle visiter Notre-Seigneur. — Le 29 mars, vendredi saint. — Le 31 mars, Pâques.

Le Coin des Enfants

Un conte par semaine

BLANCHE NEIGE

On était en hiver. Une épaisse couche de neige couvrait toutes les choses. Des enfants jouaient dans la rue et faisaient des boules de neige. Insensibles au froid qui les piquait aux joues et au nez, ils couraient avec des rires et des cris.

De leur fenêtre, un paysan et sa femme regardaient ces jeux d'enfants. Soudain, la femme se mit à pleurer.

— Pourquoi pleures-tu?

— Comment ne pas pleurer! Nous sommes déjà vieux et nous n'avons pas d'enfants. Nous ne connaîtrons pas cette joie.

— Ne pleure pas, vieille. Viens, sortons aussi. Nous ferons une fille de neige.

Ils sortirent et firent avec beaucoup de soin une fille de neige: ses bras, ses jambes, sa tête, son petit corps étaient parfaits.

Tout à coup, cette poupée de neige s'anima. Ses yeux devinrent bleus, elle sourit et tendit aux vieux ses bras blancs.

— Regarde, regarde, cria la femme: notre poupée de neige vit.

Le paysan n'en croyait pas ses yeux.

— C'est le bon Dieu qui nous envoie cette consolation pour notre vieillesse. Prends vite notre fille, vieille, et emmène-la à la maison.

Ils entrèrent chez eux avec la fillette, ne se lassant pas de l'admirer, de la caresser, de l'embrasser.

Après de longues réflexions pour trouver un nom à leur fille, ils décidèrent de l'appeler Blancheneige.

Ils vivaient très heureux tous trois.

Blancheneige grandit beaucoup tant que dura l'hiver, et elle devint la plus belle fillette du village. Elle était gentille, caressante, bonne, obéissante. Elle chantait toujours. Ses parents l'aimaient beaucoup.

L'hiver passa. Le soleil printanier réchauffait la terre; déjà les champs verdissaient et les prairies fleurissaient. Mais Blancheneige ne se réjouissait pas de l'arrivée du printemps. Plus il faisait chaud, plus elle devenait triste, et elle se cachait dans l'ombre.

Sa tristesse s'accrut quand la chaleur de l'été se fit sentir.

— Qu'a donc notre Blancheneige, pensaient les vieux paysans. N'est-elle pas malade! Elle ne chante plus, on n'entend plus son doux gazouillis; sa gaieté est disparue.

Les vieux avaient beaucoup de chagrin et cherchaient en vain comment ils pourraient guérir leur fille.

Les jours où le soleil était chassé par de gros nuages noirs poussés par le vent, elle se reprenait à sourire et à parler un peu; mais quand se montrait le beau soleil si cher à tous les enfants, elle se cachait craintivement.

Blancheneige attendait avec impatience le retour de l'hiver.

A la Saint-Jean, tout le monde courut au bois.

— Viens te promener avec nous, Blancheneige, lui dirent ses amies qui l'entraînèrent.

Les fillettes chantaient et la belle voix de Blancheneige couvrait celle de ses compagnes.

Le soir tomba avec la fraîcheur des bois, Blancheneige s'amusait et ne voyait pas le malheur arriver.

On alluma des feux de joie, on sauta par-dessus en chantant et en riant. Incommodée par la chaleur du bûcher, Blancheneige se tenait à l'écart.

— Blancheneige, petite amie, viens avec nous, ne nous quitte pas, lui criaient ses compagnes.

Alors, Blancheneige prit son élan et sauta au-dessus du bûcher, mais elle toucha la flamme et fondit subitement.

Ses amies entendirent une plainte triste et virent disparaître un nuage léger.

On apprit aux vieux parents la mort de leur fille de neige. Leur chagrin et leurs larmes faisaient peine à voir.

(Conte populaire russe)

A MES PETITS-ENFANTS

Aux chers petits correspondants dont les noms suivent: Mélina Payette, Antoinette et Victoria Dumaine, Blanche Marcoux, Marguerite Mahé, Marguerite Prairie, Marie Perron, Edmond Tougas, Alice Blanchette, Ephrem Bohémier, Lucien Gauthier, Laure Desautels, Corinne L'Heureux, René Demers, Théodore Hupé, Rosario Demontigny, Elie-Anne Girard, Aline Bohémier, Georgette Lascelle, Georgine Beaudry, Eveline Gauthier, Alice Mondor, Omer Demers, Angéline Magnan, J.-Eugène Perron, Aurore Laurin, Wilfrid Perron, Marcel Bédard, Céline Desautels, Jeanne Tétreault, Marthe Bureau, Thérèse Desautels, Gérard Bernier, Blanche Kenny, Anna Balcaen, Marie-Ange Lord, Albert Parent, Agnès Emond, Verna Paton, Maurice Girard, Cécile Granger, Jeanne Girard, Léo Girard, Raoul Boisjoli, Michel Morin, Mathilde Verrier — Mère-Grand dit un merci bien tendre pour les pensées jolies, gracieuses et délicates qu'ils lui ont écrites; elle espère que tous les petits "grippés" sont maintenant sur pied ou en bonne voie de guérison.

Certaines circonstances nous obligent à supprimer le "Courrier" d'ici quelques mois. Mes fidèles petits amis ne m'en voudront pas trop de leur causer cet ennui temporaire et ils garderont au "Coin", en dépit de ce contretemps, toute leur sympathie et leur attachement.

Mère-Grand ne peut se décider cependant à faire le sacrifice de vos confidences si gentilles et si vous êtes vraiment de bons petits garçons, de bonnes petites filles, vos lettres continueront à lui parvenir nombreuses, confiantes, amicales. Je publierai chaque mois la plus jolie, la mieux soignée, ainsi que les noms de tous ceux qui m'auront écrit.

MERE-GRAND.

CONCOURS DE MARS

Grades 1 à 7

Racontez la meilleure action que vous ayez accomplie pendant le Carême — ou: Dites à quoi servent vos poches? N'en faites-vous pas souvent de petits magasins où entrent toutes sortes d'objets? Votre maman ne vous réprimande-t-elle pas à ce sujet?

Grades 8 à 12

Faites la description de votre village. Pourquoi l'aimez-vous? En quoi est-il plus beau et plus agréable que ceux des environs? — ou: Racontez un souvenir d'enfance dont vous avez conservé le souvenir précis.

Les réponses devront arriver le 23 mars.

Note

Un lecteur de la *Liberté*, Français d'origine et demeurant à Saint-Norbert, a bien voulu nous adresser deux boîtes de timbres pour l'Oeuvre de la Sainte-Enfance. Cet abonné généreux nous obligerait en voulant bien nous envoyer son nom, malheureusement égaré dans l'avalanche de timbres qui nous est arrivée par le même courrier, ce qui nous permettrait de lui prouver notre vive gratitude d'une manière plus tangible.

MERE-GRAND.

La Sainte-Enfance

Nouvelle souscription

Afin de satisfaire aux désirs de mes petits-enfants, je commence aujourd'hui une nouvelle souscription qui restera ouverte tant que nous n'aurons pas atteint le montant fixé: $5.00.

Victoria Dumaine	$ .15
Antoinette Dumaine	.15
Gérard Dumaine	.10

MES PETITS ENFANTS M'ÉCRIVENT...

Chère Mère-Grand,

Je suis content de venir aujourd'hui causer avec ma bonne Mère-Grand. Soeur Boulet nous fait toujours la classe; elle nous a donné les concours; j'aurais pu faire mieux, je crois, si j'avais mieux étudié.

Nous avons bien du plaisir de ce temps-ci, nous patinons et nous jouons au loup sur la côte. Ca ne monte pas très bien, surtout quand c'est un petit loup, il ne grimpe pas facilement, car il ne peut pas atteindre les arbres avec ses bras. Aussi nous rions de lui... Nous avons tant de plaisir que les récréations ne sont jamais assez longues.

Il y a beaucoup d'élèves qui sont malades et qui ont manqué la classe. Nous sommes 48 élèves et il y en avait seulement 26 à la classe avant les vacances.

Bonjour, chère Mère-Grand, je prie pour vous quand je prie pour ceux que j'aime.

Votre petit garçon,
Wilfrid PERRON.

Sainte-Anne des Chênes, Man.

* * *

Ma chère Mère-Grand,

Vous rappelez-vous il y a deux ans, avoir reçu une lettre de moi? C'était maman qui avait écrit pour moi, car je ne savais pas encore écrire. Je vous avais promis de vous écrire plus tard, et je viens aujourd'hui accomplir ma promesse.

Chère Mère-Grand, vous êtes bien bonne d'écrire d'aussi jolis contes sur la Liberté pour nous, je vous en remercie beaucoup. Il y aura un an au mois d'avril que je vais à l'école; je suis dans le grade II et à la tête de ma division pour le français, mais pour l'anglais, j'ai beaucoup de misère. J'aime bien ma maîtresse, elle s'appelle Mlle Rosa Jeanson.

Notre petit bébé, Lucien, a eu deux dents hier, je vous assure que ça le rend braillard; il n'a que six mois.

Aujourd'hui, je ne suis pas allé à la messe, parce que j'ai le rhume, mais mon oncle, qui y est allé, nous a dit que M. le curé avait perdu connaissance en prêchant. Maman nous a fait dire le chapelet pour qu'il guérisse au plus vite.

Pour ma première lettre, ça doit être assez, n'est-ce pas, bonne Mère-Grand? Je vous embrasse comme je vous aime.

Blanche MARCOUX.

Lorette, Man.

L'EVANGILE

IIIe dimanche de Carême

(S. Luc, XI, 14-28)

En ce temps-là, Jésus chassa un démon du corps d'un muet: et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Béelzébub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige dans le ciel. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Béelzébub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi nous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté; mais s'il en survient un autre plus fort que lui, qui le renverse, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il mettait sa confiance, et il partagera ses dépouilles. Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi dissipe. Lorsque l'esprit immonde est sorti d'un homme, il parcourt des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point; il dit alors: Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti. Il y revient, et la trouve nettoyée et ornée. Aussitôt il va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui; ils entrent dans cette maison, ils y demeurent, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. Au moment où il disait ces choses, une femme, élevant la voix au milieu du peuple, lui dit: Heureuses les entrailles qui vous ont porté et les mamelles qui vous ont allaité! Jésus reprit: Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent!

Calendrier de la semaine

Jeudi 28 février — S. Romain.
Vendredi 1er mars — S. Aubin.
Samedi 2 — S. Simplice.
Dimanche 3 — IIIe de Carême.
Lundi 4 — S. Casimir.
Mardi 5 — S. Théophile.
Mercredi 6 — Ste Colette.

Autour de la Ferme

Encore le trèfle d'odeur

Voici la suite des expériences faites, l'an dernier, sur le trèfle d'odeur comme fertilisant, à Saint-Jean-Baptiste. Nous répétons avec plaisir que nous devons cette enquête à l'un des jeunes de l'A. C. J. C. du Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste:

M. Ambroise Bérard a récolté 31 minots de blé à l'acre sur un retour de trèfle d'odeur, pendant que sur le labour d'été il ne prenait que 23 minots à l'acre. M. Bérard, en faisant connaître son expérience de 1928, ajoutait que tout son regret était de n'avoir pas connu plus tôt l'excellence du trèfle d'odeur comme fertilisant.

M. Alexandre Baril a récolté 21 minots de blé à l'acre sur un retour de trèfle d'odeur et 11 minots à l'acre sur le labour d'été.

M. Willie Bérard en est à sa première année d'essai du trèfle d'odeur comme fertilisant. Il a récolté 23 minots à l'acre sur un retour de trèfle d'odeur et 14 minots sur le labour d'été. Dans la vieille terre, il n'a récolté que 10 minots à l'acre.

M. Frédéric Marion a récolté 25 minots à l'acre sur un retour de trèfle d'odeur et 20 minots sur le labour d'été. Remarque faite par M. Marion lui-même: son labour d'été était en parfait ordre et n'a pas souffert de l'abondance de l'eau à cause de la hauteur de la pièce.

Avions-nous tort d'affirmer que la culture du trèfle d'odeur, comme fertilisant, est une véritable mine d'or restée à peu près inexploitée par trop grand nombre des nôtres jusqu'ici. C'est une moyenne de $500 par cent acres de culture qui a été sacrifiée. Se fait-on une idée de la somme que cela représente pour nos dix mille cultivateurs? Cela veut dire une perte de cinq millions de piastres par année, et nous croyons être au-dessous de la réalité en faisant cette assertion. Combien de fils de cultivateurs nous eussions pu établir sur de bonnes terres avec ces sommes!

Que d'argent et d'avantages perdus pour avoir été lents à la détente, — car il y a bien quinze ans que nos conférenciers agricoles, le regretté M. l'abbé Jutras et M. Isidore Villeneuve, nous prêchent la valeur du trèfle d'odeur comme fertilisant pour les terres, sans compter ses qualités précieuses pour le troupeau.

Ne tardons pas davantage à mettre la main dans le trésor, puisqu'il est si facile de le faire.

CULTIVATEUR.

COMMENT TRANSFORMER NOS CAMPAGNES...

(Suite)

Surprise générale

Comme on a beaucoup parlé de la fameuse "question des poules" dans les familles, depuis quelques semaines, c'est dire que, le soir de la séance, la salle paroissiale est remplie. Et l'on s'émerveille de voir le "garçon d'un tel", le "garçon de tel autre" s'exprimer en public avec autant d'aisance, se poser des questions entre eux et se donner la réplique, puis inviter ceux qui, dans la salle, auraient des objections à faire, de ne point se gêner. Les jeunes gens sont fiers d'eux-mêmes, et les parents sont fiers de leurs fils... Et si le prêtre a eu la prévoyance d'inviter l'"agronome du district" à venir faire les mises au point, celui-ci trouve devant lui — ce qui n'arrive pas toujours — un auditoire exceptionnellement préparé à l'écouter et extraordinairement sympathique. S'il sait en profiter, lui non plus ne prêchera pas dans le désert...

Dès ce moment, la cause du "cercle d'étude rural" est gagnée auprès du curé, auprès des familles, auprès des jeunes gens... Et ce n'est pas plus difficile que cela à établir et à mettre en marche.

Aussitôt que le cercle fonctionne normalement, il produit ses effets immanquables: la curiosité intellectuelle des jeunes s'éveille de jour en jour et leur sens pratique se développe. A tour de rôle, on passe en revue les questions les plus attrayantes et les plus urgentes, et bientôt l'on se trouve en face d'un petit groupe très éveillé, pas trop mal renseigné, et qui brûle — les jeunes sont pleins d'ardeur — de se mettre à l'oeuvre et de faire de la besogne. Si l'on ne néglige pas de leur fournir l'occasion d'agir en commun en se distribuant les tâches, de se charger de quelque organisation pas trop compliquée: fête de Dollard, de la Saint-Jean-Baptiste, pèlerinage à quelque sanctuaire, etc., ils apprennent à se débrouiller, à prendre confiance en eux-mêmes et à agir de concert. Et l'on s'habitue autour d'eux à les voir prendre diverses initiatives, à les voir réussir dans leurs petites entreprises, et d'instinct on leur fait confiance et on se tourne vers eux et l'on compte sur eux quand il y a quelque chose à faire.

Résultats qu'on obtient

On empêche un groupe des plus intelligents jeunes hommes, dans la paroisse, de retomber parmi les illettrés. On les incite à lire, à écrire, à se renseigner sur les choses de leur profession — ce qu'ils n'auraient point fait sans cela. On développe leur curiosité intellectuelle et on les habitue à exprimer convenablement leur pensée en public. Si l'on nomme, à chaque séance, deux d'entre eux pour relever vers la fin des impropriétés de langage qu'ils ont remarquées, on a un bon petit dessert pour terminer: la langue et la prononciation française ne s'en porteront pas plus mal.

Et si l'on passe ainsi en revue les questions agricoles les plus urgentes dans la paroisse, il est bien évident qu'on sème de bonnes idées dans la tête des jeunes et des vieux, des jeunes surtout, et c'est ce qui importe. Par comparaison avec ce qui se fait ailleurs, ils comprendront facilement que tout n'est pas parfait dans les méthodes en usage autour d'eux, et ils auront vite des ambitions de progrès peut-être démesurées pour l'heure. Dans deux ou trois ans, les plus anciens du cercle de l'A. C. J. C. ayant des idées, pouvant manier la parole, sachant écrire, très au courant des nouvelles méthodes de culture, seront déversés dans le "cercle agricole", avec le désir de tout transformer pour le mieux. Et c'est alors que commencera la besogne pratique... Et il n'y a guère d'espérance qu'elle commence sérieusement... sans cela.

Demain donc, ces jeunes gens qui grandissent vite, dirigeront le cercle agricole, et il y aura du changement... pour le mieux. Après-demain, ils seront à la commission scolaire, à la fabrique d'église, au conseil municipal, etc., et il y aura encore du changement... pour le mieux. D'autres auront pris leur place au petit cercle d'étude rural, se préparant à continuer leur oeuvre et, à cause de cela, l'avenir de la paroisse sera assuré à tous les points de vue. Que les curés de sept ou huit paroisses voisines aient ainsi leur "cercle d'étude rural" et, dans quatre ou cinq ans, la région tout entière sera en merveilleux progrès. Que les cercles se multiplient dans la province, que notre jeunesse se prépare aux tâches de demain, et au point de vue agricole et à maints autres points de vue, l'avenir du Canada français paraîtra plus rassurant.

En attendant qu'on trouve mieux

Si l'on trouve mieux, pour la jeunesse rurale, qu'on y recoure; si l'on ne trouve pas mieux, qu'on utilise donc intelligemment ce que l'on possède. Mais, de grâce! que l'on fasse quelque chose d'approprié aux besoins évidents. Il est pénible de voir se gaspiller le capital humain, si précieux, et qu'avec un peu de prévoyance et d'attention, on pourrait rendre, en bien peu de temps, si fructueux. Ces constatations ne diminuent en rien le mérite de ce qui a été fait jusqu'à présent, par le gouvernement provincial et l'initiative privée, pour les ruraux et la cause agricole. Elles indiquent très simplement qu'il reste encore beaucoup à faire, et qu'il y a, dans le système en vigueur, des points désastreusement faibles qu'on pourrait fortifier à très bon compte et qu'on a tort de ne point chercher à fortifier.

Emile DUMAIS.

QUEBEC SE FAIT DAMER LE PION PAR LE MANITOBA

La vieille province a perdu le premier rang pour la qualité de la production dans l'industrie laitière

Nous lisons dans la "Presse" de Montréal, sous la signature de son chroniqueur agricole Agricola:

Dans son édition du 30 janvier 1929, une journal de Winnipeg (la Liberté) donne un rapport assez détaillé de la convention de l'industrie laitière du Manitoba.

Sous l'entête: "Notre beurre toujours au premier rang", le rapport débute par les deux phrases suivantes: "Les fabricants de beurre du Manitoba ont gagné 55 pour cent des premiers prix et 46 pour cent de tous les autres prix offerts en Canada en 1928. C'est la déclaration qu'a faite L.-A. Gibson, secrétaire-trésorier de leur association à la convention de l'industrie laitière tenue la semaine dernière à l'hôtel Royal Alexandra".

Que nos frères du Manitoba aient raison d'être fiers de leurs succès en industrie beurrière, certes, nous le reconnaissons volontiers. Les débuts en industrie laitière de la province soeur ne datent pas de très loin; ils ont marché à pas de géant dans la voie du progrès et de l'amélioration. Nous pensons être fondés à croire que ce sont nos gens, partis de la province de Québec, qui ont introduit là-bas la pratique de cette belle industrie.

Notre province fut longtemps à la tête des provinces du Dominion par sa production beurrière, tant par la quantité que par la qualité de nos produits. Nous détenons encore le record de la production quantitative, mais hélas! nous avons perdu le record de la qualité, dont nous avions raison d'être fiers. Et nous nous demandons pourquoi nos fabricants de la province de Québec ne reprendraient pas le premier rang. Il est, croyons-nous, parfaitement admis que la province de Québec possède tout ce qu'il faut pour donner une bonne production de qualité supérieure. Nous avons de bons troupeaux, des patrons expérimentés. Nous avons des pâturages nombreux garnis d'herbe tendre et succulente de nombreuses sources d'eau de haute qualité nous sont fournies par nos montagnes. Nous avons une école d'industrie laitière qui a fait ses preuves; nos fabriques, plus importantes sont aujourd'hui beaucoup mieux installées qu'elles l'étaient.

Nous ne voyons pas de raison pourquoi la province de Québec se laisse surpasser. Nous ne voyons pas quels avantages particuliers peut posséder la province du Manitoba pour qu'elle puisse nous devancer. Nous serions-nous enlisés dans la routine pour que nos jeunes soeurs viennent nous damer le pion? Il ne le faudrait pas. Notre province a le devoir de marcher de l'avant. Nous avons été les premiers à développer cette industrie au pays, nos agriculteurs s'en sont bien trouvés, nous y avons remporté de brillants succès, mais nous n'avons pas le droit de rétrograder, nous devons persévérer et marcher toujours de l'avant. Un effort s'impose, même, pour que nous arrivions à reconquérir la place qui nous appartient, la première.



Cuisine maigre

Le carême fait réfléchir la maîtresse de maison; pendant ce temps de l'an, l'économie domestique doit un peu changer, car il faut pourvoir au menu de six repas maigres, chaque semaine.

Il arrive souvent que l'on entend dire: "Comme le carême est ennuyeux, comme il est difficile de varier les repas du mercredi et du vendredi! Toujours du poisson, toujours la même chose. Les personnes qui parlent ainsi ne réfléchissent pas que la viande aussi c'est "toujours la même chose", et qu'il y a autant de variétés de poissons présentables que de rôtis. La plupart des gens, malheureusement, n'en connaissent qu'une ou deux, qu'ils apprêtent toujours de la même manière.

Ceux qui l'aiment (pourquoi tous ne l'aimeraient-ils pas?) sont bien d'accord pour proclamer le saumon, le homard, les crevettes et les huîtres aussi délicats que la perdrix, le poulet ou l'orignal.

Il y a d'ailleurs une infinité de manières de préparer le poisson: qu'il soit rôti, bouilli, servi en sauce, en salade ou en pâté. Le poisson, néanmoins, ne constitue pas la seule ressource de la ménagère pour distraire l'attention de la famille de la rigueur du carême. Les légumes, toujours si profitables, joueront un plus grand rôle dans la préparation du repas maigre. Que de combinaisons possibles avec le concours constant des oeufs, du fromage, du beurre, de la crème et du lait. Il est relativement facile de préparer un dîner complet sans qu'y paraisse un seul plat de viande.

Les pâtes alimentaires, telles que le spaghetti, le macaroni, les nouilles, permettent aussi à la ménagère d'ajouter un plat nourrissant à son menu. Préparées au fromage, au beurre, aux tomates, ou servies comme potage, les pâtes alimentaires sont goûtées de la majorité des gens.

Avec une attention plus marquée, un certain esprit d'invention, une bonne ménagère ne se soucie guère d'avoir à préparer des repas sans viande deux fois la semaine.

Le prix du ruban

Une charmante jeune fille accompagnée d'une grand'mère octogénaire, entre dans un magasin de nouveautés.

Un commis frisé, pommadé, la bouche en coeur, se précipite.

La jeune fille, après avoir choisi du ruban:

— Combien la verge, monsieur?

— Un baiser, répond le commis avec un sourire idiot.

— Très bien... donnez-m'en dix verges. Ma grand'mère va vous payer!..



LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.87⅛	$4.86⅔
Franc français	3.95	19.3
Belga belge	14.02	13.9
Franc suisse	19.42	19.3
Lire italienne	5.29	19.3
Couronne suédoise	26.97	26.8
Cour. norvégienne	26.92	26.8
Couronne danoise	26.92	26.8
Mark allemand	23.96	23.8
Cour. hollandaise	40.39	40.2

LE MARCHE

26 FEVRIER 1929

Bouvillons—	
Excellents	$8.50—$9.00
Bons	$7.75—$8.25
Moyens	$7.00—$7.50
Ordinaires	$6.00—$6.50
Taures de boucherie—	
De choix	$8.50—$8.75
Assez bonnes	$7.00—$8.25
Vaches de boucherie—	
De choix	$6.75—$7.00
Bonnes	$5.75—$6.50
Ordinaires	$4.75—$5.50
Pour conserves	$3.50—$4.50
Taureaux—	
De choix	$5.75—$6.25
Ordinaires	$5.00—$5.50
Boeufs—	
Bons	$5.50—$6.00
Moyens	$4.50—$5.00
Communes	$3.50—$4.00
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$7.25—$7.50
Bons	$6.00—$7.00
Taures à engraisser—	
De choix	$6.50—$8.75
Bonnes	$5.50—$6.25
Bouvillons engraissés—	
De choix	$7.50—$7.75
Bons	$6.50—$7.25
Veaux—	
De choix	$12.00—$13.00
Bons	$9.00—$11.00
Ordinaires	$6.00—$8.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$11.00—$13.00
Agneaux ordinaires	$8.00—$10.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$10.75
Très gras	$10.25
Lourds	$9.75
Très lourds	$9.25
Porc d'étal	$10.50
Légers	$10.50
Inférieurs	$7.50
Truies No 1	$8.25
Truies No 2	$8.00
Verrats	$6.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .40½
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .42
Premiers	$ .40
Seconds	$ .32
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.15
2 sacs de 49 livres	$4.20
4 sacs de 24 livres	$4.25
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.15
2 sacs de 49 livres	$4.20
4 sacs de 24 livres	$4.25
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.15
2 sacs de 49 livres	$4.20
4 sacs de 24 livres	$4.25
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.15
2 sacs de 49 livres	$4.20
4 sacs de 24 livres	$4.25
Alimentation—	
Son. La tonne	$28.00
Gru. La tonne	$28.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.70
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$14.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par La CIE PARENT, Limitée

Prix décharge à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 25 février 1929

GRAINS	Mardi 19 fev.	Merc. 20 fev.	Jeudi 21 fev.	Vend. 22 fev.	Samedi 23 fev.	Lundi 25 fev.
Blé No 1 Nord	1.30¾	1.31¼	1.31	1.30½	1.31	1.28¾
2 Nord	1.26¾	1.28	1.27¾	1.27	1.27½	1.25¾
3 Nord	1.22¾	1.23⅛	1.23	1.22¼	1.23¼	1.20¾
Avoine 2 CW	.72¾	.73½	.73½	.73¼	.73⅜	.72¾
3 CW	.63⅜	.64	.63¾	.63½	.63⅜	.62⅞
Orge 3 CW	.77½	.78⅜	.78¾	.78⅞	.79½	.78⅞
4 CW	.72¼	.73⅞	.73½	.73¼	.73½	.72¾
Lin 1 NW	2.06	2.08½	2.08	2.08	2.08	2.07¾
2 CW	2.01	2.03½	2.03	2.03	2.03	2.02¾
Seigle 2 CW	1.14⅜	1.15½	1.15¼	1.14⅜	1.15⅞	1.13¾
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.29¾	1.30¾	1.30½	1.29¾	1.30½	1.28¼
Avoine 2 CW	.70⅞	.71½	.71½	.71¼	.71⅜	.70⅞
Orge 3 CW	.77¼	.78¾	.78¾	.78⅞	.79½	.78⅞
Lin 1 NW	2.07	2.09½	2.09	2.09	2.09	2.08¾
Seigle 2 CW	1.14⅜	1.15½	1.15¼	1.14⅜	1.15⅞	1.13¾
Options						
Blé Mai	1.33⅞	1.34¾	1.34½	1.33⅞	1.34½	1.32
Juillet	1.35¼	1.36⅜	1.36¼	1.35¼	1.36	1.33⅞
Octobre	1.33⅜	1.34⅞	1.34½	1.33⅜	1.34⅞	1.32
Avoine Mai	.60⅞	.61½	.61½	.61½	.61⅞	.60⅞
Juillet	.60¾	.61¼	.61¼	.61	.61¼	.60⅞
Octobre	.55⅜	.56⅜	.56⅞	.56¼	.56⅜	.55⅞
Orge Mai	.80½	.81⅜	.81½	.81¼	.81½	.80⅞
Juillet	.79⅞	.80¾	.81¼	.80⅞	.80⅞	.79⅞
Octobre	.73½	.74	.74	.74	.74½	.73⅞
Lin Mai	2.10	2.12½	2.12	2.12	2.12	2.11¼
Juillet	2.07⅞	2.09⅞	2.10	2.09½	2.10	2.09¼
Octobre					2.09	2.09
Seigle Mai	1.17¼	1.19	1.18⅞	1.18¼	1.18⅞	1.16⅞
Juillet	1.15⅜	1.16⅜	1.16⅛	1.15⅜	1.16⅜	1.13⅞
Octobre	1.09⅞	1.11	1.11½	1.10½	1.10½	1.08½

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

N.-D. DE LOURDES

Nous ne saurions ne pas être fiers de l'intérêt manifesté par notre population pour l'obtention d'un programme français par radio une fois la semaine. La pétition, faite par notre Chambre de Commerce et signée par 140 des nôtres, a été envoyée à M. Maurice Goulet, préposé au service de radio à la Cie James Richardson. Nous espérons que beaucoup d'autres centres en ont fait autant. Donc, félicitations à tous.

• • •

MM. Louis Fouasse, Bazin et Henri Bruyère ont représenté notre Chambre de Commerce et la Section des Jeunes à la conférence des Chambres de Commerce de la province qui a eu lieu à Winnipeg les 11 et 12 courant. Ils nous donneront un compte rendu des choses très importantes qu'ils ont entendues, très prochainement sans doute.

• • •

C'est avec plaisir que nous avons vu Soeur Marie de Jésus nous revenir en bonne voie de guérison, après avoir subi une opération à l'hôpital de St-Boniface.

SOUTH JUNCTION

Notre quatrième partie de cartes fut encore un beau succès. M. Auguste Beaudry, assisté par les dames de la paroisse, nous servit un bon goûter. La somme de $76 fut le résultat de la soirée.

• • •

Mais il ne faut pas oublier la dernière partie de cartes de dimanche passé, donnée par nos célibataires de la paroisse. M. William Lecuyer, qui s'est dévoué toute la semaine pour cette occasion, y réussit avec un résultat de $145 pour la soirée. Le magasin de M. A.-O. Beaudry était bien décoré, et tous s'amusèrent très bien. De beaux prix furent donnés aux heureux gagnants. Des goûters de choix furent vendus à l'enchère. Il faut bien remercier M. Lecuyer et nos autres jeunes gens pour un si beau résultat.

• • •

On est décidé à bâtir une salle paroissiale, dont on a grandement besoin. Comme l'on a toujours fait jusqu'à présent, qu'on se donne la main, et avec l'aide de notre bon curé, tout marchera pour le mieux.

• • •

En visite, Mlle Anne Lafrance, de Pine Falls, chez sa soeur, Mme Arthur Gobeil.

BRUXELLES

Le 17 février, à 4 h. du matin, s'éteignait paisiblement, et munie des sacrements de notre religion, Mme veuve Joseph Hutlet. Elle avait gardé le lit pendant quatre semaines et était âgée de 84 ans et 10 mois.

Une multitude de personnes assistaient aux funérailles qui ont eu lieu le 19, à 10 h. du matin.

Les porteurs étaient: MM. Auguste De Pape, A. Baccus, E. Ledoyen, J. Foidart, D. Fiß et C. Bourdaud'hui.

Sept enfants survivent à la défunte pour pleurer sa perte: Emile Hutlet (Bruxelles), Mme veuve Emile Mangin (Bruxelles), Gustave Hutlet (Bruxelles), Mme Clément De Pape (Hornby, C.-B.), Mme Pierre Choquette (Mariapolis), Auguste Hutlet (Saint-Alphonse), Gaston Hutlet, le plus jeune de la famille, avec lequel elle vivait avant sa mort.

• • •

La famille Hutlet offre ses plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner leur sympathie à l'occasion de la perte qu'elle vient de subir dans la personne de leur mère vénérée.

Nous remercions d'une façon toute spéciale nos amis de Somerset et Swan Lake, Saint-Alphonse et Mariapolis, qui ont bravé une température de 40 degrés en-dessous de zéro pour venir rendre un dernier hommage à la chère disparue.

Nous remercions aussi les membres dévoués de la fanfare de Bruxelles, qui ont présenté à la famille en deuil leurs condoléances, en exécutant avec maîtrise deux morceaux de musique funèbre qui ont fait vibrer nos coeurs.

STE-ANNE DES CHENES

Résultats de la dictée française qui a été donnée dans notre école publique par les commissaires d'école le vendredi 22 février:

Grade XI: Marcelle Robert, Jeanne Guilbert.

Grade X: Gertrude Tucker, Louis Molgat.

Grade IX: Clémence Montsion, Cécile Bonin.

Grade VIII: Antoinette Houde, Lorenzo Lussier.

Grade VII: Charles-Ed. Gosselin, Adrienne Robic.

Grade VI: Annette Bourbonnière, Eugénie Montsion.

Grade V: Roger Sutherland, Jean-Louis Brunel.

Grade IV: Honoré Tardif, Priscille Montsion.

Grade III: Léonie Brunel, Marguerite Neault.

Grade II: Claire Gosselin, Edmond Bissonnette.

Grade I: Léontine Montsion, Gérard Lagassé.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Le 7 mars

Ce n'est plus un secret, nos élèves du couvent préparent depuis quelques semaines une séance dramatique et musicale en l'honneur du Rév. Père curé. Ils la donneront le jour de sa fête, le 7 mars. S. G. Mgr l'Archevêque a eu la bienveillance d'accepter leur invitation.

Cette séance se donnera dans la belle et spacieuse salle qu'on a aménagée dans l'annexe nouvelle du couvent construite l'été dernier. Ce sera une inauguration. Dans un local aussi favorable, il n'y a pas de doute que nos petits sauront bien intéresser les grands, comme ils le faisaient, du reste, si bien déjà les années passées dans l'ancienne salle jugée trop étroite.

La pièce de résistance de la séance sera le beau drame biblique de l'abbé Gratieux: "Coeur de Mère". On sait que ce drame est inspiré du célèbre roman de L. Wallace: "Ben-Hur".

Les billets d'entrée sont en vente au couvent, à 50 sous. Lever du rideau à 7 h. 45.

SASKATCHEWAN

Sanctuaire de la Petite Thérèse WAKAW, SASK.

Une bienfaitrice du sanctuaire nous écrit de Québec, en reconnaissance d'une intervention de la Petite Thérèse en sa faveur. Elle attribue à notre sainte d'avoir été préservée dans un accident d'auto, alors que la machine fut précipitée au fond d'un fossé, à une profondeur de 25 pieds.

Un vieillard de Régina, lui aussi, veut remercier sa céleste protectrice pour la guérison d'un cancer à l'estomac. Chaque courrier nous apporte de précieux encouragements pour continuer le travail de l'oeuvre. La liste suivante donne une idée exacte de l'importance du sanctuaire. Nous remercions nos bienfaiteurs et bienfaitrices.

Hôtel-Dieu, Cornwall, Ont., $3; Michuel Borstmayer, Leofeld, Sask., $4; Mlle Henriette Huct, Debden, Sask., $5; M. A. McDonald, Antigonish, N.-E., $1; C. Denigan, Calgary, Alta, $1; Louise Quinn, Montréal, $5.15; D.-S. Brennan, Régina, Sask., $1; L. Bouffard, Dollard, Sask., $1; James Clément, Chesterville, Ont., $3; Alex. Chabot, Papineauville, Qué., $3; J. Sanstrum, Grande Prairie, Alta, $2; Raoul Blanchard, Coal Valley, Alta, $2; J.-H. Houle, Prud'homme, Sask., $15; Frances O'Grady, Ottawa, $4; F.-W. Conway, Nelson, C.-A., $1; Ed. King, Hollyburn, C.-A., $5; James Hutchings, Mobile, Terre-Neuve, $1; A. Riegert, Pine Ridge, Nord Dakota, $5; Mme E.-F. Fitzpatrick, Strathroy, Ont., $3; N. McDonald, Cornwall, Ont., objets en or; Alex. Chartier, Greenshields, Alta, $5; B. Tupin, Galahad, Alta, $5; Isabelle Clément, Chesterville, Ont., $2; F.-A. Boehm, Muenster, Sask., $2; Mme Marie Gauthier, Toronto, Ont., $1; Mme A. Choquette, Perigord, Sask., $1; Vincent Hanlan, Gravelbourg, Sask., $5; Eugénie Tremblay, Saint-Lazare, Man., $7; Martin Mann, Viscount, Sask., $1.25; Mme T. Taylor, London, Ont., $3; Mme Onésime Boileau, Ottawa, $5; Mlle K. Malloy, Swift Current, Sask., $4; Mme V. Gassey, Greenville, Ont., $10; John Gillis, Gillisville, Cap Breton, $1; M. l'abbé Fitzpatrick, Halifax, $5; Martin Reynolds, Denzil, Sask., $1; Académie Sainte-Marie, Winnipeg, $2; Mme Raoul Lussier, Mariapolis, Man., $10.50; Joseph Repchinsky, Vonda, Sask., $1.25; Eugène Painchaud, Fannystelle, Man., $1; Fred-L. Webb, Nicol, Sask., $2.50; Anne-Marie Michaud, Sainte-Anne de la Pocatière, Qué., $5; Ruth Savage, Elkhorn, Man., $1! Mme J. Wenner, Dodgeville, Wisconsin, $1; Hôpital de Saint-Cloud, Saint-Cloud, Minn., $9; P.-H. Brennan, New Castle, Wyoming, $1; Mlle K. Kenayen, Saint-Jean, Terre-Neuve, $2; W.-J. McGuire, Qué., $20; Mme E. Cavin, Victoria, C.-B., $5; Mme M. Delorme, Woonsocket, Rhode Island, $15; Mme Mary-C. Pfaffenzeler, Malden, Mass., $2; K. Glasser, Odebolt, Iowa, $1; Fergus McDonald, Vancouver, C.-A., $8; Juniorat Saint-Jean, Edmonton, $5; Mme J.-E. Racicot, Coppercliff, Ont., $1; G. Preston, Victoria, C.-A., $3; Arthur Savoie, Plessisville, Qué., $10; Catherine-J. McPherson, Summerside, Il P.-E., $2; Nora Abriel, Halifax, $1; Mary McLaren, Fredericton, N.-B., $1; John Riffle, Greensbury, Pt, $6; Rose Arcand, New Bedford, Mass., $5; C.-J. Sullivan, Moose Jaw, Sask., $5; J.-F. Bertram, Elkart, Wis., $5; Elizabeth Ginter, Potosi, Wis., $2; Margaret Martin, Qué., $9; Auguste Lefèvre, Verdun, France, $1.55; William Collins, Nouv.-Mexique, $2; Alex.-J. Kerr, Vancouver, $3; F.-J. Burgess, Glace Bay, Cap Breton, $2; George Miln, Lucas, Iowa, $1; John Spahn, Dubuque, Iowa, $1; Margaret Klink, Emery, S. Dakota, $1; Anna Rath, Muenster, Sask., $2; Peter Miller, Lacona Iowa, $2; Walter Weirick, Leaf, Ill., $10; Mme J. O'Reilly, Wolfe Island, Ont., $1; R.-A. Baldwin, Ottawa, $5; Loretta Granwing, Toledo, Ohio, $2; William Bock, Mazenod, Sask., $2; A. Lacroix, Rosetown, Sask., $4; Wilfrid Kennedy, Peterboro, Ont., $1; Mme T.-J. Hurly, Belleville, Ont., $5; Mme Victor Commandeur, Bonnyville, Ont., $5; Mlle F. Collins, Saskatoon, $3.25; Mlle Léa Manseau, Hull, Qué., $2; Joseph McGurn, Marysville, Ont., $3; Irène Schinold, Grainland, Sask., $1.

Prière de ne jamais envoyer de l'argent sans faire recommander votre lettre ou vous servir de mandat, etc. Adresser: Sanctuaire de la Petite Thérèse, Wakaw, Sask.

Pour nous affranchir d'un devoir, il faut un devoir nouveau qui prime le premier, ou une impossibilité absolue de le remplir, l'égoïsme d'une convenance personnelle n'est pas un motif suffisant. — Chegnelong.

QUAND L'ENFANT COMMENCE À PARLER

Petites mamans dont les enfants deviennent grands et commencent sérieusement à parler, avez-vous songé à la grande responsabilité que vous donne ce nouvel état de choses?... Pour parler, les petits se guident sur le son et ce sont les mots qu'ils entendent dire à l'entour d'eux qu'ils répètent. Les parents qui d'habitude emploient un langage châtié, dont les phrases sont habituellement correctes, voire harmonieuses n'ont pas à se soucier outre mesure de la façon de parler de leurs petits. Elle sera sûrement telle qu'elle doit être, et, même au contact d'autres enfants, les leurs garderont leur joli accent, leur façon exacte et précise de désigner les choses.

Je ne vois rien d'amusant dans le fait de laisser à un enfant un langage de bébé, même lorsqu'il en a passé l'âge. Et pourtant, combien y prennent plaisir!... Cela fait le désespoir des jeunes institutrices qui ont déjà un travail si pénible. Ne nous y trompons pas, c'est dans le cours préparatoire que la jeune intelligence s'éveille.

Si l'enfant, en arrivant à la classe, parle déjà correctement, la besogne est bien moins difficile. Le sens des mots lui vient plus facilement, il apprend presque sans s'en apercevoir. Mais si toute son enfance s'est passée dans un milieu où on estropiait les mots par plaisir, voilà un petit tout dérouté... Il n'est plus capable de déraciner le vrai du faux, la maîtresse lui dit de désigner telle chose par tel mot, chez lui on disait tout autrement. P-o-t, dit l'institutrice, se prononce pot; c'est bizarre, chez lui, on disait pote... N'importe, il est plein de bonne volonté, il va essayer... Mais l'habitude est si grande qu'elle l'oblige malgré lui à retomber dans son erreur. La maîtresse gronde et punit et le tout petit pleure...

Tant que l'enfant est petit, il n'en souffre pas trop, mais lorsqu'il grandit son mauvais langage le fait bien vite classer. S'il a de la volonté, il arrive, certes, à se corriger, l'instruction aidant, mais quels efforts, quelle contrainte cela demande... C'aurait été si simple si dès sa toute petite enfance on lui avait montré à bien parler.

Je sais bien qu'il y a de jeunes mamans qui prennent plaisir à laisser longtemps jargonner leurs enfants. Elles trouvent que cela leur donne un charmant petit air de bébé... Sans doute, sans doute, mais vers quatre ou cinq ans, il faut tout recommencer.

Quand, pour la première fois, on met entre les mains d'un petit un livre d'images, il faut s'attendre à un déluge de questions. Pourquoi ne pas y répondre intelligemment et avec exactitude?... L'enfant retient très facilement. C'est pourquoi il faut tout de suite lui montrer à désigner les choses par leur nom. S'il estropie ce nom, ne trouvez pas cela amusant et ne l'encouragez pas à continuer. Répétez-lui le mot exact et vous devez finir par le lui faire prononcer correctement, que cela soit long ou non...

C'est pour la mère un devoir auquel elle ne doit pas se soustraire... La récompense, du reste, est si grande... On remarque toujours un enfant qui parle bien et gentiment et si on lui adresse des compliments, la maman en a sa part.

Michelle de VAUBERT.

(La "Presse").

Mariage d'amour

— Se sont-ils réellement mariés par amour?

— Je te crois, il est riche et elle adore l'argent.

Rural Municipality of Taché

Notice is hereby given that the Council of the Rural Municipality of Taché has passed a By-law No. 298 for submitting to persons entitled to vote thereon, By-law No. 14 of the trustees of Lorette Centre School District No. 792 authorizing the borrowing of the sum of Eighteen Thousand ($18,000.00) Dollars upon the credit of said School District, by the issue and sale of debentures to that amount payable in twenty years, for the purpose of erecting a four room school building and that a vote of the ratepayers entitled to vote on said by-law will be taken thereon on Wednesday the 13th day of March A.D. 1929 between the hours of nine o'clock in the forenoon and five o'clock in the afternoon, at the Municipal Hall at Lorette, Manitoba.

The Reeve of the said Municipality of Taché will attend at the Municipal Hall at Lorette, Manitoba, at two o'clock in the afternoon on Monday the 11th day of March A.D. 1929 for the purpose of appointing in writing two persons to attend at the final summing up of the votes and one person to attend at the said polling place on behalf of the persons interested in and desirous of promoting or opposing the passing of said by-law respectively.

The Clerk of the said Municipality will attend at the said Municipal Hall at Lorette, Manitoba, at two o'clock in the afternoon on Thursday, the 14th day of March A.D. 1929 to sum up the number of votes given for and against the said by-law.

Dated at Lorette, Manitoba, this 14th day of February A.D. 1929.

R. J. R. ARPIN,
Clerk of the R. M. of Taché.

Mes Amis, les Sourds

Le croiriez-vous?

Additions aux Hôtels "Empress" et "Palliser"

221

En haut: L'hôtel "Empress" de Victoria.
En bas: L'hôtel "Palliser" de Calgary...

M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a annoncé récemment que cette compagnie dépensera plus de quatre millions de dollars au cours des prochains mois pour agrandir et modifier deux de ses hôtels, le "Palliser" de Calgary et l' "Empress" de Victoria.

Quatre étages seront ajoutés à l'hôtel "Palliser", qui en compte déjà huit. Ceci donnera à l'hôtel 200 chambres de plus. La salle de bal actuelle sera considérablement agrandie et d'autres modifications seront apportées au rez-de-chaussée et ailleurs dans l'édifice. On compte que deux étages seront terminés à temps pour la semaine du "stampede", en juillet prochain.

L'addition à l'hôtel "Empress" consistera en une aile nouvelle de 200 pieds de front sur le port et de 200 pieds de front sur la rue Rumbolt. Cette addition, dont le style s'harmonise avec celui de l'hôtel actuel, comportera 270 chambres et portera à 550 le nombre total des chambres de l'hôtel. Ces travaux seuls, qui seront commencés immédiatement, entraineront une dépense de $2,500,000. L'acier nécessaire à la structure a déjà été commandé à la Dominion Bridge et l'on s'attend à ce que la charpente soit terminée d'ici à la fin d'avril.

Cette décision du Pacifique Canadien de dépenser une somme aussi considérable sur ses hôtels de Calgary et Victoria indique sa confiance dans l'avenir de ces deux villes, ainsi que dans la prospérité et le développement futurs du Canada. Le système d'hôtelleries du Pacifique Canadien, dont l'importance est déjà si grande, est pour le Canada un actif d'une valeur inappréciable.

SAINT-BONIFACE

Conférences de l'Union Canadienne

Malgré le peu de faveur dont elles ont été l'objet, les conférences de l'Union Canadienne vont reprendre. M. Bertrand, qui devait donner la prochaine conférence, a dû quitter Winnipeg. Le 3 mars prochain, M. l'abbé d'Eschambault parlera de Mackenzie et de la découverte de la route du Pacifique. Il y aura programme musical. Le public est largement invité à l'Académie Saint-Joseph pour le 3 mars, à 8 h. 30.

Mort de M. Léon Roy

M. Léon Roy est mort chez lui, sur la rue Deschambault, mercredi dernier, après une longue maladie. M. Roy était venu au Manitoba de la province de Québec et avait été employé au département de l'immigration. Il était un pionnier au Manitoba où il a habité 46 ans. M. Roy est mort à l'âge de 78 ans. Depuis plusieurs années la famille s'était établie à Saint-Boniface.

M. Roy laisse, en plus de sa veuve (née Landry), plusieurs enfants: Joseph, de Black Diamond, Alta; Rodolphe, de High Prairie, Alta; Mme J.-A. Painchaud, de Saint-Boniface; Rév. Soeur de la Croix, des SS. NN. de Jésus et de Marie, actuellement au couvent de Kenora; Miles Germaine et Adèle, institutrices, et Miles Clémence et Gabrielle, encore à la maison.

Les funérailles ont eu lieu samedi, à la cathédrale, en présence d'un grand nombre d'amis et de parents. L'inhumation s'est faite dans le cimetière de la cathédrale.

Nous offrons à la famille éprouvée nos sincères sympathies.

Décès de M. Tancrède Schwartz

M. Tancrède Schwartz, bien connu dans Saint-Boniface, est décédé presque subitement dans la nuit de lundi, à sa demeure, 510, rue Ritchot. M. Schwartz habitait Saint-Boniface depuis plusieurs années. Il était venu de Montréal. La famille Schwartz est originaire d'Alsace, mais depuis longtemps canadianisée.

Le défunt était venu à la cathédrale lundi soir et, bien que légèrement indisposé, put retourner chez lui. Durant la nuit la mort le frappa si vite que Mgr le curé, appelé en toute hâte, eut juste le temps de lui donner les derniers sacrements.

M. Schwartz laisse pour pleurer sa perte sa veuve et six enfants: trois filles: Mme O. Laflamme, Mme A. Morissette, Mme Saint-Jean; trois fils: Emile, Philippe et Henri.

Les funérailles ont eu lieu jeudi matin à 9 h., au milieu d'un grand concours d'amis. M. Schwartz était reconnu pour son exemplaire piété et laisse un bon souvenir auprès de tous ceux qui l'ont connu.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Condoléances

A sa dernière convention, l'exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a adopté une motion de condoléances à l'adresse de son ancien président, M. le juge L.-A. Prud'homme, de M. le juge L.-P. Roy et des autres membres de la famille, à l'occasion du décès de Mme L.-A. Prud'homme.

Décès de M. Paul-Honoré Gauthier

M. Paul-Honoré Gauthier, citoyen bien connu de notre ville, est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface mardi dernier. M. Gauthier était né à Saint-Boniface en 1858. Il avait suivi ses parents à Lorette où il devait habiter plusieurs années et s'était établi à La Broquerie, puis de nouveau à Saint-Boniface. Le défunt avait aussi vécu plusieurs années au lac du Bonnet, mais s'était définitivement retiré à Saint-Boniface. M. Gauthier avait ouvert le premier hôtel à Norwood.

En plus de sa veuve, M. Gauthier laisse plusieurs enfants: David, de Winnipeg; Adrien, de Battleford; Alfred, de Saint-Boniface; Raymond, de Los Angeles; Jules, de Great Falls, et trois filles: Mme Desjardins, du Lac du Bonnet; Mme Renault, de Fort William; Mme Bruneau, de Los Angeles. M. Gauthier laisse aussi plusieurs frères et soeurs: MM. Pierre, de Saint-Boniface; Lionel et Joseph, de Kenora; Mmes Goulet, Delisle, Martel et Guilbant, de Saint-Boniface, et Mme Hamel, de Saint-Boniface.

Les funérailles ont eu lieu jeudi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nous offrons nos sympathies aux familles éprouvées par cette mort.

Un sanctuaire à nos martyrs dans l'Ouest

Le 16 mars prochain ramène la fête de nos bienheureux Martyrs Canadiens, ces vaillants missionnaires qui ont servi et suivi Jésus-Christ dans cette terre canadienne que nous habitons. Notre Saint-Père le Pape Pie XI, glorieusement régnant, les a proposés à notre imitation en les plaçant sur les autels le 21 juin 1925. A l'idéal des mondains qui ne cherchent dans la vie humaine que le bien-être et la libre jouissance de tous les plaisirs, le Saint-Père oppose la vie de ces grands missionnaires, vie d'abnégation, de renoncement et d'immolation.

Les Bienheureux Martyrs crurent que tous ces sacrifices qui s'offraient à eux en venant vivre et mourir parmi les sauvages, c'était leur devoir de les accepter; le fardeau de l'apostolat, si pénible dans ces contrées, leur était allégé par leur amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. "Oui, mon Jésus et mon amour, s'écriait le P. Lalemant, il faut que votre nom soit adoré, que votre royaume soit étendu par toutes les nations du monde, et que je consume ma vie pour retirer des mains de Satan votre ennemi, ces pauvres âmes des sauvages de la Nouvelle-France."

Par leur béatification, et aussi, espérons-le, demandons-le au ciel par des prières ferventes, par leur canonisation prochaine, l'Eglise veut nous mettre sous les yeux leurs vertus et la récompense glorieuse dont ils jouissent maintenant. Elle veut nous encourager à les imiter, à porter notre fardeau de chaque jour avec patience, avec amour. "L'amour, dit l'Imitation, rend tout fardeau léger, car alors on porte le fardeau comme si ce n'était pas un fardeau." Ce n'est pas en essayant de déposer ce fardeau, en fermant les yeux à nos devoirs de chrétiens, devoirs religieux, devoirs familiaux, devoirs sociaux; ce n'est pas en saisissant toutes les occasions de distraction offertes par le monde avec tant de profusion, que nous acquerrons ces vertus de nos saints et que nous partagerons leur gloire.

Réjouissons-nous plutôt avec l'Eglise et remercions Dieu de nous avoir donné de si beaux modèles; montrons que nous apprécions la grâce qu'il nous a faite en nous offrant ces saints protecteurs. Compte-t-on maintenant les faveurs signalées qu'ils ont obtenues à ceux qui les invoquaient? Grâces spirituelles inappréciables, grâces temporelles, guérisons de toute sorte. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet et d'en citer quelques-unes.

Dans le désir de répandre une dévotion particulièrement nôtre et de faire participer la population de l'Ouest à ces grâces nombreuses dues à l'intercession des Bienheureux Martyrs Canadiens, les autorités du Collège de Saint-Boniface ont — nous le disions la semaine dernière, — érigé en leur honneur un modeste sanctuaire; il s'élève aujourd'hui sur l'emplacement du vieux collège, tout près de ces ruines, amas de tant de souvenirs. Tout ne sera donc pas mort dans ces ruines; symbole d'immolation, elles feront surgir un monument dû à la piété et à la reconnaissance des fidèles, comme du sang de l'immolation de nos Martyrs jaillit une vraie source de grâces.

Nous espérons donc que les Canadiens catholiques viendront nombreux prier nos bienheureux Martyrs dans leur petit oratoire du vieux Collège. A Montréal, à Québec, à Auriesville, à Midland, partout où s'élève un sanctuaire ou un autel à nos Bienheureux, la foule se presse de plus en plus nombreuse. Que ce premier sanctuaire de l'Ouest voit également se manifester de la part de tous la ferveur et la confiance nécessaires, et alors, nous n'en doutons pas, les grâces viendront, abondantes et précieuses, faveurs depuis longtemps implorées peut-être. Car Dieu est bon, et s'il fait des saints, c'est pour répandre ses bienfaits avec plus d'abondance. A nous de les mériter et de les cueillir quand ils passent.

Mercredi prochain, 6 mars, le public pourra visiter l'oratoire, et le lendemain, à moins d'avis contraire, la première messe y sera dite.

Feu Mme Ferdinand Rheault

Les funérailles de Mme Ferdinand Rheault ont eu lieu vendredi dernier à la cathédrale de Saint-Boniface, à 10 h. Le service fut chanté par Mgr Jubinville, ayant comme diacre et sous-diacre MM. les abbés Brunette et Boulay. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de Saint-Boniface.

Née au Manoir de Châteauguay, Québec, elle habitait le Manitoba depuis 1883. Agée de 69 ans, elle laisse son époux, ses enfants: Joseph, de Lorette, Aurille, de Saint-Boniface, Alfred, Georges et Jean, à la maison, 92, rue Claremont, Norwood; Mmes A. Normandeau, de Saint-Boniface, Granby, de Winnipeg, Baelsham, de Kildonan, et Mlle Edna, à la maison.

M. J.-A. Desjardins était l'entrepreneur de pompes funèbres.

Nos condoléances à la famille.

Feu Mme Rosario Trudeau

Mme Rosario Trudeau (née Odile Johnson), de l'Ile de Chênes, vient de mourir presque subitement. Entrée dimanche soir à l'hôpital de Saint-Boniface, elle est décédée lundi matin. Agée de 41 ans, elle laisse, outre son époux, une famille de dix enfants. Les restes de la défunte ont été transportés à l'Ile de Chênes par la maison J.-A. Desjardins. Les funérailles auront lieu tout probablement jeudi à l'Ile de Chênes.



Mme FERDINAND RHEAULT, dont les funérailles ont eu lieu vendredi à Saint-Boniface



M. LEON ROY, décédé la semaine dernière à Saint-Boniface.

Prochain concert

Nous aurons prochainement l'occasion d'entendre l'orchestre "Sinfonietta" avec la chorale, dirigés par M. Marius Benoist. Ce concert a été placé sous les auspices de la Chorale de la cathédrale, dont M. J.-H. Daignault est le président et M. C.-A. Lemay le secrétaire. Comme M. Lemay est souvent pris le soir par son travail, M. J.-B. Roy a été élu secrétaire-adjoint.

A la suite des nombreuses séances, parties de cartes, etc., qui ont été annoncées pour la fin de février et le commencement de mars, le comité qui est en charge de ce concert a jugé à propos d'en fixer la date au 19 mars, afin de ne pas nuire aux autres organisations, et il veut annoncer de suite que les billets se vendront au prix populaire de 25 sous le billet.

Les organisateurs prient instamment les choristes d'assister à toutes les répétitions, qui auront lieu les mercredis soirs dans le sous-sol de la sacristie, après l'office à la cathédrale. Ils font une invitation toute spéciale aux hommes et aux dames, aux jeunes gens surtout, qui ne font pas partie de la chorale, de se joindre aux choristes. Il y aura quatre répétitions avant le concert, de sorte que ceux qui ne savent pas les morceaux auront le temps de les apprendre.

Il y a peu d'organisations de ce genre dans tout l'Ouest canadien, s'il y en a. C'est à l'honneur de notre ville et notre population voudra en assurer le succès. Pour le moment, la meilleure façon d'y coopérer, c'est, pour ceux qui chantent, de se joindre au choeur.

A propos, vous aurez remarqué que l'orchestre porte un gentil petit nom et que la chorale n'en a pas encore. Le chroniqueur vous l'annoncera la semaine prochaine, si l'on adopte celui qui sera suggéré à la prochaine répétition. Vous verrez que c'est gentil!

Ceux qui voudront faire partie de la chorale voudront bien se rendre, à la sacristie de la cathédrale, dès mercredi soir, le 27 février. Ils y seront les bienvenus.

L'orchestre a fait des progrès très sensibles, depuis sa formation. Aussi faut-il voir l'enthousiasme des instrumentistes, qui pendant toute l'année ont fait deux répétitions par semaine. Leur succès, dû à leur ponctualité et à l'ardeur qu'ils mettent au travail, dépasse toutes les espérances qu'on avait entretenues.

La chorale peut en faire autant, si ceux qui le peuvent veulent s'en donner la peine.

Assurément, il doit y avoir dans notre ville plus d'une cinquantaine de personnes qui chantent et qui aiment à chanter, sur qui nous puissions compter pour former une chorale permanente. Mais comme nous ne les connaissons pas, nous voulons les atteindre par l'entremise de la **Liberté** en leur disant: "Haut les "choeurs"!

Si d'aucuns prétendent qu'il est un peu tard dans la saison, nous ferons remarquer que nous aurons le temps de former nos cadres de façon à commencer la prochaine saison avec une organisation toute faite.

Le comité publiera toutes les semaines, dans la **Liberté**, les progrès de l'organisation. N'oubliez pas de lire ces chroniques: vous y trouverez des choses intéressantes.

LE COMITE.

"Athalie"

Comme nous l'annoncions la semaine passée, c'est le jeudi 14 mars que les élèves donneront "Athalie", avec choeurs sur la scène (musique de Mendelssohn).

Voici comment un des plus grands poètes de langue française, Lamartine, appréciait, il y a un siècle, cette oeuvre immortelle, et rejoignait, si l'on peut dire, les jugements si modernes des Lebidois, des Vianey, des Lemaître et des Brunetière:

"Athalie", c'est Racine tout entier. Il revivra éternellement dans cette oeuvre, qui place son auteur non seulement au rang des poètes, mais au rang des prophètes bibliques. Il n'y a point de parallèle, selon nous, possible entre "Athalie" et aucun des drames antiques ou modernes d'aucun théâtre... "Athalie" est une inspiration de foi, Racine ici est un poète sacré. Mais l'art y est aussi parfait que l'inspiration y est divine...

"Quant à la langue, ce n'est plus du français, ce n'est plus du grec, ce n'est plus du latin comme dans ces autres pièces profanes et classiques: c'est de l'hébreu transfiguré en un idiome qui ne fut jamais parlé qu'entre Jéhovah, ses prophètes et son peuple, parmi les éclairs du Sinaï. Les mots fulgurent, les accents terrifient, les strophes transportent, les vers respirent; les rimes elles-mêmes, ces consonnances pénibles, laborieuses, ordinairement puériles et recherchées, chantent et prient. Elles viennent s'appliquer sans effort, d'elles-mêmes, aux vers, comme les ailes se collent à la flèche pour la faire voler plus haut dans le ciel, pour les faire percer plus avant dans le coeur. Il est impossible, en lisant "Athalie", de songer seulement à la rime ou à la versification. Le style n'est ni prose, ni vers, ni récitatif, ni mélodie; c'est de la pensée fondue, au feu du sanctuaire, d'un seul jet avec la forme; c'est le métal de Corinthe de la langue moderne. Ce français-là n'est d'aucune origine et n'aura aucune fin. Il date du ciel, et est digne d'y être parlé.

"Ajoutons que, dans "Athalie", ce n'est pas seulement le beau qui émeut l'esprit, c'est le divin qui pénètre le coeur. Ainsi Racine, pour qui "Athalie" fut un acte de foi plus qu'une oeuvre d'art, n'est pas seulement arrivé à la beauté, ce ravissement de l'intelligence, mais à la sainteté, ce ravissement de l'âme. Glorifions-nous donc à jamais d'être d'une nation qui a produit Racine, et de parler une langue où l'on a pu écrire "Athalie".

Les billets sont en vente dès aujourd'hui au Collège. Ils sont tous réservés: 75 et 50 sous.

Concours oratoire

Jeudi soir avait lieu, à l'Académie Saint-Joseph, le concours d'élimination pour le district de Saint-Boniface. Il y avait deux concurrentes: Mlle Thérèse Goulet, de Saint-Boniface, et Mlle Madeleine Brunet, de Saint-Adolphe; c'est cette dernière qui a remporté la victoire.

Société Saint-Jean-Baptiste

Belle partie de cartes que celle donnée dimanche soir à l'école Provencher par la Société Saint-Jean-Baptiste au profit de la construction de la future salle paroissiale. Nombreuse et belle assistance, très encourageante pour les directeurs à poursuivre leur but.

Les gagnants de cette première partie furent:

Dames — 1er prix, Mme J.-C. Marcoux; 2ème prix, Mlle Anna Baril.

Messieurs — 1er prix, M. Jos.-T Baril; 2ème prix, M. A. Toupin.

La corde d'épinette, don de la Cusson Lumber Co. (prix de rafle) fut gagnée par M. Voyer.

* * *

Dimanche prochain, deuxième partie de la série, à 8 h. Le prix de la rafle consistera en une jolie boîte de parfum donnée par la Cie Pélissier, de Winnipeg; aussi un prix surprise que l'on ne peut mentionner. Comme toujours, deux prix pour les dames et deux prix pour messieurs sont donnés à chaque partie. De plus nous avons les deux prix de série: un $10 en or pour les messieurs (don de Mgr Jubinville, chapelain de la société) et un autre $10 en or pour les dames.

Venez nombreux et amenez vos amis désireux de passer une bonne soirée de famille — sans perdre de vue que c'est pour arriver à avoir notre salle paroissiale.

LE COMITE.

Beau succès des élèves de Mlle Jeanne Couture

L'audition musicale donnée par les élèves de Mlle Jeanne Couture, le 22 février, à l'auditorium Y.W.C.A., a été un vrai succès. Les petites se sont surpassées: l'expression et l'assurance étaient surtout remarquables pour de si jeunes artistes. Jeannette Mathieu, dans "Brise d'été", a certainement remporté la palme.

Dans la classe des grandes, Mlle Agnès Gevaert, dans "Lucia Sextette", par Leschetizky, a charmé l'auditoire par son jeu brillant et sûr.

Il ne faut pas oublier Mme Elisa Brault-Muller, qui a chanté très bien dans "Break O' Day" et "Ça fait peur aux oiseaux". Mme Céleste Muller l'accompagnait au piano.

A l'Académie Collégiale Saint-Joseph

Sous le haut patronage de S. G. Mgr Béliveau avait lieu, le dimanche 24, à l'Académie Saint-Joseph, le récital annuel donné par les élèves de cette institution. Un auditoire nombreux et distingué a démontré une fois de plus l'appréciation de notre public pour ce que les Rév. Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie accomplissent pour le développement musical de notre population.

Trente-huit élèves représentaient les différents degrés du cours musical. Les toutes petites, les artistes en herbe, ont charmé l'auditoire par leur gentillesse comme par leur jeu clair et déjà expressif. Les moyennes ont exécuté avec aisance des pièces de bon goût. Venait ensuite le grade intermédiaire qui a tenu le public sous le charme de son jeu artistique.

Arrivé à ce stage de développement, commence à poindre le fruit de plusieurs années d'un travail qui ne remporte pas toujours des succès immédiats, mais s'il est sérieux et bien dirigé sera une fondation sûre pour plus tard. Parmi ces élèves, qui par leur excellente technique et leur sens musical profond, promettent beaucoup pour l'avenir, mentionnons spécialement Miles Solange Jodoin, Cécile Toupin, Louise Tremblay, Louise Guertin, Liliane Blais, Lucienne Bédard, Helen Berg et Cécile Gosselin.

Graduellement apparaissait un progrès de plus en plus évident qui fut magnifiquement clôturé par des pièces brillamment exécutées par la classe A.T.C.M.: Miles Simonne Ledoux, M.-J. Mager, A. de Montigny et S. Huot, qui sont les artistes de la catégorie que je viens de mentionner et déjà bien connues de notre ville. Elles ont bien répondu à l'enseignement qui leur a été communiqué et se sont révélées bien à la hauteur de leur grade par leur technique sûre et développée, leur belle sonorité, leur jeu clair et expressif et leur interprétation des plus artistiques.

Le chant, sous la direction des religieuses, est venu mettre une agréable diversion à ce programme de piano. Les petites ont chanté avec sûreté un motet grégorien et la "Feuille d'Erable", de Larieu, dans laquelle il nous a été donné d'entendre encore une fois la charmante petite voix de Mlle Y. Thorimbert. La chorale des grandes rendit un chant sacré, un chant anglais et un pot-pourri avec bon goût et un cachet particulier d'interprétation. Leur soliste, Mlle A. Savoie, possède une voix riche et prenante.

Ceux qui s'intéressent et assistent à ces manifestations artistiques ont pu constater une fois de plus que les élèves des Rév. Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie reçoivent un enseignement soigné, d'après les méthodes les plus modernes, qui fait la véritable éducation musicale.

Le sport

Jeudi dernier avait lieu, chez les Juniors, une partie extrêmement importante entre notre équipe et celle de l'Immaculée Conception. Il s'agissait de jouer pour la première place. La victoire est restée à nos joueurs par 3 à 1. Brisson s'est illustré et a compté les trois points. Dugal a aussi joué une partie brillante. La victoire était bien méritée.

Les joueurs étaient: Buts, Dugal; défenses: F. Léonard et Antonio Couture; avants: J. Brisson, Armand Couture et E. Pélissier; H. Deleuw, R. Mondor et J. de Denus.

* * *

La partie des Seniors contre Saint-Edouard a été une surprise générale. Nos adversaires ont fait une lutte superbe. Il est vrai que nous avions la guigne, mais la partie a été rudement contestée. La victoire nous est restée par 4 à 3. Nos joueurs ont manqué plusieurs belles chances de compter et la chance ne les a pas favorisés. Quelques-uns n'ont pas joué aussi bien que d'habitude.

L'équipe Senior se composait comme suit: Buts, A. Lévesque; défenses: Van Belleghen et Senez; avants: T. Marius, Albert Lemay et Antonio Lemay; G. Desmedt, O. Bockstael et C.-E. Huot.

Jeudi prochain, 28 février, nos Seniors rencontrent à 9 h. l'équipe de Loyola.

Letellier et Juniorat

Le 19 février, les seniors de Letellier mesuraient leurs forces avec les juniors du Juniorat de Saint-Boniface, à l'"Olympic". Sûrs de leur partie, les joueurs de Letellier ne semblaient pas s'occuper beaucoup du jeu de leurs jeunes adversaires. Cependant ils durent reprendre leur sérieux quand, dès le début, Jalbert glissa un point pour les Junioristes. Quatre autres suivirent. La partie rapide et enlevée avait de plus la qualité d'être très honnête: aucune pénitence.

Pour Letellier, Parent et Breton firent très bonne impression par leur jeu d'ensemble. Ils réussirent à marquer deux points, les seuls que firent les gars de Letellier.

Pour les Junioristes, Ritchot, — c'est son habitude, — se montra redoutable gardien de but. Nous avions d'ailleurs remarqué son talent lors de la partie de Saint-Boniface contre St. Mary's.

PETITES NOTES

M. le juge Prud'homme et sa famille remercient toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Prud'homme.

LA VIE AU COLLÈGE

"Literary and Dramatic Entertainment"

Vendredi soir, 22 février, les élèves ont donné à leurs parents un régal de discours et de pièces anglaises qui ont causé à tous les auditeurs une agréable surprise.

Les orateurs improvisés qui ont discuté, sous l'influence de certaine "Brain Wave", les mérites respectifs de la parole et du livre, ont donné un charmant exorde à la discussion plus sérieuse de leurs aînés au cours universitaire.

Il importe de citer spécialement le plaidoyer d'Arthur de Bretagne, dans "Pleading For a Pair of Eyes", les discours des défenseurs de l'orateur et de l'écrivain, et les artistes qui rendirent la piécette finale: "In the Library".

Ce qui ressortit de cette soirée académique, ce fut la facilité des élèves à manier la langue anglaise avec aisance et même, dans certain cas, élégance. Cela encourage nos collégiens à profiter de l'enseignement de l'anglais que le Collège leur fournit avec soin et qui donne des résultats aussi satisfaisants.

M. James-A. MacLean, Ph.D., LL.D., président de l'Université du Manitoba, entouré d'un groupe nombreux et distingué de professeurs de la même Université, présida cette réunion et prononça à la fin une fine allocution, remerciant et félicitant les élèves qui avaient fourni une si agréable soirée dans une langue étrangère à leur langue maternelle et maîtrisée d'une façon surprenante.

La page "Au Collège"

N'oubliez pas de retenir le numéro de la semaine prochaine. Les élèves, malgré les séances et les organisations multipliées, n'ont pas oublié leur "journal" et préparent des petites surprises à leurs lecteurs.

Baptême

Le 24 février — Léo-Paul-Emile, né le 18, enfant de Joseph Renaud et d'Annette Lavallée. Parrain et marraine: Arthur Vouriot et son épouse, née Lilian Rochon.

Le 16 février — Boniface Wincel, fils d'Alexandre Wincel et de Rosalie Morin, décédé le 14 à l'âge de 43 ans.

JULES PRAVIEUX

S'ils connaissaient leur Bonheur!...

FEUILLETON DE LA LIBERTE—No 13

M. Randon relut, non sans quelque complaisance pour lui-même, cette lettre où il distillait une vengeance subtile et qu'il avait pris plaisir à empoisonner de civilités caustiques. Il la fit tenir au fermier de Jarnosse et attendit la réponse. Ce fut Primages qui la lui apporta. Dès qu'il vit paraître l'homme qui "avait lu", M. Randon se mit sur la défensive, bien résolu, cette fois, à ne point reculer, ni capituler, mais à foncer droit sur l'ennemi. Sa surprise fut à son paroxysme d'entendre le fermier lui déclarer d'une voix très calme, en l'abordant:

— Monsieur Randon, j'ai reçu votre lettre... Eh bien, là, vrai, vous exagérez!

— J'exagère! En quoi, s'il vous plaît? Parce que je vous réclame ce qui m'est dû!

— Du tout, reprit Primages, vous avez raison; un propriétaire, c'est un propriétaire.

— Hélas!

— Et comment voulez-vous donc, monsieur Randon, que les paysans, que vos fermiers vous respectent, si vous les traitez comme ça?

— Je ne les traite que trop bien.

— C'est ça que je vous dis. Avec des manières comme ça, vous n'en viendrez jamais à bout!... Monsieur Randon, je vas vous dire carrément la vérité: vous êtes un bon homme et ça se sait, ça se voit, ça se répète et on ne se gêne par avec vous parce que vous ne faites peur à personne. Vous savez: dans nos campagnes, ils aiment à geindre. Les journaux, pour vendre leur papier, les députés, quand ils font leur boniment avant les élections et qu'ils vantent leur baume, disent aux gens qu'ils sont archimalheureux, qu'ils sont tondus par les riches, et patati, et patata, que ça ne peut pas durer comme ça, qu'il faut, à tout prix, que ça change. Les gens ne demandent qu'à le croire, pardi! Ça fait toujours plaisir qu'on vous plaigne: chacun aime ça. Tenez, il y a ma femme: quand elle est malade, si j'ai le malheur de l'écouter et de la plaindre, alors, ça n'en finit plus et sa maladie dure le double de temps!... Eh bien, monsieur Randon, quand vos fermiers vous racontent qu'ils se serrent le ventre, que les temps sont durs, que c'est la misère pour le monde, vous avez toujours l'air d'être de leur avis. Faut pas les écouter, voyons. Autrement, ils vous roulent... On dirait toujours que vous avez honte d'être propriétaire, que vous leur en demandez pardon. Ils sentent ça. Mais, nom d'un chien, ça n'est déjà pas si régalant d'être propriétaire par le temps qui court! Ça ne rapporte pas si gros, aujourd'hui... avec les impôts, les réparations...

En écoutant ce discours qu'il ne voulut point interrompre, M. Randon avait l'air quelque peu hébété de l'homme qui ne comprend pas. Comment, c'était Primages, le collectiviste, le communard, Primages qu'il considérait comme une façon de Ravachol champêtre qui lui tenait ces propos de sagesse! Il flaira un piège tendu à sa candeur de bourgeois: un instant, il soupçonna Primages d'être venu se moquer de lui, et, vraiment, l'ancien professeur convenait, en lui-même que, si son fermier avait de telles intentions, s'il faisait une pareille réponse à la lettre ironisante qu'il avait reçue, c'était, incontestablement, un "malin" et que lui, Philippe Randon, se trouvait roulé une fois de plus.

— Primages, fit-il sévèrement, combien êtes-vous rétribué par votre parti pour venir vous payer ma tête, à domicile?

— Mais, je ne me paye pas votre tête! s'écria Primages avec un accent de sincérité qui impressionna M. Randon. Ah! ça non!

— Mais alors?

— J'ai changé d'idées.

— Et comment ça s'est fait, ce prodige?

— J'ai réfléchi, voilà tout, dit Primages. Il y a un tas de députés et de gens comme ça qui une fois qu'ils sont en place, s'aperçoivent qu'ils ont promis au peuple plus de beurre que de pain et que ça ne se peut pas. Alors ils enlèvent du beurre...

— Autrement dit, ils réfléchissent.

— Oui, c'est ça, j'ai fait comme eux. Tenez, monsieur Randon, avec vous, je me sens à l'aise, je vas tout vous dire. Ma femme — elle est joliment plaignarde, mais y a pas meilleure — ma femme avait un frère qu'était comme qui dirait aubergiste, un marchand de vins, mais comme il n'y en a pas à Marnaz, je vous prie de le croire!

— Un bistro! s'écria M. Randon, les yeux noyés d'admiration, mâtin!... Mais, vous ne m'aviez pas dit que vous étiez si bien apparenté! Vous aviez un parent bistro, vous, Primages?

— Oh! répondit-il humblement, un mastroquet, comme ils appellent ça, dans les villes.

— Un bistro! Un bistro! Ah! mais, ce n'est pas donné à tout le monde d'avoir un beau-frère si haut placé! Savez-vous que ce n'est pas rien, un bistro! Il n'y en a pas un en France qui ne puisse regarder les pasteurs de peuple, un député, un sénateur, un ministre, un quelconque de nos maîtres, sans avoir le droit de lui dire, comme l'autre: "Qui t'a fait roi?" Et vous n'en étiez pas plus fier pour ça; ce qui prouve votre bon naturel!

— Ah! dame, c'était une bonne maison! Quand j'entrais là dedans, j'en avais la berlue. Des glaces partout où qu'on se voyait de la tête aux pieds, des dorures en veux-tu, en voilà, un comptoir qu'on aurait dit qu'il était en vif argent. Et il s'en avalait là dedans, de l'absinthe et des autres liquides!... Quand vous pensez, monsieur Randon, qu'il y avait trois garçons qui s'échinaient, du matin au soir, à servir les clients...

— Je pense surtout, Primages, interrompit M. Randon, que vous vous égarez. Je cherche la relation entre le zinc de votre bistro de beau-frère et... votre conversion.

— Je vas vous dire, reprit le fermier. Mon beau-frère ne se contentait pas de vendre de l'absinthe, de l'amer, du vermouth et des alcools, il en buvait.

— Alors?

— Alors, naturellement, il en est mort, et ma femme a hérité de lui une centaine de mille francs, pour le moins! Même que l'Etat nous a écorchés pour les droits de succession, un vol, quoi! Du douze du cent: c'est honteux.

M. Randon ne put réprimer plus longtemps l'envie de rire qui lui chatouillait la gorge; il éclata.

— Je vois ce que vous entendez par réfléchir, fit-il... Ah! c'est vraiment un délicieux animal qu'un loup apprivoisé, ajouta-t-il comme se parlant à lui-même.

— Je vas vous demander un petit service, reprit le fermier, c'est de ne rien dire à personne de ce que je vous apprends là. Si on savait que j'ai hérité, que je suis riche, eh bien, on m'emprunterait de l'argent de tous côtés. Si on voulait écouter tout le monde, on n'aurait plus de donner!

— Allons, fit M. Randon narquois, votre conversion est complète, autant qu'elle a été rapide! Plutus, le dieu de l'or, vous serait apparu en personne...

— Plutus, déclara Primages, je ne connais pas cet oiseau-là! Encore un Américain, sans doute!

— Il mériterait de l'être; en tout cas, il n'était pas de la sociale, le pauvre!... Vous ne saurez jamais, Primages, combien je vous admire! Vous voilà maintenant que vous parlez en vrai bourgeois bourgeoisant: "On ne peut pourtant pas donner à tout le monde!" Dire que vous avez trouvé ça tout seul! Quelle puissance d'intuition! Ah! vous avez marché vite!

L'entretien se poursuivit; Primages, sans fausse honte, avec l'ardeur du néophyte, confessa sa foi dans la vertu du capital: c'était là une chose sacrée et, péremptoirement, il s'opposait à ce qu'on y touchât. Il se sentait prêt à le défendre contre un monde d'ennemis. A l'idée malicieusement émise par M. Randon que l'Etat, passé au collectivisme, pouvait bien, un jour ou l'autre, accaparer le capital, Primages était pris d'une fureur sainte. Il appelait au secours tout ce qu'il peut rester, en notre pays, de puissances conservatrices, il poussait des cris d'effroi à réveiller tous les nonchalants qui, au lieu de veiller au danger, somnolent sur leurs titres de rente: cet ancien "partageux" devenait l'oie du Capital.

M. Randon ne se lassait pas de s'émerveiller d'une si parfaite métamorphose. Une âme toute nouvelle habitait ce réfractaire qui, maintenant, purifié de ses utopies, savait regarder en face les réalités de la vie, qui se montrait prompt à l'alarme pour ses intérêts comme un bourgeois de naissance. Primages s'ouvrait à des sentiments, à des idées, à des respects qu'il semblait qu'il ne dût jamais connaître. La solidarité latente qui, en temps de guerre sociale, lie les individus d'une même classe, qui ont les mêmes intérêts, doivent lutter contre le même adversaire, il l'admettait sans la comprendre. Il devenait plus policé, acquérait le sens d'une hiérarchie nécessaire et bienfaisante, découvrait en lui un besoin d'ordre, de sécurité, de stabilité, un appétit de considération, de respectabilité et même d'honnêteté: l'effet moralisateur qu'a sur tout homme le succès, s'affirmait en lui. Il se muait en propriétaire conscient et intégral. Ce qui l'avait autrefois séparé de M. Randon, c'était plus qu'un abîme: des dettes. Primages consentait à l'oublier. Il voulait bien se rapprocher de celui en qui il n'avait vu si longtemps qu'un être de proie, un "vampire". Le fermier de Jarnosse avait, dans sa façon de parler à son propriétaire, une nuance de familiarité, de confraternité. Il lui arrivait de dire: "Entre nous, monsieur Randon." Il remit intégralement l'arriéré de ses fermages échus, et lorsque l'ancien professeur lui en eut donné le reçu, Primages le plia et le plaça dans la poche de son veston, sans même l'examiner, dérogeant ainsi aux habitudes des gens de Villenoisy qui, s'ils recevaient un papier de ce genre, l'étudiaient, le scrutaient, le flairaient pour y découvrir le piège sournois tendu à leur ignorance et dans lequel ils auraient pu trébucher un jour. Celui "qui avait lu" comprenait aujourd'hui que ces manières soupçonneuses n'étaient plus de son état. Entre propriétaires, entre égaux, entre honnêtes gens, est-ce qu'on se défie?

M. Randon lui posa une question artificieuse:

— Mais, enfin, Primages, lui dit-il, étiez-vous très sincère, quand vous étiez socialiste, collectiviste, conscient et le reste? Croyiez-vous?

Le fermier parut s'interroger, se consulter un instant:

— Ma foi, fit-il, je m'arrangeais pour y croire... Oui, monsieur Randon, je crois que je croyais... Fallait bien.

— Alors, vous me considériez, moi propriétaire, comme un bandit, un vampire! Merci bien! Heureusement que vous avez réfléchi!... C'est drôle, il ne vous venait donc jamais à l'esprit que tous ces beaux systèmes pouvaient être des balivernes, nées dans des cerveaux brumeux, propagées par d'adroits compères? Vous ne vous faisiez donc jamais d'objections à vous-même? Vous n'y voyiez donc jamais de difficultés?

— Des difficultés, dit Primages, dame, je m'empêchais d'y penser: comme ça, j'étais tranquille.

Ils causèrent longuement, familièrement, en égaux, en amis. Primages ne pouvait s'empêcher d'exposer ses projets d'avenir à M. Randon, qui ne pouvait se retenir de taquiner son nouveau confrère en bourgeoisie:

— Mon pauvre Primages, fit-il, le couvrant d'un regard d'une pitié infinie, mon pauvre Primages, dire que vous voilà riche! Vous perdez beaucoup, beaucoup, je vous assure! Et d'abord, vous perdez le droit de vous plaindre, ce qui est une des grandes joies de l'homme en ce monde. En oui, on ne vous plaindra plus maintenant: c'est vous, au contraire, qui devrez plaindre les autres! Vous serez un possédant. Un possédant! Primages, il vous faudra, si vous ne voulez pas être honni, vous faire pardonner votre fortune, vous en excuser de votre mieux, et je vous préviens, les excuses ne sont pas toujours faciles à trouver, ni encore moins toujours prises en bonne part: on ne s'entend pas, quoi! Vous perdez bien d'autres choses, en perdant votre qualité d'indigent qui est si recherchée de nos jours à cause de toutes les prérogatives qui y sont suspendues! Votre avenir ne sera plus assuré, et maintenant que vous n'êtes plus indigent, vous serez, sans doute, condamné à travailler pour éviter la misère — travailler, après tout, mon cher, ce n'est pas aussi dur que vous pourriez le croire, c'est une habitude à prendre, voilà tout! En tout cas, vous ne serez plus gâté, choyé, dorloté par la loi française, cette bonne maman; vous ne serez plus le chouchou de la République. Oh! trop heureux, au grand soleil de Marianne, s'ils connaissaient leur bonheur, les indigents! Vous ne connaîtrez plus la douceur de vivre. Vous n'aurez plus droit à la révolution sociale. Vous ne serez plus abonné gratuitement à l'argent des autres.

— Je m'en moque, déclara le ci-devant indigent, avec la farouche intransigeance des nouveaux convertis, j'ai au Crédit Lyonnais à Marnaz, un compte de dépôt, comme ils disent, numéro 7749, qui vaut joliment mieux que tout ça!... Voyez-vous, monsieur Randon, continua-t-il, ce qui me plaît le plus dans cet héritage qui m'est tombé sur la nuque, c'est de me dire que je pourrai faire instruire mes enfants, qu'ils ne mèneront pas comme moi une vie de père Peinard!

— De père Peinard! hum! hum! fit M. Randon, allons, n'exagérons rien, ami Primages.

— Oui, si je suis content, poursuivit le fermier de Jarnosse tout à son idée, c'est à cause de mes enfants. Vous ne comprenez sans doute pas ça, monsieur Randon, qui vous êtes garé du mariage. Peut-être que vous avez bien fait, peut-être que vous avez mal fait, c'est selon... C'est égal, vous devez fameusement vous être à charge et ça doit vous mettre dans l'embarras quand vous vous demandez à quoi que vous servez! Toujours n'avoir que soi à penser! On doit avoir envie de se traiter de propre à rien. A la fin des fins, on doit en arriver à se dégoûter de soi!... Mais, je bavarde là et je fais faute à la maison...

Il se leva pour partir; M. Randon tenta de le retenir:

— Pas le temps, répliqua-t-il. Quand je ne suis pas là! Faut bien que je vous paye, n'est-ce pas au prochain terme, en attendant que je vous quitte pour me mettre à mon compte, quand le bail sera fini. Y a du travail...

— Tout doux, tout doux, mon bon, pas trop de zèle, au début; ménageons la transition, vous attraperiez du mal, dit M. Randon avec un geste calmant.

— C'est facile à dire, mais qu'est-ce qui fera l'ouvrage? Des domestiques, des journaliers? C'est bon à rien.

— Ah! dame, on n'est jamais bien servi que par soi-même! Les domestiques...

— Oh! je vais vous dire, monsieur Randon, tout ça, c'est des parasites! conclut, solidement, le ci-devant.

Le départ de Primages laissa M. Randon songeur: les paroles de son fermier: "A la fin des fins, n'avoir que soi à penser, on doit arriver à se dégoûter de soi", contenaient une leçon d'un suc un peu âpre et s'adaptaient bien à ses actuelles dispositions d'esprit. Elles répondaient à des pensées qui le hantaient et qui depuis quelques semaines surtout, se faisaient singulièrement obsédantes. Eh! oui, il en venait à se dégoûter de lui-même: à force de se toujours chercher en tout, il était las de se toujours rencontrer, d'être toujours seul à porter la vie.

La vie, mais quel intérêt avait-elle donc pour lui, qu'elle fût le passé, le présent, l'avenir? Lorsqu'il frappait sur son passé, qu'il l'auscultait pour savoir quels souvenirs de bonheur pouvaient lui venir de là, son passé sonnait le creux. Le présent n'était peuplé que de regrets qui ne voisinaient même plus, aujourd'hui, avec des désirs. Désirait-il encore quelque chose? L'avenir lui apparaissait effroyablement vide et noir, comme une migration solitaire vers la mort, dans la nuit sans étoiles.

Un sentiment qui, jusque-là, avait paru sommeiller obscurément dans les profondeurs de son âme, s'éveillait en lui avec la force d'un instinct: il souffrait à l'idée qu'il s'en irait sans postérité, qu'il n'aurait pas d'enfants par qui il se prolongerait dans le temps, par qui il réaliserait ce rêve inné en chacun de nous d'être immortel, de ne point mourir sans laisser l'étincelle qui perpétue la vie. Il lui était amer de se dire que personne ne souffrirait de savoir qu'il ne serait plus. Il s'éteindrait sans qu'une tristesse voilât de son ombre aucun coeur, oui, sans que s'élevât cette pauvre petite fumée de tristesse, éphémère sans doute, dans un monde où tout est périssable, même le chagrin, mais qui, du moins, fait dire: "Un homme a passé." Quand la méditation l'amenait à la rencontre de ces sombres vérités, il ne se consolait pas d'être resté célibataire. Ah! elles étaient bien vengées les jeunes filles d'autrefois, grand'mères aujourd'hui, qu'il aurait pu épouser, fleurs desséchées de son herbier de vieux garçon et dont le nom était inscrit, avec une note, ironique ou dédaigneuse, au registre des refusées. Il ne songeait plus à railler les pauvres jeunes qui s'en allaient, d'un pas allègre, se jeter, avec leurs brassées d'illusions, dans la mare aux sangsues du mariage. Comme Primages, M. Randon avait "réfléchi".

Depuis trente ans, il faisait la chasse au bonheur vainement. Ne l'ayant pas trouvé à la ville, il était venu l'attendre au village: le bonheur se dérobait. Avait-il pris la meilleure voie pour l'atteindre? Le bonheur était-il là où il le cherchait? M. Randon en doutait maintenant. Il commençait à comprendre que les véritables dupes sont ceux qui, pour n'être pas dupes, se sont voués au culte d'eux-mêmes. Il se surprenait à convoiter ces "obligations" qui le contraindraient à sortir de son moi, à besogner, à se dépenser, à souffrir pour d'autres. Il eût volontiers adopté et façonné à son usage la prière fameuse: "Seigneur, je me charge de mes ennemis, et même de mes amis, mais délivrez-moi de moi-même!"

"Oh! gémissait-il, être l'abbé Nautois qui aime sa mission, qui a du contentement à son modeste [illegible] de la commune à sa son catéchisme et qui peut l'autoriser à monter Bon-Point, cet amour de petit carcan! Avoir moi aussi un méchant cheval de quatre sous d'où je tirerais de la joie! Etre Primages qui, malgré qu'il ait abandonné — l'imbécile! — l'état bienheureux d'indigent, a en réserve du bonheur: des enfants à aimer! Etre Mme Alphonsine qui aime la splendeur des maisons qu'elle est appelée à balayer!" Aimer! Aimer! C'était facile à dire: M. Randon ne connaissait rien au monde qu'il dût aimer passionnément.

Sans doute, sa persévérante amitié pour Emile Lefresne avait été un bienfait pour lui. Loin de reprocher à son jeune cousin les soucis que celui-ci lui avait apportés, il lui en savait gré. M. Randon regardait comme les heures les plus douces de sa vie [illegible] celles qu'il donnait aux intérêts du meunier de l'Etang-Neuf: il avait, du moins, l'illusion de souffrir pour quelqu'un.

Cette illusion il cherchait à la prolonger de son mieux. Il n'avait pas longtemps tenu rigueur au père Vallerin de ses propos incongrus au cours de la dernière visite qu'il lui avait faite. Il s'obstinait à vouloir vaincre la résistance du père de Berthe, à lui arracher son consentement. M. Randon n'osant, après son échec, se présenter de nouveau au Grand-Chêne, avait délégué l'abbé Nantois auprès du marchand de bétail, pour tenter de le convaincre. Le curé de Villenoisy était revenu déclarant: "Rien à faire. Le père Vallerin prétend qu'un homme qui a passé par la prison en garde l'odeur, que la caque sent toujours le hareng." Chez le marchand de bêtes, les figures de style variaient, bien qu'empruntées toujours au règne animal; mais hélas! la volonté restait inébranlable. Il semblait que le mariage d'Emile Lefresne et de Berthe Vallerin entrât définitivement dans l'ordre des projets irréalisables, à tout jamais condamnés.

Le jeune homme n'acceptait point cet arrêt de mort de son bonheur. Lorsque, après le décès du vieux [illegible]billot, lui eut été signifiée l'ordonnance de non-lieu qui le mettait hors de cause, Emile Lefresne, par une démarche osée, tentait de fléchir l'entêtement du père Vallerin. Légalement, le meunier était un honnête homme, mais pour avoir été accusé, emprisonné, restait sur lui cette odeur spéciale qui offensait la narine d'un délicat comme le marchand de bêtes, dont la phrase: "la caque sent toujours le hareng" enveloppait, dans un aphorisme à l'écorce rude, une réalité très amère. Des doutes pouvaient subsister dans l'esprit de cet homme qui, pour s'expliquer les actes de son prochain, ne croyait guère à la vertu que s'il avait épuisé les autres hypothèses. Emile voulait paraître tout éblouissant d'innocence aux yeux du père de Berthe. Il lui semblait équitable que la justice — le moins qu'on puisse lui demander, à la justice, n'est-ce pas, c'est d'être juste! — qui l'avait publiquement accusé, le lavât de cette tache par un acte également public, qu'elle le désinfectât solennellement. Pour avoir été emprisonné par erreur, mis en vase clos, pendant quelques jours; est-ce que, vraiment, il était condamné à porter toute sa vie, sur lui, cette odeur de renfermé? Ce n'était rien moins qu'une réhabilitation qu'il souhaitait et entendait demander aux magistrats. Il partit pour Marnaz.

M. Ardilly-Duport, le plus beau des juges du ressort, fut violemment surpris de se voir demander audience dans son cabinet où il conférait avec M. le Procureur, par l'homme que sa seule signature avait transformé en innocent, quelque temps auparavant. Ce n'est point l'usage que les ordonnés de non-lieu viennent se présenter à la justice, dès qu'ils ont reçu d'elle un bout d'écrit qui les nettoie de tout soupçon; il y a, tout de même, de la part du blanchi, une certaine défiance à l'endroit du blanchisseur. C'est ce que n'ignorait pas le juge d'instruction qui s'écria: "Qu'est-ce qu'il nous veut, celui-là?" Il ne tarda pas à l'apprendre.

Héroïquement, dès qu'il fut introduit, Emile Lefresne exposa sa requête, d'un seul trait:

— C'est une fameuse plaisanterie! fit le procureur qui se trouvait en l'un de ces jours où son estomac, d'instrument de digestion, devenait appareil de torture, un de ces jours amers où "ça ne passait pas". Alors, vous voulez que nous fassions tambouriner que nous sommes des imbéciles? C'est ce que vous désirez?

— Non, monsieur, balbutia Emile, mais comme c'est par erreur que j'ai été arrêté, il me semble que j'aurais droit...

— Comment! interrompit vivement M. Ardilly-Duport, mais j'ai signé en votre faveur un non-lieu, un non-lieu, vous entendez bien. J'ai signé; vous êtes libre!...

Emile Lefresne était libre! Le juge d'instruction n'acheva pas sa phrase, mais sa mine scandalisée, mais son geste complétaient sa pensée qui était trop manifestement celle-ci: "Vous êtes libre, c'est déjà bien joli, qu'est-ce qu'il vous faut donc, par exemple!"

— Et que diable voulez-vous? reprit, de son ton de réquisitoire, le procureur qui, sans doute, sentait venir la cruelle repasseuse qui torturait son estomac et ses dépendances. Vous voudriez qu'on vous fît des excuses, à genoux, la corde au cou? En voilà des moeurs! Messieurs les non-lieu voudraient des excuses, maintenant! Si jamais on en venait là, nous n'aurions plus qu'à brûler le Code pénal et le Code d'instruction, et tous les Codes. Ce serait la fin!

M. le Procureur rejoignait ainsi, par la pensée, sinon par le style, le brigadier de gendarmerie de Montbois lorsqu'il versait ses appréhensions dans l'oreille de son collègue Lavot: "Si maintenant les accusés se mettent à être innocents, qu'est-ce que va devenir la justice?"

— Parfaitement, parfaitement, répétait M. Ardilly-Duport, ce serait la fin!

Le greffier, branlant sa tête chenue, approuvait, approuvait, approuvait.

Emile Dufresne ne songeait qu'à prendre le large. Et que voulez-vous qu'il fît contre trois? Qu'il s'enfuît! Il s'enfuit. Décemment, ce non-lieu ne pouvait pourtant pas exiger de M. Ardilly-Duport qu'en signe de repentance, il abattît la splendide barbe fauve qui servait de cadre d'or à sa figure d'icone ou qu'il mît au deuil ses ongles purs qu'il portait au bout de ses doigts comme des gouttes de lumière, comme autant de bijoux aimés.

Emile Lefresne sortit, tête basse, en murmurant: "Après tout, puisqu'elle m'aime, les autres penseront ce qu'ils voudront!" tandis que le plus beau des juges du ressort proclamait: "Si ce meunier tient tant que ça à paraître blanc, qu'il aille se rouler, une heure durant, dans la farine de son moulin!"

La magnifique résignation d'Emile Lefresne ne pouvait durer longtemps. Après une semaine pendant laquelle il ne parut point à la villa du Pausilippe, le meunier vint trouver M. Randon et lui déclara tout net:

— Cette fois, mon cousin, ma résolution est bien prise; je pars pour le Canada.

— Vous voulez rire, enfant?

— Aucunement, je vous prie de le croire, mais vous admettrez que j'en aie assez de batailler contre la mauvaise chance! Vous avez essayé de me sauver, vous m'avez prêté de l'argent; vous savez comme cela m'a réussi; je suis arrivé à vous causer bien des tracas, des ennuis et à vous donner le regret de m'avoir obligé, voilà tout. La guigne me poursuit. Mes affaires ne sont pas en voie de prospérité, il s'en faut de beaucoup. Vous pensez bien que mon arrestation et mon séjour à la prison n'ont pas contribué à me rendre une clientèle, ni même à m'attacher celle qui me restait. Je n'ai plus maintenant que les petits cultivateurs, ceux qui me paient mal ou ne paient point du tout. Les autres vont aux grands moulins qui font mieux, plus vite et à meilleur compte, je le reconnais. Il faut tout de même bien que je me rende à l'évidence; j'ai affaire à des concurrents joliment mieux outillés, joliment plus forts que moi! Je l'ai lu dans un livre que vous m'avez prêté: "il n'y a plus que les riches qui peuvent gagner de l'argent" dans le commerce, il faut ce qu'ils appellent des "capitaux". Je ne connais ça que de nom, moi. De capitaux, je n'en ai point et je n'en attends pas. Alors, c'est tout naturel, n'est-ce pas, que j'aie songé à m'en aller dans un pays où il soit moins difficile de vivre, où il ne soit pas indispensable d'être millionnaire pour pouvoir gagner de l'argent. J'ai jeté mon dévolu sur le Canada.

— Mais ce serait donc sérieux? demanda M. Randon.

— Tout ce qu'il y a de plus sérieux, mon cousin.

— Ah!... Votre décision m'étonne, mon ami... Berthe Vallerin est informée de vos intentions?

— Je n'ai pu lui en faire part, mais je sais d'avance qu'elle les approuvera; je m'en étais, du reste, ouvert à elle autrefois et si j'avais consenti à remettre l'exécution de mon idée, c'est parce que nous gardions un petit espoir. D'espoir il n'y en a plus... pour l'instant, pour longtemps! Elle sait ce que j'endure, ce que je souffrirais à l'avenir dans ce pays; elle ne pourra que m'encourager. Elle m'attendra dix ans, vingt ans s'il le faut.

— Vous ne partiriez pas sans esprit de retour?

— Je reviendrai quand j'aurai en mains de quoi gagner de l'argent en France; je suis sûr de réussir!

— Est-ce qu'il n'y aurait pas un peu de roman dans votre détermination? fit M. Randon hochant la tête d'un air sceptique.

— Mon cousin, dit fermement Emile Lefresne, je sais où je veux m'établir, tous mes plans sont arrêtés. Je me suis renseigné. Je n'ai rien laissé au hasard. J'ai marqué sur la carte l'endroit où je compte m'établir.

— Et où diable êtes-vous allé chercher ces précieuses indications?

— Oh! dans un tout petit livre que j'ai fait venir et que j'étudie depuis huit jours. Il a pour titre "La Terre pour rien". Quel livre, mon cousin! Je l'ai tant lu et relu que j'en sais des passages par coeur, les plus beaux. Il y a des pages entières que je me répète à haute voix quand j'ai des moments de doute, d'hésitation. Allons, cousin, est-ce qu'on peut résister à des descriptions comme celles-là? Tenez!

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

POUSSINS PURE RACE — De poules Leghorns blanches et de Rouges du Rhode Island; coqs primés; ancêtres avec record 250, 275, 293 oeufs. Escompte sur commandes pour livraison en février, mars. Prix raisonnables selon espèce et qualité. Arrivée 100% et date fixe garantie. Abbé Bois, curé de Saint-Maurice, Bellegarde, Sask. 41p

MIEL PUR DU MANITOBA, $7.50 la caisse de 60 livres, mis en chaudières de 10 livres. Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man. 42

TERRE A LOUER à Haywood, 240 acres, avec machines et bonne bâtisse, 150 acres en culture. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Eugène Tellier, Saint-Norbert, Man. 40

MENAGE BELGE avec garçon de 17 ans, bon travailleur, demande place sur la ferme pour le 1er avril. Henri Gilbert, Routledge, Man. 41p

A LOUER — Suite de deux chambres, avec poêle électrique; tarif, 1 sou S'adresser au Concierge, suite 17, Bloc Provencher, 218, rue Provencher, Saint-Boniface, ou à Shep Agencies Ltd., 804, rue Main, Winnipeg. Tél. 25 761—22 807. Tf

ROMANS — Livre national, usagé, 7 pour $1.00. "Livre Favori", 15 pour $1, franco. La Cité des Livres, 4420, rue Saint-Denis, Montréal, P. Q. 40p

CORDONNIER d'expérience, marié, recherche localité française où ses services seraient requis. S'adresser à la Liberté. 40p

ON DEMANDE une bonne catholique pour tenir un presbytère. S'adresser au Rév. Père Barreau, P.M.I., Dumas, Sask. 40p

COUTURIERE demande ouvrage, prix raisonnable. 124, rue Bertrand, Saint-Boniface, Man. 39p

SEMENCE A VENDRE — Orge Tribi, $1 le minot, au char, 90 sous; O.E.L. 21 orge de semence, 80 sous; blé Durum pur, $1.40. Rosario Huberdeau, Saint-Lazare, Man. 40p

A VENDRE — Avoine (Victory) certificat No 58-5219, germination 98%, 70 sous le minot. Blé Garnet, $1.25 le minot. Blé Mindum, $1 le minot. Charles Dandenault, Saint-Pierre, Man. 40p

MAISON MODERNE à louer et poêle à vendre. S'adresser à 475, rue de la Morénie, Saint-Boniface. 39p

ON DEMANDE une bonne ménagère et un homme apte à tout travail. S'adresser à J.-B. Lauzon, 329, ave. William, Winnipeg. 39

AU SACRE-COEUR

L'Invitation du Rédempteur

Connaissez-vous tous la récente invitation du Rédempteur? Chers paroissiens et paroissiennes, vous tous gens de langue française de Winnipeg. Il vous invite à la retraite paroissiale. En son nom, deux Pères missionnaires, les RR. PP. Léon Laplante et Isidore Dubé, de la Congrégation du Très Saint Rédempteur, vous appellent à ces saints exercices qui dureront jusqu'à dimanche soir prochain. En son nom encore, Marie vous appelle. Venez prier auprès de l'image miraculeuse de Notre-Dame du Perpétuel Secours! En son nom, on vous annonce une pluie extraordinaire de grâces. Répondez donc sans faute: présent!

A la Chorale

La Chorale a déjà commencé ses répétitions pour le programme de Pâques et a aussi à l'étude un projet de concert. Le comité se permet de rappeler aux membres qu'il est de la plus grande importance qu'ils assistent régulièrement aux répétitions. Il sollicite instamment leur concours. On compte aussi sur l'adhésion de nouveaux membres. On peut s'adresser au Président ou au Directeur le dimanche, à la suite de la grand'messe.

WINNIPEG

Concert français au CKY

Voici le programme de français qui sera donné le 27 février, de 11 h. à minuit, au poste CKY, sous la direction du professeur A. Caron:

Orgue: "Paradis".
Chant, "Elégie", Massenet: J. Van der Straeten.
Orgue: "Je t'ai aimée dans le passé".
Duo de piano. Danse de Brahms No 5: Mlles Françoise et Marcelle Prendergast.
Orgue: "La chanson que j'aime".
Chant, "L'amant jaloux", Grety: J. Van der Straeten.
Orgue: "Je n'ai autre chose que l'amour".
Duo de piano: Danse de Brahms No 5: Mlles Prendergast.
Orgue: "L'été fini".
Chant, "Le Roi d'Ys", Lalo: J. Van der Straeten.
Orgue: "Jeannine".
Déclamation, "Le Chemin de Roland", Henry Bordeaux: Dr Trudel.
Orgue: "Mes rêves", "Je suis peiné, Sally".

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Partie de cartes

Le lundi 18 février eut lieu une très belle partie de cartes au profit de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises dans la salle des Chevaliers de Colomb, Immeuble Trustee, rue Main. Le Comité d'organisation tient à remercier les membres et leurs amies de s'être rendues en si grand nombre, ainsi que les personnes qui ont généreusement donné des prix. La City Grocery et Johnson's Lancashire and Yorkshire Bakery ont contribué pour le thé.

Prix d'entrée, offert par M. J.-W. Whiteside, gagné par Mme W. Lewis.

1er prix de bridge, offert par Mme P. Sala, gagné par Mme A. Chabot; 2ème prix, offert par Mme J.-P. Tremblay, gagné par Mme L. Bétournay; 3ème prix, offert par Mme de Moissac, gagné par Mme R. Adams. Prix de consolation, offert par Mme D.-J. Léger, gagné par Mme J. Devine.

Pour le whist: 1er prix, offert par Mme A.-E. Love, gagné par Mme E. Pelletier; 2ème prix, offert par M. E. Boismenu, gagné par Mme Séguin; 3ème prix, offert par la Librairie Keroack, gagné par Mme O. Faille; prix de consolation, offert par Mme D.-J. Léger, gagné par Mme A.-J. Legree.

Prix de présence, offert par le Garage Nault et Frères, gagné par Mme A. Desjardins.

Mlle Gabrielle Roy déclama très gentiment: "Comme nous nous aimâmes pour des prunes". Mlle Simone Huot joua brillamment un beau morceau de piano.

Mme A. Lanthier, Mlles L. Chauvière, S. Huot et Swan servirent le thé.

Le succès complet de la partie de cartes est dû à la bonne organisation de Mmes Laberge, Léger, Laflèche, Swan et Guertin. Le comité remercie particulièrement les Chevaliers de Colomb pour l'usage de leur salle.

Etaient présentes: Mmes A. Talbot, de la Giclais, Goyette, R. Adams, H. Cusson, C.-A. Lambert, P.-J. Legree, K. Stanners, J. Lavoie, A. Lavoie, W. Fournier, H. Lacerte, Prud'homme, Séguin, Chouinard, Messier, E. Guertin, L.-H. Fournier, A. Blanchard, E. Blanchard, W. Lewis, Nault, Rodrigue, Faille, N.-A. Laurendeau, E. Jarjour, Taillon, J.-A. Rhéaume, P. L'Heureux, L. Benoit, J. Walsh, A. Bérard, Kennedy, Steele, Pacaud; Mlle Smith; Mmes J. Derrington, H. Alfred, Wild, Landry, A.-E. Love, M. Bernard, McShields, D. Bryson, James Prendergast, E. Gagnon; Mlle MacHayden; Mmes McPhillips, R.-A. Smith, D.-O. McDonald, A. Chabot, T. Gallagher, S. Dussault, Laffrance, L.-C. Larivière, L. Bétournay, E. Chauvière, S. Laflèche, A. Lanthier, J. Cyr, Dumouchel, H. Painchaud, J.-L. Poitras, E. Lévesque, Ed. Guilbault, G.-E. Swan, J. Davis, E. Pelletier, E. Trudeau, Emile Trudeau, J.-L. Trudeau, J.-A. MacLean, James McCenty, Emile Prendergast, C.-M. Boswell; Mlles R. Senez, M. Mager, M.-J. Mager, A.-M. Gervais; Mmes J. Desjardins, Bédard, Tétrault, Chaput, E. Swanson, J. Devine, J. Porteous, L. Bénard, Baudry, Bourgouin, de Denus, H. Cottingham.

Hermine FRAPPIER-LOVE.

Calvitie embarrassante

— Vous ne vous figurez pas comme il est ennuyé d'être chauve à ce point.

— Evidemment, il doit sentir les courants d'air!

— Oh! ce n'est pas pour cela: on se fait à tout. Mais quand il se débarbouille, il ne sait jamais où finit sa figure!

POUR RIRE

On demande un jeune homme parlant anglais

Le gérant. — Ah! bon, jeune homme, vous venez pour l'emploi? Notre clientèle étant britannique, vous voyez ce qu'il me faut... You speak English?

Le jeune homme. — Comment, Monsieur?

— You speak English?

— ...Je ne vous saisis pas bien!

Le patron (exaspéré). — Je vous demande si vous parlez anglais?!!

Le jeune homme. — Ah! si je parle anglais? J'pense bien que je parle anglais!

Son passé

Robert. — Eh bien, où en es-tu avec Rosette? Te décides-tu à l'épouser?

Arthur. — Mon cher, je me tâte, j'hésite... Il y a son passé...

Robert. — Et qu'est-ce que tu lui reproches à son passé?

Arthur. — Sa longueur!

Petite mondaine affable

Christiane, trois ans, et née mondaine, est amenée dans le salon pour saluer quelques visiteurs, et entre autres M. le curé qu'elle n'avait pas coutume d'y rencontrer.

Tout en saluant chacun et en demandant à chacun des nouvelles de ceux qui pouvaient le mieux les intéresser, — mari, femme, enfants, — son oeil observe M. le curé. Et puis franchement, avec la grâce et l'aisance de la plus parfaite mondaine, elle l'aborde un peu minaudière:

— Bonjour, monsieur le curé! Le petit Jésus va bien?

Second mariage

L'enfant. — Maman, est-ce que tu as déjà été mariée avant d'épouser papa?

La maman. — Non, jamais, mon enfant.

L'enfant. — Ah! Je te demande ça parce que j'ai vu que tu avais épousé Anno Domino, en 1923.

Léon XIII et son portrait

Un artiste qui avait fait le portrait du pape Léon XIII lui demanda, comme une précieuse faveur, d'y inscrire quelques mots de sa main. Médiocrement satisfait de sa ressemblance, Léon XIII — qui ne manquait ni d'esprit ni de malice — réfléchit un instant, puis écrivit ces paroles du Sauveur ressuscité aux apôtres: "Ne vous étonnez pas, c'est moi..."

Il la trompait

— Qu'est-ce que c'est que cette photo?

— C'est une femme que j'ai connue autrefois.

— Alors, même avant de me connaître, tu me trompais déjà!

• • •